N° 39 - 5,00 FF

Semaine du 5 au 11 décembre

hebdomadaire de l'immigration et du tiers-monde

France-El Djazait



COLONIE: LE MALHEUR D'ÊTRE KANAK SANS-PAPIERS: WESTERN

☐ Immigration : des accords d'Evian à la fin du « Million » P. 5

ICI ET LA

Western de vigiles à l'inspection du travail

☐ Faux-papiers : la double clandestinité

Page 8

☐ Jeunes : l'impossible assimilation

Page 9

SUD-SUD:

☐ Nouvelle-Calédonie :le malheur d'être kanak Pages 11 et 12

☐ Tunisie : entretien exclusif avec Habib Achour

Page 15

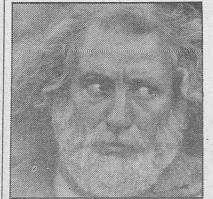
CAMPAGNE

☐ Amnesty : les disparus politiques

Page 16

SPORTS

Mundial: après la qualification du Cameroun Page



CULTURE

☐ Spécial cinéma algérien : entretien avec

Lakhdar Hamina

Pages 18 et 19 et 20

STELLIFE

Nidham ABDI Farid AICHOUNE Khadidja BACHIRI Kamal BELARBI Farida BELGHOUL Fatima BELHADI Lila BENBELAID Joël BOULARD Said BOUZIRI Peïra CAVA Raymond CHARLOTTE Madjid DABOUSSI Amadou GAYE André HARTMANN Maria KALALOBE Leïla SEBBAR Mustapha MOHAMMEDI Driss MOURAD Fabienne MESSICA Mohamed NEMMICHE Blaise N'DJEHOYA Macodou NDIAYE Aline N'GOALA **PACO**

Marc WEITZMAN Fowzia ZOUAOUI ABONNEMENTS Ali MASRI NOURREDINE PUBLICITE: Lefla HADDAD Habib ARFAOUI

TARATATA



Rédaction Paris : 33 bd Saint-Martin. 75003 Paris. Tél. 278 44 7& Siège social : 35 rue Stephenson. 75018 Paris.

Fondateur de l'Association : « Editions Sans Frontière » : Louis Gallimardet.

Rédacteur en chef : Méjid Daboussi « Ammar » ' Directeur de publication : Khali Hammoud.

Commission paritaire n° 61715

C.C.P.: 420900 F Paris

Diffusion N.M.P.P. Imprimerie Voltaire-Impression. 93. Montreuil.

2- Sans Frontière COURRIER

Plusieurs pas d'accord

Je viens de m'abonner à Sans Frontière, et je lis un article qui m'a vivement choquée. C'est l'article de Osange Silou au sujet du livre de Leīla Sebbar, «Fatima ou les Algériennes du Square». Je n'ai pas pu comprendre la lecture de ce livre, et sa « méchanceté » vis à vis de l'écrivain à la fin de l'article. Nous sommes plusieurs collègues enseignantes à avoir lu ce livre, Nous avons des élèves immigrées, justement, ce livre nous semblait refléter la vérité, une grande partie de la vérité. J'espère que Leïla Sebbar pourra répondre à cet article dans vos colonnes, et que vous tiendrez compte du fait que nous sommes plusieurs pas d'accord avec Osange Silou.

Par ailleurs, j'ai apprécié votre journal, et j'essaie de le diffuser, de le faire connaître dans mon établissement.

Lysel Gandara



Pourtant « Si bien fait »*

Monsieur

Votre journal est très bien fait. Je suis en désaccord avec certains de vos articles.

Je n'admets pas du tout votre dernier article sur Monsieur Kadhafi, pour cette raison, je vous prie de bien vouloir, à partir de ce jour, garder votre journal et considérer que je n'y suis plus abonné.

Bien à vous.

N.D.L.R.: *Nous nous étonnons que vous rejetiez le journal dans son ensemble à partir d'un seul article ...

Quel lourd héritage!

Chers amis,

Ne pouvant lire comme je voudrais, je vous prie de ne plus ménvoyer «Sans Frontière », l'abonnement se termine bientôt;

Ci-joint ma solidarité à « Sans Frontière ».

Il me semble important la réflexion de la personne sur la manière de transcrire ou de parler des « contre violences » vécues par les jeunes, notamment face à une société qui broie les méthodes de destruction et d'irrespect des personnes ou des biens, même au moindre mal, à des voies de garage, ou pire à la spirale qui désintègre l'humanité;

la vie, pour laquelle justement se battent les jeunes.

Si on ne s'aide pas pour refuser l'engrenage. On ira au pire. Les jeunes n'ayant pas léxpérience douloureuse de l'histoire, il est vrai que beaucoup d'adultes en responsabilité sont incapables de chercher d'autres voies pour résoudre les conflits inévitables des êtres humains d'où la glorification de l'armée, la violence pour la violence et quelle folie actuellement! quel lourd héritage!

R. Villedary

Un beau matin

Antonio Pereira est un jeune Portugais de 24 ans, qui, sortant de prison, sous l'époque de Giscard, s'est vu signifier un arrêté d'expulsion par la Préfecture de Melun. A l'heure actuelle, Antionio vit au Portugal ...

Un beau matin je sais que je m'éveillerai Différemment de tous les autres jours Mon coeur sera enfin délivré de ma haine Sans un regret et sans une larme Je partirai droit devant moi Sans espoir de retour pour ces lieux qui m'ont meurtri J'oublierai pour toujours les grilles et la discipline Je partirai sans un regret pour ces murs En oubliant leur cruelle froideur J'arracherai avec bonheur Les liens secrets qui déchirent mon coeur En m'éloignant de cette prison pour toujours Je marcherai vers d'autres aventures En soignant ma blessure Il faudra bien que je retrouve ma raison Ma conscience et mes élans de joie D'autres feront comme moi Ils partiront sans se retourner En oubliant déjà le pourquoi

Antonio Pereira

« Solidaires dans les mêmes combats pour la justice et pour la dignité de l'homme quelles que soient nos croyances »

Il y a un an déjà nous quittait le Père Louis Gallimardet

D'une peine qu'ils croyaient non méritée.



Les amis de « Galli » français et immigrés de toutes croyances vous invitent à participer à la célébration « eucharistique » qui aura lieu :

Le samedi 12 décembre à 18 heures en l'Eglise Saint-Bernard de la Chapelle rue Saint-Bruno 75018 Paris

Invitation à faire connaître autour de vous

PRECISION

« La « *lettre ouverte* » publiée dans la page courrier la semaine dernière était adressée à Mesdames Questiaux et Yvette Roudy.



Amorcer le débat ...

La nouvelle rubrique inaugurée dans le n° 36 de SF me paraît être très importante. J'espère qu'elle pourra jouer pleinement son rôle.

La question des libertés dans les pays du Tiers-Monde est l'un des handicaps majeurs dont souffrent ces pays. Loin de régresser, le bafouement des libertés, ne faut que progresser, pour prendre parfois des proportions terrifiantes (voir l'exemple du Salvador). Cependant la lutte pour les libertés, reste à mon avis faible dans ces pays. Il n'est pas dans mon intention d'analyser les causes de cette situation, ce dont je me vois incapable. Mais je vais essayer de faire quelques remarques qui pourront amorcer le débat. C'est un point de vue préliminaire que j'essaierai d'approfondir dans l'avenir.

Je signale tout d'abord que je vais me limiter dans les remarques à un seul pays (le Marce)

Je crois que les forces progressistes sont dans une certaine mesure respon-sables de l'état où se trouve la lutte pour les libertés. Les forces, aussi bien celles qui sont légales, que celles qui sont illégales, ne sont pas arrivées à développer la lutte pour les libertés dans notre pays. Les uns se sont cantonnées dans une opposition classique, sans arriver à se dégager des vieux schémas de lutte. La lutte pour les libertés est loin de constituer pour eux un impératif à qui il faut subordonner les autres tâches. Les autres se sont lancés dans une « stratégie globale» de lutte qui considère la lutte pour les libertés surtout comme une question tactique, tout au plus un atout dont il faut se servir dans « la propagande révolutionnaire ».

Ceci fait que ni les uns ni les autres n'ont donné à cette question l'importance qui est la sienne. Et ce sont elles qui sont les premières victimes de cet état de chose. Devant la répression sauvage qui s'abat sur eux, la riposte demeure très facile quand elle existe.

Je crois qu'un débat sur les libertés pourra nous aider beaucoup pour comprendre l'importance et la nécessité de la lutte pour les libertés.

J'espère que cette rubrique aidera dans ce sens.

M. Jilali — Maroc



ECHOS

Coopération entre les polices : c'est la première fois depuis l'indépendance de l'Algérie que les différents responsables de la police des deux pays se rencontrent.

Vous ne verrez pas la photo de Chadli avec Mitterrand, la main dans la main, saluant cinq mille français travaillant ou vivant en Algérie, lors de la réception qui s'est déroulée au Palais du peuple.

En effet, tous les photographes avaient remballé leur matériel, un peu par fatique, beaucoup par le fait que tout le monde (et il y avait près de 5.000 personnes) se bousculait sur la terrasse du Palais

Alors ils ont tombé les armes, ratant ainsi le plus beau moment certainement de cette rencontre, car la foule s'est mise alors à crier : « Chadli, Chadli », pour répondre au geste du président Algérien.

Grand debat au sein de la communauté des journalistes le premier jour de la visite : la présence de très nombreux enfants signifiait-elle que les adultes n'étaient pas tous là, ou bien que l'Algérie était bien un pays de jeunes ? Vous avez dû lire la réponse dans vos quotidien...

Il semble qu'il y ait eu un grand débat-sur les deux chaînes pour savoir qui allait couvrir cet évenement. Beaucoup de journalistes, originaires d'Algérie, auraient souhaité « revenir » à cette occasion.

Dans sa déclaration à l'aéroport d'Alger, François Mitterrand a rendu hommage aux travailleurs immigrés Algériens, vivant en France, en ces termes : « je salue depuis leur pays vos frères Algériens qui résident et travaillent en France. La contribution de leur labeur à la pospérité de mon pays mérite la reconnaissance et le respect. Voilà qui leur est désormais garanti ».

Madame Nicole Questiaux, accompagnée par Monsieur Thierry Le Roy, directeur de cabinet de Monsieur Autain, étaient à Alger. Mais une grande partie du dossier « immigra-

tion» était traitée par Monsieur Defferre et son homologue Algérien, Monsieur Ben Hammouda, en parti-culier la question de la « double nationalité » et celle de la circulation des

Des cadeaux échangés entre les présidents ont donné lieu à des commentaires de la part de confrères qui avaient suivi le voyage de Giscard en 1975.

C'est ainsi que l'ancien président avait reçu de Boumédienne un superbe étalon « pur-sang-arabe ».

François Mitterrand a offert a Chadli un fusil et recevait en retour un tapis

La clef de la ville d'Alger avait été déjà reçu par le président Tito, ainsi que d'autres chefs d'états amis de l'Algérie. C'est ce que nous a gentiment répondu un membre du protocole Algérien, quelques instants avant la remise de la clef de la ville à François Mitterrand. Mais il ne nous a pas été possible de savoir en quel métal elle était faite. Le mot de la fin reviendra donc à un confrère qui dira : « il suffit de dire en métal doré »...

Claude Cheysson a rencontré son homologue Algérien, Monsieur Ben Yahia sept fois en moins de six mois.

Les jeunes, très nombreux, affectionnaient particulièrement un slogan très connu sur les stades Algériens : « one, two, three, viva l'Algérie », beaucoup plus que les adultes qui s'en tenaient à « Chadli-Mitterrand ».

Une déclaration commune garantis-sant la neutralité de l'île de Malte et qui n'est pas encore rendue publique à l'heure où nous bouclons, a ému les quelques journalistes anglais

Mais cela semble traduire une « remarquable convergence de vues sur les problèmes internationaux », comme l'a dit le président français « mais tenant compte de nos différences de positions géographique, culturelle et de civilisations ». Comprendre par là : conflit du Proche-Orient, Sahara...

FRANCE-ALGERIE

CA GAZE!

Il aura fallu deux jours pleins et bien remplis, pour que les deux présidents réunis à Alger arrivent à déjouer cette fatalité du passé, qui a toujours empêché les deux pays de jouer pleinement leur rôle dans la région et dans le monde.

Il semble que cette fois-ci sera la bonne. Tout a été fait

La confiance règne de nouveau. « Ça gaze » de nouveau entre les deux pays, malgré le gaz et les quelques points de contentieux qui demeurent ...

est peu de rencontres de chefs d'état qui soient aussi limpides, en ce sens que dès le départ, on savait plus ou moins ce que voulaient les uns et les autres, tant sur le plan politique qu'économique, mais surtout pour le cas de l'Algérie et de la France, sur le plan humain.

Et on attribue à François Mit-terrand cette phrase citée de mémoire par Monsieur Vauzelle, porte parole de l'Elysée, qui résume bien la situation : « peu de couples » (ayant vécu ensemble et vivant côte à côte) ont été aussi orageux dans leurs relations. Mais leur passion n'en sera que plus féconde si on y introduit la

Les Algériens, pour leur part, échaudés par l'expérience de 1975 lors de la visite de Giscard, exprimaient leurs sentiments en ces termes : «La page est tournée, mais elle n'est pas déchirée ... »

En venant en Algérie, François Mitterrand faisait donc une visite lourde de sens. C'était un peu la visite de la dernière chance et pour longtemps. Et en deux jours, pour un programme de travail qui nécessite en général, selon les observateurs, près de cinq jours, il fallait bâtir des « relations d'un type nouveau ». Il fallait concrétiser les discours généreux de Cancun, et répondre à l'attente d'un pays du Tiers-Monde et à ses exigences légitimes.

En s'inclinant devant le carré des martyrs à El Alia, François Mitterrand a bien symbolisé le trajet accompli par une grande partie de la gauche française depuis 1954, sur la question du Tiers-Monde, en général et de l'Algérie en particulier. La page pouvait être tournée. Et dès ce moment, les barrières psychologiques s'estom-

On s'est mis des deux côtés au travail, presque avec acharnement pour lutter contre la «fatalité du

Et depuis, « ça gaze », serait-on tenté de dire, tant la question du



Mardi matin à 9 heures, le Président français s'adresse aux membres de l'Assemblée Populaire Nationale, rendant encore une fois hommage aux martyrs de la révolution.

rapports France-Tiers-Monde

Les positions des uns et des autres sont connues pour y revenir. Mais d'ores et déjà la question est réglée, au moins au niveau des principes. Il n'est pas question pour le moment d'indexer le prix du gaz à celui du pétrole, mais il est tout aussi clair qu'il ne peut être cédé à son prix d'aujourd'hui (environ 4 dollars). On en saura plus dans les jours à venir.

Mais une première leçon peut être tirée et elle intéresse tout le Tiers-Monde: les prix des matières premières peuvent être négociées et non imposées. C'est un acte de souveraineté qui est ainsi reconnu à l'Algérie et à travers ce pays à tous les autres. C'est un début de concrétisation de ce que doit être le dialogue Nord-Sud.

François Mitterrand donne ainsi l'exemple de la marche à suivre pour les pays du Nord.

Les Algériens, à leur manière, aussi sont un exemple pour les pays

gaz détermine les futurs rapports du Sud, pour ce qui concerne la entre les deux pays et au-delà des souveraineté. Car il faut avoir en tête les agissements de certains dirigeants du Tiers-Monde qui acculent leur pays à la faillite pour mieux estimer « cette volonté de construire un peu son pays ».

> Nous sommes bien loin de nos illusions de l'époque où il suffisant, pour appréhender les différentes situations, de classer nos pays en « progressistes » et « réactionnaires ».

> Nous en sommes aujourd'hui (en maintenant notre volonté de changement intacte) à exiger des dirigeants qui nous gouvernent, au minimum une volonté clairement affirmée, de construire le pays. avec tous les risques d'échec ou de réussite que cela comporte, et d'être les gardiens de sa souveraineté nationale.

Et dans le cas de l'Algérie de Chadhi, et quelles que soient les appréciations qu'or peut avoir sur le régime en lui-même, il est clair que cette volonté existe ...

Méjid Daboussi





UNE COOPERATION A HAUTEUR D'HOMME

eu de pays ont des relations empreintes d'autant de passion que l'Algérie et la France. Sans doute les épreuves de la longue guerre d'Algérie avec son cortège de plaies mal cicatrisées et les incidences qu'elle a eues dans la politique intérieure de la France pèsent encore lourd dans la balance. Mais au delà des morsures de l'histoire, il y a eu tant d'occasions ratées entre deux peuples que tout devrait concourir à rapprocher malgré les bavures du présent.

L'Algérie d'aujourd'hui qu'a visité Mitterrand, n'a plus rien a voir avec celle des Borgeaud et des Serigny et autres, symboles d'une époque révolue. C'est un pays en pleine mutation où 60 % de la population a moins de 20 ans et n'a pas connu les drames de la guerre. C'est une nation écoutée dans le monde, souvent porte-parole d'un

Annaba, gigantesque complexe industriel, semble être une des erreurs du régime car il n'y a pas eu de développement régional intégré qui aurait permis le décollage économique de toute une région.

A cela s'ajoute la main-mise ae l'état sur tout, qui n'est pas sans rappeler les pratiques facheuses des pays de l'est. Résultat : une bureaucratie pléthorique et un marché noir qui tend à s'installer. L'Algérie a découvert aussi les vertus de l'arabité; elle a retrempé sa foi dans une identité neuve symbolisée par l'adoption de l'arabe comme langue officielle.

Après le rude effort consenti sous Boumédienne, le corset se déssert et le pays respire un peu. On commence à entrevoir les contours précis du paysage politique. L'intégrisme musulman gagne de plus en plus d'adeptes dans la



L'échange de cadeaux entre les deux présidents

tiers-monde en pleine ébulition, et dont les prises de position vigoureuses mais réalistes en faveur d'un équilibre Nord-Sud forcent le respect sinon la compréhension.

C'est aussi une nation en construction, symbole du lien entre le passé et l'avenir dans une synthèse difficile à réaliser. Sortie exsangue en 1962 de l'épreuve de la querre, elle a vu son économie presque en ruine, la destruction d'une partie de l'infrastructure industrielle auxquelles s'ajoutent l'exode d'un million d'européens. Elle a redémarré à zéro.

A la période de politique brouillonne faite d'improvisations hâtives, empreinte de romantisme révolutionnaire mais non dénuée de charme qui caractérisait l'ère de Ben Bella, a succédé sous Boumédienne un socialisme austère qui cadrait mal avec la convivialité de ce peuple méditerranéen.

L'Algérie a entrepris dès 1965 une politique d'industrialisation accélérée faite de projets grandioses dont les résultats n'ont pas toujours été à la hauteur des espérances : jeunesse, les minorités berbères réclament un peu d'autonomie, bref, c'est un nouveau cap que l'Algérie va devoir franchir non sans mal.

La visite de Mitterrand plus qu'un symbole amorce une reprise du dialogue entre Paris et Alger. La qualité des partenaires, la franchise du langage s'y prètent. La politique giscardienne belliciste, presque agressive à l'égard de l'Algérie avait découragé toute tentative de rapprochement malgré la visite spectacle de Giscard à El-Djazaïr.

Entre les socialistes français et algériens les dossiers ne dormiront pas et des divergences y affleurent : Moyen-Orient, Sahara, négociations sur le gaz Algérien, rapatriement des archives etc... mais l'Algérie a été sensible au discours de Mitterrand à Cancun, aux gestes envers les immigrés et il y a tout de même une vision plus neuve et une volonté politique d'amorcer un tournant dans les tumultueux rapports entre la France et l'Algérie. Que l'intendance suive!

mve!
Macodou N'DIAYE



F. Mitterrand au carré des martyrs d'El-Alia dépose une gerbe de fleurs devant la tombe de Houari Boumédienne, le président défunt d'Algérie.

UNE PUISSANCE AFRICAINE

L'économie algérienne a été marquée, depuis une dizaine d'années par son orientation vers une industrialisation très poussée, fondée sur les recettes provenant de l'exploitation des hydrocarbures. L'Algérie est la troisième puissance économique de l'Afrique avec un produit intérieur brut supérieur en 1980 à 150 milliards de Dinars (I), et une croissance annuelle de 2,6 % en moyenne pour les années 70.

est une exploitation cohérente de ses ressources en hydrocarbures depuis 1971 (date de la nationalisation des avoirs des compagnies pétrolières) qui a permis à l'Algérie d'assurer son développement. Mais malgré les 12 milliards de dollars en devises qu'elle a ainsi gagnés en 1980, l'Algérie n'est pas une grande puissance pétrolière : au rythme actuel d'extraction, elle ne dispose que de 20 à 30 ans de ressources utilisables. Par contre. elle est la quatrième puissance mondiale détentrice de ressources gazières (3.700 milliards de m3 prouvés, 7.000 milliards possibles).

L'Algérie a su se doter non seulement de moyens d'extraction importants, mais aussi de moyens de transport, d'adduction et de transformation de ses hydrocarbures. Parallèlement, les autres industries de base ont été développées elles aussi : sidérurgie, mécanique lourde, cimenteries...

Ce qui fait qu'actuellement l'Algérie possède un appareil industriel de base important, même si la productivité et la rentabilité n'en sont pas aussi fortes qu'elles le pourraient (en raison notamment des lenteurs de la bureaucratie).

Cet accent mis sur l'industrialisation a nui au développement de l'agriculture. Bien qu'un peu moins de la moitié de la population active s'y consacre, l'agriculture algérienne (qui représente 8 % seulement du produit intérieur brut) ne permet pas d'assurer l'autoapprovisionnement alimentaire (dont le taux est tombé de 70 % en 1969 à 30 % en 1980!). D'où les pénuries momentanées, et surtout un déficit record de la balance agricole: 6 milliards de francs en 1979 (soit 4,9 % du produit national brut).

Sur le plan international, malgré son endettement encore important, l'Algérie jouit d'un bon crédit : ses réserves financières s'élèvent à 3,5 milliards de droits de tirages spéciaux. Cela est dû au redressement de la balance commerciale (excédentaire depuis deux ans grâce aux hydrocarbures), et aussi à la politique financière suivie par le gouvernement algérien (contrôle des dépenses, recours à l'emprunt presque nul depuis deux ans), sans oublier la «stabilité politique et institutionnelle » du pays.

Les orientations actuelles de l'économie algérienne respectent deux principes : celui d'une économie dominée par l'Etat dans un schéma de type socialiste, et celui d'un développement fondé sur ses propres ressources. Dans ce cadre, le plan quinquennal 1980-1984 s'est fixé quatre objectifs principaux :

1) Satisfaire les besoins individuels, essentiellement au niveau de la consommation (programme « anti-pénurie ») et du logement.

2) Atteindre une meilleure maîtrise de l'appareil industriel par une restructuration des entreprises (Sonatrach) et une amélioration des conditions de choix des investissements (rentabilité, meilleure répartition territoriale...)

ies, e

3) Réduire la dépendance extérieure aussi bien technologique que financière.

4) Préparer « l'après-pétrole » en essayant de faire baisser la part des hydrocarbures (97 %) dans le total des exportations.

Les échanges franco-algériens (2) pourraient, cette année, s'équilibrer pour la première fois depuis longtemps (jusqu'alors l'Algérie était déficitaire). La France est actuellement le second partenaire commercial de l'Algérie (après les USA), mais son premier fournisseur (environ le quart des importations algériennes). Cependant, les ventes françaises à l'Algérie ne concernent plus des contrats industriels importants (il s'agit plutôt de biens de consommation, d'aliments...); et un des objectifs de la visite de M. F. Mitterrand à Alger sera aussi la relance de la coopération industrielle.

Il faudra auparavant que soit résolue la question du prix du gaz algérien. L'Algérie aurait dû fournir à partir de cette année, 9 milliards de m3 par an (au lieu de 4 auparavant), soit le quart de la consommation française. Les négociations ont achoppé sur le fait que l'Algérie, soucieuse de tirer le maximum de ressources destinées à s'épuiser, réclame l'indexation du prix de son gaz sur celui du pétrole, pour obtenir à terme une parité entre les deux produits.

La France a évidemment rejeté cette demande. On s'attend toutefois à ce que la visite de M.F. Mitterrand, qui s'est déclaré, lundi dernier à Alger, « sensible à la notion de juste prix, celui que les Algériens doivent recevoir et celui que les Français peuvent donner », débloque ces négociations qui durent depuis deux ans.

Jibé.

(1) 1 Dinar = 1,20 FF environ (2) Pour une étude plus détaillée des rapports économiques et politiques franco-algériens voir « les rapports franco-algériens depuis 1962 » par Inga Brandell, l'Harmattan, 1981: L'immigration algérienne en France

DES ACCORDS D'EVIAN A LA FIN DU « NILLION »

Lionel ne va pas être content car son fameux « million » a vécu. Symbole de toute une politique, « l'aide au retour » a été supprimée cinq jours avant la visite de Mitterrand en Algérie. Cette décision a dû remplir d'aise les algériens, principalement visés, avec les autres maghrébins, par les multiples décisions de l'ex-Secrétaire d'Etat, qui pensait, ou du moins voulait faire croire aux français que le chômage pouvait être combattu par un départ massif des immigrés.

Combattue par les immigrés et les anti-racistes, et dénoncée par le Conseil d'Etat qui avait relevé plusieurs aspects illégaux, cette mesure a rencontré peu de succès chez les immigrés, puisque moins de cent mille personnes, familles comprises, ont accepté « l'aumône » proposée. Les immi-

grés algériens furent les moins enclins à prendre le million, certains préférant rentrer chez eux, en déclinant l'offre faite. Honneur et « nif » obligent. Réaction compréhensible lorsqu'on connaît l'histoire, particulière de l'immigration algérienne dont nous retraçons ci-après les principales dates et accords.

I - Les droits des Algériens en tant qu'étrangers en France découlent d'abord des Accords d'Evian du 19 mars 1962 (publiés au J.O. du 20 mars 1962 - p. 3019 et suivantes), qui sont entrés en vigueur le 1er juillet 1962.

Ces accords posent deux principes : * La liberté de circulation entre l'Algérie et la France affirmée

dans la « déclaration des garanties »

« Sauf décision de justice, tout Algérien muni d'une carte d'identité est libre de circuler entre l'Algérie et la France ».

* L'égalité des droits avec les citoyens français, hormis les droits politiques, notamment pour les travailleurs.

Cette égalité est affirmée dans la « Déclaration de principes relative à la coopération économique et financière » (J.O. du 20 mars 1962, p. 3021).

« Les ressortissants algériens résidant en France, et notamment les travailleurs, auront les mêmes droits que les nationaux français, à l'exception des droits politiques » dit l'article 7 de la déclaration. Cet article s'inscrit dans le contexte de l'affirmation du préambule : « La France et l'Algérie entretiendront des relations privilégiées notamment sur le plan des échanges.. »

Ces deux textes combinés ont alors pour conséquence de permettre à tout Algérien porteur d'une carte d'identité de pénétrer en France et d'y exercer une activité professionnelle sans contrôle particulier.

II - Devant les « abus constatés », les responsables des deux pays envisagent de « canaliser les mouvements de main-d'oeuvre ».

C'est ainsi qu'est signé un



Protocole Franco-Algérien sur les questions de main-d'oeuvre, du 10 avril 1964 (non publié). Ce protocole prévoit :

- la fixation annuelle d'un contingent de travailleurs en fonction des disponibilités du marché de l'emploi en France.

- un examen médical préalable au départ.

Ce dispositif se révèle parfaitement inefficace puisque un algérien entré en France comme touriste avec sa carte d'identité algérienne peut se prévaloir ensuite de l'égalité des droits avec les nationaux français pour prétendre légitimement exercer une activité professionnelle. Par ce biais, il échappe à la visite médicale de

sélection et rend illusoire le contingentement.

III - C'est alors qu'est signé entre les deux gouvernements l'Accord du 27 Décembre 1968 (publié au J.O. du 22 mars 1969 - p. 2901 et suivantes).

Cet accord relatif à la circulation, à l'emploi et au séjour en France des ressortissants algériens et de leur famille, prétend « apporter une solution globale et durable aux problèmes relatifs à la circulation, à l'emploi et au séjour des ressortissants algériens sur le territoire français ».

Il réaffirme le droit de «libre circulation des Algériens se rendant en France sans intention d'y exercer une activité professionnelle salariée ».

Il s'inscrit « dans le cadre de la déclaration de principe des accords d'Evian relative à la coopération économique et financière », autrement dit confirme la persistance de l'égalité des droits affirmée à l'article 7 de cette déclaration

déclaration.

La rédaction même de l'accord révèle le désir de la France de :

- contrôler les Algériens résidant en France, d'où création d'un titre de séjour appelé certificat de résidence

- contrôler l'entrée de nouveaux travailleurs non seulement en maintenant le contingentement et la visite médicale préalable, mais de plus en créant la carte ONAMO (Office National Algérien de la Main-d'Oeuvre) qui seule autorise le travail en France d'un Algérien qui n'y est pas encore établi.

- contrôler l'ensemble des mouvements de personnes par l'institution de l'obligation de présenter un passeport aux frontières pour toute personne non titulaire, soit du certificat de résidence, soit de la carte ONAMO. - En septembre 1973, le gouvernement algérien suspend la délivrance des cartes ONAMO. Cette décision est la conséquence d'une vague d'attentats racistes en France visant des ressortissants algériens.

Depuis cette date, il n'y a donc plus officiellement d'entrée en France d'immigrants algériens dans le but d'exercer une activité professionnelle.

L'accord de 1968 demeure cependant en vigueur, notamment en ce qui concerne la délivrance des certificats de résidence aux membres de la famille d'un ressortissant algérien et les conditions de renouvellement de ces documents.

v - Echanges de Lettres des 26 et 27 Décembre 1978 et du 20 Décembre 1979 (publiées au J.O. du 1er janvier 1980 p. 18)

Ces échanges sont intervenus dans le cadre de négociations relatives à l'application des accords entre la France et l'Algérie et à propos de la discussion de l'ensemble des problèmes de coopération liés à ces accords ; le but de ces échanges de lettres étant, dans l'attente d'un aboutissement des discussions et négociations, de prendre des mesures conservatoires :

Ces échanges de lettres au niveau des gouvernements prévoit :

- une première prolongation automatique d'un an des certificats de résidence de 5 et 10 ans arrivant à expiration en 1979.

- la prolongation automatique des certificats de résidence de 5 et 10 ans ainsi que de ceux déjà prolongés en 1979 et arrivant à expiration entre le 1er janvier 1980 et le 30 septembre 1980.

Ces mesures ne remettent pas en cause l'accord du 27 décembre 1968, est-il affirmé dans ces différentes lettres.

VI - Echange de Lettres du 18 septembre 1980 (J.O. du 4 janvier 1981)

Il a pour but de mettre en place, pour une période allant du 1er octobre 1980 (fin de la période de prolongation automatique des certificats de résidence prévue par les échanges de lettres de décembre 1979) au 31 décembre 1983, différentes mesures propres à permettre le retour volontaire et la réinsertion en Algérie de travailleurs algériens et de leur famille.

Pendant cette période, les certificats de résidence de ceux qui n'auront pas demandé à bénéficier d'une de ces mesures seront:

- soit renouvelés pour 10 ans pour les Algériens établis en France avant le 1er juillet 1962

- soit prolongés pour 3 ans et 3 mois pour les autres.

Ce bref historique est extrait d'une brochure du GISTI, à paraître prochainement, intitulée : « le droit au travail des algériens en France ».
GISTI, 46, rue de Montreuil - 75011 T'1: 367 04 06

Silence, on informatise ...

Passée inaperçue, l'informatisation du fichier des Algériens résident en France se poursuit par l'octroi de nouveaux documents de séjour. Ces documents sont des cartes de résidence valables 10 ans. Par ailleurs, ces titres sont la copie conforme des cartes d'identité française dites «informatisées» mais abandonnées à l'automne dernier par le gouvernement. Ils se présentent sous la forme d'une grande carte de crédit portant le nom, la photo et la signature reproduits sur le document au moven d'une impression à laser commandée par un ordinateur exploitant des données au préalable mémorisées.

Pour les responsables de la police, ces documents présentent l'avantage d'être infalsifiables, avis qui serait aussi partagé par certains responsables algériens en France qui auraient même demandé l'accélération du processus afin, disent-ils, de « couper l'herbe sous le pied des trafiquants ». C'est donc 800 000

personnes qui vont être mises sur fiche. Bien que des assurances aient été données quant à la « désinformatisation » des cartes conformément aux recommandations de la commission nationale informatique et liberté, (CNIL). L'informatisation se limiterait donc à la gestion d'un fichier dont l'exploitation est définie par une loi de 1978, interdisant les utilisations abusives notamment par une interconnexion des fichiers. La CNIL n'a jusqu'à présent, émis aucun avis négatif sur le fichier des algériens en France.

Quoique l'on en dise, il est quandmême surprenant qu'un projet initialement prévu pour les nationaux (Français) puis abandonné par le gouvernement, s'applique dans la plus grande discrétion pour la communauté algérienne.

Aujourd'hui, les Algériens, demain à qui le tour?

Silence, on informatise ...

F.A.



La quarantaine d'employés de Tecnic-Service, à la sortie d'une réunion à l'Inspecttion du Travail. L'homme au premier plan (voir détail photo du bas) dénude son avant-bras le lundi précédent, il s'est fait mordre par le chien d'attaque qu'avaient apportés les six vigiles qui ont envahis les locaux de l'Inspection pendant la réunion de conciliation.

Page suivante : une délégation des employés en réunion à l'Inspection du Travail. En face d'eux, l'inspecteur du travail du XVIIIème arrondissement, témoin direct des exactions patronales, monsieur Clerc, dont la déposition reste... brumeuse.

Un blessé, deux plaintes chez les sans-papiers à Tecnic-Service, Paris

WESTERN DE VIGILES A L'INSPECTION DU TRAVAIL

Après la Bastille, une autre affaire de milice éclate: l'introduction, lundi 23 novembre dans les locaux de l'inspection du l'inspection du l'inspection du l'inspection de l'inspection, d'une réunion de la réunion de la réunion, d'une milice armée de pistolets, grenades lacrymogène et chien d'attaque ...

Tout commence 80 rue Marcadet, à l'entreprise Tecnic Service, société de dépannage rapide, où quarante travailleurs immigrés distribuent clandestinement les prospectus publicitaires de la société, ce aux ordres d'un certain « Monsieur Max ». Payés environ 100 F par jour, touchant leur paye chaque semaine, comme dans la majorité des cas, les employés décident d'entamer le vendredi 6 novembre, un mouvement de grève pour obtenir un contrat de travail. discussion s'engage immédiatement avec « Monsieur Max », qui déclare alors n'être pas le directeur de la société. Première surprise des employés, qui restent pourtant très aimables : « On avait rien contre lui, dira l'un d'eux, il nous expliquait ses problèmes, on discutait calmement ». C'est finalement une femme, Mme Belhassem, que Max présente comme sa femme aux employés, qui signe les contrats de travail le samedi 7 novembre. De cette journée, un témoignage important, celui de Caroline Kunestaar, interprète et journaliste, amie de l'un des grévistes et présente sur les lieux : « Je suis prête à témoigner, me dira-t-elle, que j'ai vu cette femme signer les contrats de travail. L'ambiance était détendue, tout le monde était content, et on a laissé sous-entendre aux employés qu'ils avaient du boulot pour longtemps ».

Vendredit 13 novembre, premier anicroche: les employés qui sur la foi des contrats de travail ont repris le trvail dès le lundi, vont chercher leur paye, comme chaque semaine. « Monsieur Max » explique alors que les contrats de travail ont pour conséquence la mensualisation des salaires. Il faudra attendre la fin du mois pour toucher sa paye, quant aux acomptes ils ne seront versés que quinze jours après la signature des contrats -soit le 20- conformément à la loi. L'argument légal porte, et ren-

dez-vous est pris pour le vendredi suivant, dans l'entente générale.

Vendredi 20 novembre, second épisode : les employés apprennent dès le matin que deux d'entre eux sont licenciés. Rendez-vous est pris le soir même avec «M. Max», après la journée de travail. Le soir, coup de théâtre : lorsque les quarante employés de Tecnic-Ser-

vice rentrent dans les locaux de l'entreprise, tout a disparu. « Il avait tout déménagé, explique un employé, les bureaux, les instruments de travail, jusqu'aux moquettes ».

« M. Max », pour une obscure raison, revient sur les lieux. Encore une fois, la discussion s'engage, dans laquelle M. Max explique qu'il ne peut pas payer dans l'immédiat, que les charges sociales nouvelles pour lui l'obligent à différer les paiements.

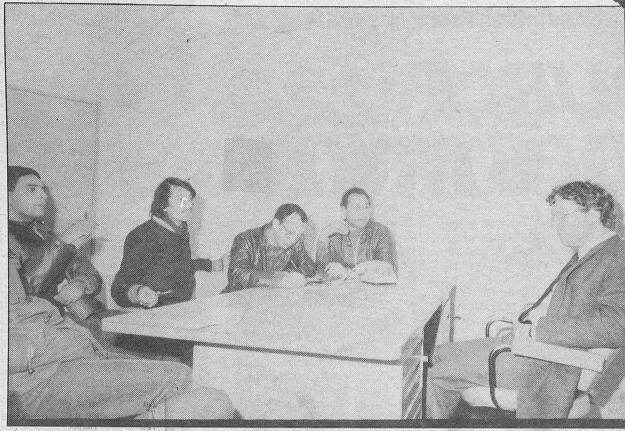
Devant une situation bloquée, les employés et un patron apparemment conciliant prennent spontanément rendez-vous avec l'inspecteur du travail du XVIII° pour lundis suivant, puis se dirigent jusqu'au commissariat où «Monsieur Max» accepte de signer une déclaration dans laquelle il reconnait avoir déménagé le matériel de son entreprise.

Le lundi 23 Novembre, M. Max, qui déclare à présent s'appeler Monsieur Belhassem, pénètre dans le bureau de M. Clerc, inspecteur du travail, et s'assied, entre Clerc et son adjoint. Face à eux, de l'autre côté du bureau, Clerc fait entrer les quarante employés de Tecnic Service, qui s'entassent tant bien que mal dans la pièce, assis ou debout, ce qui permettra à Clerc de dénoncer, une semaine plus tard, « l'attitude parfois infantile (sic) de grévistes, qui, outre des éclats de voix, se sont laissés aller à s'asseoir devant la porte ». Si l'on doit chercher une attitude infantile, ce n'est pourtant pas du côté des grévistes, qu'on en juge :

Au moment où, d'après M. Clerc, on était sur le point de parvenir à un accord, le «témoin» de M. Belhassem, apparemment







prénommé Georges, sort pour le prétexte d'aller chercher quelque chose à manger et remonte quelques instants plus tard accompagné de six hommes armés et du propriétaire de l'immeuble.

Dans les bureaux, c'est la panique : les secrétaires s'enferment, plus personne ne bouge. Selon les témoignages, deux miliciens restent en faction dans le couloir, toutes armes dehors, un troisième dans l'embrasure de la porte, armé d'une grenade lacrymogène, tandis que les trois autres, laissant dépasser leurs pistolets de leurs poches et escortés d'un chien d'attaque, font s'aligner les employés contre le mur.

Monsieur Clerc est un fonction-naire de l'administration et un bon fonctionnaire sait jouer sur les mots : «Je ne dis pas qu'ils n'avaient pas d'armes, déclare-t-il, je dis que je ne les ai pas rues. J'ai vu le chien, effectivement, un chien d'attaque. Peut-on considérer ça comme une arme?

Eh oui, la suite le prouve : l'un des grévistes, Ahmed Gamal, a le malheure de toucher au téléphone et est pris à partie par les miliciens ; une brève altercation s'ensuit et Gamal tombe, entraînant une chaise avec lui. Immédiatement, le chien bondit et le mord à l'avantbras droit. Ça non plus, M. Clerc ne l'a pas vu : « j'ai vu monsieur Gamal tomber, j'ai vu l'altercation, mais je n'ai pas vu le chien bon-

dir ». Bien qu'il ait lui-même conduit Gamal à l'hôpital Saint-Louis, que ce même hopital ait délivré un certificat médical attestant les blessures de l'employé et un traumatisme psychologique.

A la suite de l'incident, l'un des miliciens, qui semble être le chef dit : «Max, sortez!» «Monsieur Max», ou Belhassem fait alors le tour du bureau, de façon à se trouver au milieu des employés, afin de déclarer : « Vous voyez, je suis séquestré ». Il se tourne vers les employés et crie : « Alors, qui a besoin de fric, maintenant ? ». Personne ne répond. Avant de sortir, il aurait encore, selon tous les témoignages des employés, proféré des menaces à l'encontre de l'inspecteur: « Et toi, aurait-il dit, motus, sinon fais gaffe! » Chose que Monsieur Clerc nie formellement: Moi menacé? Je n'ai jamais été menacé! »

Reste que l'attitude de l'inspection du travail est loin d'être claire : lorsque les employés de Tecnic Service iront porter plainte au commissariat (2 plaintes, l'une au nom de trente-neuf des employés, la seconde au nom d'Ahmed Gamal), l'histoire paraîtra tellement incroyable à l'officier qu'il lui faudra appeler l'inspection ou la secrétaire confirmera entièrement les dires des employés.

Une semaine après, voilà sa déclaration au téléphone : « Une milice à l'inspection du travail ? De toutes façons, l'obligation de réserve m'obligerait au silence, mais je peux vous dire de ne pas trop faire attention aux faux bruits. Ne dramatisez pas. Vous

Sans Frontière

voyez, je suis encore vivante ». Monsieur Clerc quant à lui, ne semble pas autrement pressé de donner suite à l'affaire : il n'a pas porté plainte, s'est contenté d'écrire un rapport à ses supérieurs hiérarchiques. « Un rapport favorable aux employés, précise-t-il, puisque j'y prononce le mot « agression » du côté patronal et que je notifie qu'il n'y a pas eu séquestration ». Si on lui demande pourquoi il n'a pas porté plainte : « je travaille dans une administration et j'agis en conséquence. J'ai préféré à mas conséquence. J'ai référé à mes prendront la décision qui convient ». Porter plainte, il y avait pourtant de quoi : outre la violation de domicile par la milice, on peut retenir l'usurpation d'identité, Monsieur Max ne s'appelant ni Belhassem ni autrement, mais Dadoul Israël.

Quant au règlement de cette histoire, les pouvoirs publics ne se pressent pas, au contraire : M. Clerc propose de morceller l'affaire, minimisant l'aspect pénal, donc la milice, et mettant l'accent sur le règlement prudhommal de l'affaire, le paiement des salaires en particulier. Si là aussi il y a urgence (les employés se trouvent incapables de payer leurs loyers), il n'en faut pas moins, d'après l'inspecteur, « trouver un moyen pour régler la situation avec le minimum de risques », par exem-ple remise de chèques d'avocat à avocat, ce qui nécessite que « Monsieur Max » prenne à son tour un avocat. Quand ? Aucune réponse n'est donnée à cette question.

Autre question sans réponse : il semble que les plaintes des employés concernant l'agression aient été classées ; pourquoi ? Au ministère du Travail, on m'explique qu'« il s'agit là d'une affaire très délicate, qu'aucune déclaration ne peut être faite pour le moment ». Une autre version des évènements semble avoir été rapportée au ministère. Laquelle? Par qui?

«Si aucune information n'a été ouverte, m'explique maître Anwar, on risque d'être coincé au moins sur le plan pénal. Nous allons porter plainte directement auprès du Procureur de la République et attendre. En ce qui concerne l'action prudhommale, je pense par contre qu'on peut arriver à faire payer les salaires ».

Autre possibilité d'action : la pétition. L'écrivain Françoise d'Eaubonne, mise au courant de l'affaire, a d'ores et déjà écrit une lettre aux ministres du travail et au Garde des Sceaux et prépare d'autres actions.

Reste qu'on aimerait assez comprendre la réserve des pouvoirs publics concernant une affaire aussi grave qui dépasse largement le problème des sans-papiers pour poser celui des milices patronales et de la démocratie.

Marc Weitzmann

Un petit blanc bien sec

Les Espagnols auront-ils la double nationalité?

On prépare en Espagne un projet de loi sur l'émigration. Ces jours derniers s'est achevée la préparation du projet de loi sur l'émigration, loi qui remplacera celle de 71, inadaptée aux nouvelles conditions économiques et sociales.

Ce novueau projet ne change pas beaucoup dans les principes généraux, l'émigraton restant un besoin pour nombre d'espagnols. On ne parle guère que de légiférer ce qui se pratique depuis plusieurs années, enseignement de la langue d'origine, participation à la vie politique, assistance culturelle,

La question la plus importante reste la reconnaissance de la double nationalité, qui ouvre des perspectives nouvelles aux espagnols qui ont dû passer parfois la moitié de leur vie en « étranger », sans profiter de tous les droits des pays d'accueil.

Il faudra attendre les résultats de la discussion à la Chambre des Députés avant de voir cette loi entrer en fonction. Mais si toutes les dispositions qu'elle contient restent un peu abstraites, n'est-ce pas parce que l'on a négligé de consulter les intéressés, préférant s'adresser aux grands partis politiques, aux syndicats et aux diverses administrations?

Les parents dans la rue

Le « Colleceif des Parents en Liste d'Attente en Maternelle du 18° », créé le 21 Novembre, et «l'Union Locale des Parents d'Elèves » appelle à une manifestation le 3 décembre à l'Hôtel de Ville, et annonce qu'une délégation se rendra le 10 du même mois au ministère de l'Education Nationale.

Une conférence de presse s'était tenue le 14 Novembre à la Mairie du XVIIIe, qui avait rassemblé une centaine de personnes et le soutient des élus PCF, PS, SNI, SGEN, du MRAP, du Collectif Anti-Raciste, LCR, OCI, AFP. Les revendications portaient sur la scolarisation des 500 enfants en liste d'attente (dont 250 dans le seul quartier de la Chapelle-Goutte d'Or), et contre les classes surchargées ou à double niveau.

Suite à quoi le Ministère avait décidé de faire procéder à une enquête sur la scolarisation dans le

Le 21, à la suite d'une réunion, était créé le Collectif 18° pour la scolarisation de tous les enfants et décidés la manifestation du 3 décembre et l'envoi d'une délégation au ministère le 10.

A noter que les seuls représentants des parents concernés de l'Union Locale FCPE et du Collectif anti-raciste se sont prononcés en faveur de la création du Collectif

Les élus communistes ont déclaré ne soutenir les initiatives qu'en leurs noms et titres d'élus et ne pas pouvoir engager le PCF. Quant aux représentants socialistes, s'ils soutiennent la manifestation de l'Hôtel de Ville, ils déclarent « ne pas souhaiter » se rendre au ministère ...

LE RAPPORT SUR LE TRAVAIL CLANDESTIN DE SEPTEMBRE 1980

e travail au noir, fléau social, signe de crise économique ou simplement inhérent au système représente trois à cinq pour cent de la population active des pays de l'OCDE suivant le BIT. (Bureau International du travail).

En France, un premier rapport avait été remis à L. Stoléru en novembre 80, alors qu'il était Secrétaire d'Etat, auprès du ministre du travail. Nous présentons le résumé de ce rapport qui est le dernier en date.

Ce rapport tente de définir le travail clandestin, les secteurs concernés et quelques propositions de répression.

Le rapport note que le travail au noir prend différentes formes et va de l'aide du voisin obligeant au cumul d'emploi, en passant par le travailleur immigré « sans papiers ».

Plus précisément trois points sont discernés:

- l'emploi non déclaré de salariés qu'ils soient partiellement employés, telle la femme de ménage, ou à plein temps comme dans les ateliers de confection ou d'industrie hôtellière.

- l'employé est déclaré mais sur une base partielle des heures effec-

- le salarié, déclaré ou non, cumule deux emplois alors que son statut l'interdit : le chomeur indemnisé, le fonctionnaire, le travailleur étranger sans carte de travail ...

Le rapport relève l'ampleur du phénomène qu'il qualifie « d'économie immergée » ou « souterraine » et tente de cerner les causes au niveau de la demande et de l'offre.

Au niveau de l'offre, le travail au noir permet un revenu supplémentaire, qui au niveau social permet de modérer les revendications salariales.. L'offre provient essentiellement des secteurs où les salaires sont les plus bas.

Au niveau de la demande, il est évident que les employeurs y trouvent un intérêt substanciel et une souplesse des effectifs. Ceci apparaît nettement dans les secteurs de la confection, l'agriculture et l'hôtellerie.

Le rapport ne nie pas les

phénomènes sociaux dans leur ensemble, à savoir:

- la hausse du chômage - la réduction du travail

le développeemnt du travail posté

- le poids croissant des charges. Ce rapport avait pour but aussi d'étudier de nouvelles formes de

répression du travail illégal. Un arsenal de sanctions au niveau du fisc, de la sécurité sociale existe mais est insuffisant surtout en ce qui concerne les donneurs d'ouvrage dont les fraudes sont plus subtiles que celles des artisans.

Le rapport reconnaît que les travailleurs illégaux sont plus pénalisés que leurs employeurs, notamment les immigrés sans papiers pour lesquels, il préconisait la reconnaissance de leurs droits sociaux (sécurité sociale, retraite) ... avant de les expulser.

En conclusion, le rapport estime d'une façon pessimiste que le travail clandestin s'adapte aux législations destinées à le combat-

B. KH

iustice

12 décembre 1981

Manif des sans-papiers

Voilà maintenant 8 mois que la Gauche est au pouvoir. Dès le mois de juin, le gouvernement a pris un certain nombre de mesures en direction des immigrés : arrêt des expulsions, régularisation des « sans papiers », mais aussi Lois concernant le Droit d'Association, l'Etnrée et le Séjour et la lutte contre le travail clandestin.

Si, de toutes ces mesures, se dégagent certains aspects positifs, cela n'est pas le cas sur de nombreux points, et notamment la loi « Bonnet-bis », la circulaire transfrontière, etc ...

Ces mesures maintiennent en fait le statut à part des immigrés que nous avons toujours combattu et que nous continuerons à combattre sous le mot d'ordre de Français-Immigrés, tous unis pour l'égalité des droits et la solidarité internationale.

Aujourd'hui, dans le cadre de la procédure de régularisation, des dizaines de milliers de travailleurs immigrés se sont présenté aux différents guichets dans l'espoir d'obtenir une carte de travail et de séjour (pour les salarié(es)s),

une carte de résident (pour les Algériens et une carte professionnelle (pour les marchands ambulants).

Cependant, les critères exigés par le gouvernement (être entré avant le 1/1/81 et justifier d'un emploi stable et d'un contrat d'un an) loin de répondre à cet espoir, constitue, au contraire, une entrave à toute véritable régularisation. De plus, de nombreuses catégories de « sans papiers » n'ont jusqu'à ce jour pas eu de réponses et notamment les saisonniers et les marchands ambulants. Ces critères sont donc inacceptables.

Par ailleurs:

- au rythme actuel de délivrance des cartes de un an (1300 au 25 oct. 81).

- au rythme des réunions des commissions Ad-hoc (30 par semaine et par Département).

- à l'expiration des premiers récépissés de 3 mois (début décembre).

- à l'approche de l'échéance de la période de régularisation qui concerne, selon les estimations entre 200 et 300 000 immigrés. Des milliers de dossiers restent par conséquent bloqués, mettant une fois de plus les «sans papiers» dans la précarité.

Toutes ces entraves (critères restrictifs, lenteurs de la procédure, blocage dans certaines préfectures ...) ne font · que favoriser les employeurs clandestins qui s'opposent à la régularisation et qui organisent contre les travailleurs leurs milices fascistes, ainsi que tout un réseau de trafic de papiers (contrats ...) dont les seules victimes sont les travailleurs

 $Cette\ situation\ est\ tout\ autant\ inacceptable\ !$

Dans l'immédiat, nous exigeons : -l'accélération de la procédure et le déblocage des dossiers déjà

- le rapport de la date du 31 décembre 81.

Manifestation samedi 12 décembre 81 à 14 heures — M° Barbès Les « faux-papiers » se sont manifestés pour la première fois

LA DOUBLE GLANDESTINITE

Accompagné par des militants de l'A.S.T.I. 15°, une trentaine de Travailleurs Immigrés pour la plupart d'Afrique Noire sont venus à l'APTM 239 rue de Bercy pour rendre les fauxpapiers avec lesquels ils vivaient et ils travaillaient.

Ils ont fait la déclaration suivante :

« Si nous sommes aujourd'hui en possession de faux-titres de séjour et de travail, à notre nom, sous un autre nom, ou emprunté à un ami ou à un parent, ce n'est pas par plaisir, cela a été pour nous une absolue nécessité celle de travailler pour vivre et envoyer de l'argent à notre famille.

Bien souvent dans le passé, certains ont été arrêtés, licenciés, emprisonnés. Cependant, ils sont restés en France et ont recherché du boulot. Pour nous, vivre avec de fauxpapiers, c'est la peur continuelle, des contrôles dans le métro, au boulot, des dénonciations, de la prison.

Vivre avec de fausses identités, c'est encore plus dur, c'est se faire appeler par un autre nom, être toujours sur le qui-vive, c'est perdre totalement son identité. Ajoutez à cela que les passeurs ont bien souvent pris nos passeports et que nous ne pouvons plus prouver notre vraie identité.

Se faire embaucher avec la carte d'un frère, c'est le risque de tomber tous les deux.

Arrêtés, nous sommes bien incapables de dire qui nous les a vendus, car ceux qui les vendent prennent toutes leurs précautions, en changeant, en sachant où nous trouver en nous donnant des rendez-vous dans les endroits les plus divers (bars, rues ...)

Pour nous, le 10 mai a été un grand jour, celui de voir finir cette situation pourrie et malgré notre fausse carte, nous sommes tous allés chercher notre première autorisation de séjour.

Quand nous avons vu les conditions de régularisation, nous avons été terriblement déçus.

Comment est-ce possible de faire signer un contrat à un patron qui pense, nous avoir embauchés régulièrement ou qui feint de l'ignorer.

Beaucoup d'entre nous qui ont tenté le coup ont alors été licenciés.

Dès le mois d'août, par l'intermédiaire de notre association, nous avions posé notre problème au Secrétariat aux Immigrés.

Celui-ci vient de faire un geste en notre fayeur et nous l'en remercions. Par la circulaire en date du 21 octobre, le Gouvernement prévoit qu'il n'y aurait pas de poursuite contre ceux qui remetraient leurs faux et qu'il n'était plus besoin d'avoir de contrats dès lors qu'on avait du travail.

Cependant, des risques demeurent celui de voir des magistrats ne pas suivre les consignes des policiers voulir à tout prix nous faire subir des interrogatoires poussés comme dans le passé (perquisitions, rafles ...) des Directions Départementales effectuer des contrôles chez les employeurs, de telle manière, que nous serons mis à la porte.

La circulaire nous semle en cela trop imprécise et par là même dangereuse.



Cependant, nous sommes décidés à faire malgré tous les antécédents du septennat passé, confiance au nouveau Gouvernement et nous demandons de témoigner qu'actuellement, nous rendons nos fauxpapiers et que nous travaillons.

Nous ne sommes pas responsables de la procédure mise en place, et nous demandons au Ministère de donner des directives précises pour qu'il n'y ait pas de bavures.

Nous vous demandons de faire l'information et nous vous tiendrons au courant de la suite des évènements.

Nous sommes décidés à lutter, car nous ne voulons pas perdre notre travail et nous voulons nos cartes de séjour et de travail ».

Nous organisons une fête le dimanche 6 décembre 1981 à 14 heures au 14 rue de Nanteuil - 75015 Paris. Le but de cette fête est de créer une solidarité active autour des sanspapiers de notre quartier (plus de 250 à ce jour). Pour cela nous pensons parler de l'exploitation du tiers-monde cause de l'immigration, dire qu'un véritable dialogue Nord-Sud passe par la régularisation de tous les sanspapiers.

14ème congrès du syndicat de la magistrature

UNE JUSTICE SOUS INFLUENCE?

is à l'index par « l'ancien régime », un projet de loi déposé par M.

J. Foyer (l'obligation de réserve) allait mettre son existence en jeu. L'année 1981 s'annonçait mal pour le syndicat de la magistrature. De plus, les juges du S.M., devenaient la cible privilégiée de la hiérarchie et de M. Sécurité Alias Peyrefitte : mutations des juges Ceccaldi et Joinet, suspension du juge Bidalou parce qu'il prit la défense des résidents sonacotra.

Mais le vent de l'Histoire a tourné, avec le 10 mai, et a donné un nouveau souffle au syndicat de la magistrature.

C'est donc sous une affluence record plus de trois cents magistrats que s'est tenu le XIVè congrès du S.M. les 27, 28 et 29 novembre au palais de justice de Paris ; sur le thème inévitable « Justice et Changement ».

Le S.M. regroupe aujourd'hui un millier de magistrats soit un cinquième de la magistrature.

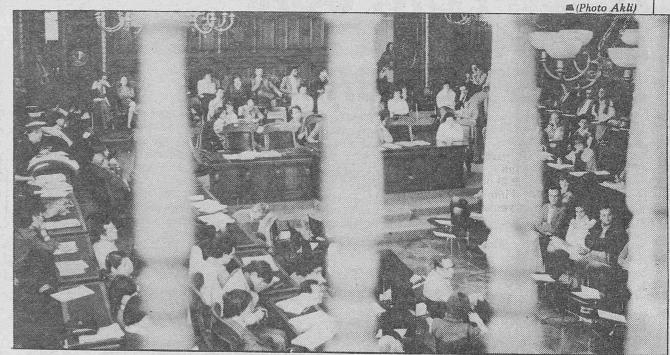
Alors l'indépendance de la magistrature mythe ou réalité? Comment rendre une justice de gauche tout en restant indépendant à l'égard du pouvoir politique? Ces questions furent au centre du débat général, et paradoxa-

lement provoquèrent un certain mal à l'aise chez les congressistes. Jusqu'à ce que certains reprochèrent à

d'autres : « de ne plus parler, depuis qu'ils étaient dans les ministères ». En effet, il y a aujourd'hui une quinzaine de magistrats du S.M. membres

de cabinets ministériels.

Dominique Charvet conseiller technique auprès du secrétaire d'Etat à l'immigration répondra à ces petites attaques en tendant en quelque sorte la perche à ses collègues:



"La justice, constitue un facteur d'incertitude pour le pouvoir exécutif. Elle peut-être le grain de sable glissé dans ce qu'il cherche à mettre en place pour faire le bonheur des gens à leur place » Avis pas du tout parta-

gé par Jean Pierre Michel aujourd'hui député membre de la commission des lois : « l'Indépendance et la déhiérarchisation sont des terrains dangereux et peuvent se retourner contre nous ». Le ton a été donné, le débat est loin d'être clos il ne fait que commencer. Mais un autre débat, celui de la hiérarchisation, cheval de bataille du S.M. depuis des années reste plus que d'actualité. Se défendant de réclamer des « têtes » le S.M. croit d'avantage aux réformes de structures. Certaines ont été entreprises, d'autres se font attendre... Le manque d'empressement du gouvernement à secouer l'arbre qu'est la magistrature, sucitent quelques inquiétudes et font dire au SM que la politique du gouvernement n'est pas « claire ».

Mais comme le disait assez justement le juge Bidalou (cf SF du 20.11.81) « Maintenant on se persuade du changement en changeant les lois mais saurat-on conduire l'application de la loi hors des chemins piégés de l'habitu-

Au delà de ces revendications le S.M. souhaite vivement que la justice se transforme. Bien que satisfait du changement, il refuse néanmoins d'être un exécutant de la chancellerie fut-elle de gauche, mais espère donner vie aux nouvelles lois pour peut-être enfin faire « ce qui est juste est fort » et non plus comme par le passé faire « ce qui est fort est juste ». Mais M. Peyrefitte n'avait peut-être jamais lu Montesquieu...?

Farid Aïchoune

ieunes

Réponse à Isabelle Taboada

L'IMPOSSIBLE ASSIMILATION

La deuxième génération, concept, réalité ou fiction idéologique, suscite beaucoup de débats et de passion.

De là à parler d'assimilation, c'est une responsabilité que seuls les chercheurs et sociologues assumeront. Un jeune immigré répond.

Les recherches « scientifiques » peuvent permettre d'arriver à une meilleure connaissance des facteurs favorables ou défavorables non pas à une assimilation que nous pensons impossible, encore non souhaitable, mais en tous cas à une heureuse adaptation.

A ce propos, nous nous voyons obligés de nous poser des questions nous rapportant à l'assimilation, à l'intégration des immigrés (lère ou 10° génération).

En outre, l'intégration des travailleurs migrants (lère ou 10e génération), au milieu d'accueil s'est-elle réalisée en France?

Ce milieu psychologiquement fermé ou hostile, laisse-t-il l'espoir à une intégration culturelle ?

L'intégration au milieu social du pays d'accueil ne postule-t-elle pas la connaisance de la langue, l'accoutumance aux formes extérieures de la vie (habit, nourriture, rythme de vie). Ne postule-t-elle pas également la connaissance des institutions, les modes de penser et de sentir; n'est-il pas ici que l'intégration devient plus difficile, sinon impossible?

Que l'intégration de la première génération se soit soldée par un échec, parce que les «valeurs» sont différentes ou parce que l'immigrant ne se responsabilise pas, ou parce qu'il manque «d'éducation», que pouvons-nous dire de la 2° ou de la 10° génération où l'immigrant né en France ou venu trop

jeune, s'accoutume, s'acclimate, et s'adapte tant bien que mal mais ne tend pas vers une assimilation progressive avec la population autochtone.

Même la naturalisation ne peut pas faire disparaître en lui « le complexe » de se sentir différent et d'être considéré comme étranger.

Nous voyons donc que l'assimilation d'un côté comme d'un autre par droit à la différence ne peut constituer l'aspiration réelle de tous les partenaires. Par contre, à propos d'adaptation, on peut se demander si oui ou non, il y a des formes et des degrés d'adaptation?

Les immigrés vont de l'isolement absolu à un niveau de ressemblance avec l'entourage où chacun se heurte à un plafond plus ou moins élevé, selon l'expérience et le tempérament de tout un chacun.

Certains restent inadaptés, ils ne sont pas nécessairement mécontents.

D'autres restent instables ou inquiets, mal à l'aise avec l'entourage, et mal à l'aise avec euxmêmes.

Ils se plaignent et ils espèrent toujours trouver mieux sans y parvenir. Ceux-ci retournent souvent dans leur pays d'origine, ou continuent à attendre le fait nouveau, l'emploi rêvé qui doit changer leur existence.

D'autres encore, se sentent déclassés, ce sont ceux qui n'ontpas trouvé ce qu'ils attendaient et en accusent volontiers le milieu d'accueil.

Il y a encore ceux dont l'horizon se borne à la vie professionnelle ou familiale, introvertis et peu curieux, dont les centres d'intérêts trouvent vite une limite. Ceux-ci ne sont pas nécessairement en désaccord avec le milieu, ils réussissent presque toujours dans leur entreprise, s'installent et se créent une situation qui les satisfait.

Un grand nombre resteraient tout à fait étrangers s'ils ne voyaient grandir leurs enfants, en harmonie avec le milieu local où ils vivent. L'enracinement de leurs enfants est le meilleur gage de leur propre adaptation (mais quel enracinement?)

Ces degrés d'adaptation ne se trouvent pas isolés dans la réalité. Ils comportent tous des éléments communs ou représentent des moments différents dans une adaptation progressive.

Toutefois, une adaptation totale et sans conflit, représente une exception. Elle se réalise par une accoutumance graduelle ou par des facteurs de socialisation ordinaires tels que l'enseignement, la formation, l'information, l'encadrement pédagogique et social. La valorisation de la culture et des langues matérielles et nationales.

Mais de telles solutions sont elles toujours suffisantes?

est-il possible d'aider l'immigrant à s'adapter au milieu et dans l'affirmative, par quels moyens?

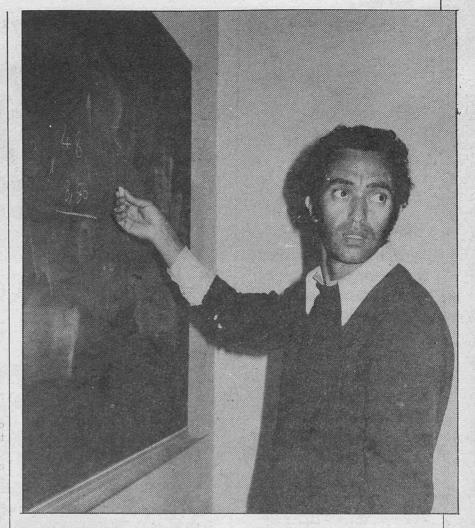
problème se pose au niveau de l'élaboration de leur personnalité. Ce qui induit les origines, les cultures, les valeurs familiales et nationales. L'identité et tout ce qui pèse sur le conscient et l'inconscient.

N'y a-t-il pas là des contraintes et des contradictions, avons-nous apporté des réponses structurantes aux interrogations formulées ou non de ces enfants? Car les interrogations au niveau de l'identité surgissent très tôt à partir du moment où l'emploi inévitable de deux langues ou plus, avec parfois des survalorisations et des dévalorisations de l'une ou de l'autre langue est d'usage courant au milieu familial et social.

N'est-il pas aussi dangereux de voir que certaines études procèdent à une massification en englobant tous les immigrés dans une seule entité, en oubliant les dissemblances liées à l'itinéraire migratoire, à sa condition même, à ses causes et à ses effets. Cette différence aspectuelle des approches du problème de l'immigration et des immigrés lère ou 10° génération, donne lieu à des solutions et légitiment des mesures qui la plupart du temps, ne sont pas suffisamment souples pour être adaptables et adaptées aux immigrés.

Ahmed A.





Session de formation à l'ICEI

LES PARENTS S'INTERROGENT SUR LEURS ENFANTS

ICEI, association 1901 sous l'égide du secrétariat à l'immigration a parfois des soubressauts heureux, grâce à son service formation. Ce dernier s'emploie entre autre à la sensibilisation des travailleurs sociaux concernés par l'immigration agents hospitaliers, gardiens d'H.L.M. ...) et anime de nombreux stages pour les responsables d'associations immigrées.

Samedi 28 novembre avait lieu une journée un peu particulière animée entièrement par des stagiaires issus d'une quinzaine d'associations culturelles et sportives immigrées.

Passons outre, l'intétrêt pédagogique d'une telle démarche qui clôturait quatre Week-end de stage, car l'intérêt était ailleurs : dans le thème choisi par les stagiaires à savoir la « deuxième génération ».

Aïe! une expression bateau mais qui recoupait des préoccupations légitimes des stagiaires pour la plupart parents d'enfants scolarisés en France. Si beaucoup des yougoslaves, portugais et maghrébins présents revendiquaient comme une nécessité l'apprentissage des langues et coutumes de leurs pays respectifs, ils ressentaient confusément la nécessité d'un libre choix pour leurs enfants.

Plutôt qu'une journée d'animation, illustrée par des projections, il s'est agit d'un débat entre les stagiaires et leurs différents invités dont François Geais, conseiller auprès du secrétaire d'état à l'immigration, des responsables de la direction des écoles, et aussi de centre de foyers surveillés, ainsi que de délégués d'Ambassades.

Nous n'entrerons pas dans les détails du débat qui embrassait plusieurs sujets, entre autre celui de chiffres : Génération II ou génération zéro -pourquoi pas génération spontanée aussi!

Ce fut un débat semblable à tant d'autres.

Ce qui est à retenir de cette journée fut le fait que des associations aux buts limités car sportives, culturelles voire folkloriques s'ouvrent davantage à la vie sociale et politique qui les entoure. Or, ce sont elles qui sont le plus proche de leurs communautés et sont appelé à y jouer un grand rôle. On peut leur reprocher de s'être cantonné pendant longtemps dans des domaines étroits, mais c'est oublier toutes les difficultés même de leurs existences.

Aujourd'hui, un premier cadre législatif peut favoriser l'émergence d'une pluralité massive d'associations immigrées, encore faut-il leur permettre des moyens matériels adéquats d'existence. En un mot, comment leur assurer un financement qui garantisse leur autonomie. L'ICEI, le FAS en autres, allouent actuellement des subventions, mais les lourdeurs du système sont telles qu'il faudrait songer à une nouvelle structuration des organismes de subvention où les associationsauraient leur mot à dire.

B. KH.

tuyaux

OEDIPE, C'EST CELUI QUI A TUÉ SA MÈRE ET VIOLÉ SON PÈRE ...

J'AI TOUT BON A VOTRE TEST M'SIEUR!



Depuis quelques temps, il se trouve beaucoup de théoriciens pour soutenir l'idée d'une intelligence pure. Or les tests pratiqués sur des enfants loin d'en faire la démonstration nous livrent le témoignage sur leur milieu socio-culturel. Il n'existe à l'heure actuelle aucun critère scientifique sérieux pour établir les paramètres d'une innéité de l'intelligence en dehors des contingences matérielles.



roce à l'intelligence innée soit morte et que l'on ne croie plus à l'infériorité des « races ». En 1966, Garret, s'appuyant sur les travaux de Terman, nous propose ce beau morceau d'anthologie : si l'on croise des noirs qui ont en moyenne 80 de Q.I. et des blancs qui ont en moyenne 100, on obtiendra une population qui aura en moyenne 90 et non plus cent et ces dix points sont fondamentaux « ils représentent la différence entre les flèches des cathédrales et les huttes de terre, la différence entre une nation civilisée et la sauvagerie » ...

Nous allons voir qu'il y a une obtenue au test et l'origine sociale (nous emploierons ce seul mot, social, afin de ne pas avoir à répéter à chaque fois qu'il s'agit également des différences culturelles, c'est à dire de culture, car il s'agit bien d'un fait social alors que l'on voudrait nous faire croire que « l'intelligence est innée et que les tests qui mesurent le Q.I. mesurent cette aptitude) que faut-il conclure? Klineberg nous apporte un début de réponse : « les tests soulèvent des problèmes dont l'heureuse solution dépend d'un grand nombre de facteurs : l'expérience personnelle antérieure de celui qui est l'objet du test, l'éducation qu'il a reçue, la connaissance qu'il a de la question sur laquelle il est interrogé, les motifs d'ordre rationnel ou affectif qu'il a d'obtenir de bonnes notes, son état émotionnel (anxiété par exemple), le degré d'affinité qu'il a avec l'expérimentateur, sa connaissance

De la supériorité des flêches de cathédrale sur les huttes de terre...

LES TESTS D'INTELLIGENCE POUR DEFENDRE L'OCCIDENT

de la langue dans laquelle est posée la question, etc ... »

Résultats obtenus au test d'intelligence par la population : 2,2 % obtiennent un Q.I. inférieur à 70 6,7 % ENTRE 70 et 80 16,1 % entre 80 et 90 25 % entre 90 et 100 25 % entre 100 et 110 16,1 % entre 110 et 120

entre 120 et 140

supérieur à 140

Que peut-on penser de cette répartition régulière de l'intelligence ? La réponse apparaît claire, dès l'établissement du test en 1905, Binet établit son test sans le secours des statistiques mais en s'appuyant sur l'idée pré-établie de l'inégalité naturelle des individus selon des phénomènes repérables dans la société de son époque, une répartition en groupes de l'intelligence et de la réussite sociale.

Il se base pour celà sur les *réussites* scolaires. Il est intéressant de comparer les résultats ci-dessus et les proportions de diplômes obtenus par les recrues du contingent français (les calculs sont bien entendus effectués sur les hommes seuls).

0,5 % ont obtenu le doctorat, l'agré gation ou un diplôme d'in-0,5 % génieur après 4ans d'études supérieures.

2,6 % la licence complète ou un diplôme d'ingénieur après 3 ans d'études techniques supérieures

1,5 % des certificats de licence ou un diplôme d'ingénieur après 2 ans d'études

3,4 % le baccalauréat ou l'équivalent

3,2 % le baccalauréat 1° partie ou l'équivalent

Il y a une relation étroite entre la note obtenue et l'origine sociale

10,9 % le B.E.P.C. ou l'équivalent 51,3 % le certificat d'études ou un niveau supérieur sans diplôme 25,1 % savent lire et écrire sans

le certificat

1,5 % ne savent ni lire ni écrire.

On s'aperçoit par exemple que les individus ayant des Q.I. supérieurs à 110 sont représentés par les titulaires du B.E.P.C. ou doctorat, etc ...

Tout cela pour montrer que Binet a bien trouvé un instrument qui mesure quelque chose, puisque se basant sur les réussites scolaires, il peut grâce à son test espérer repérer les élèves qui réussissent plus ou moins bien, l'avantage de son test c'est qu'il permet rapidement de détecter cette adaptation scolaire, mais en aucun cas il n'a pu, tester l'intelligence (qui reste encore à définir). La question se complique lorsqu'on y introduit des interrogations sur les

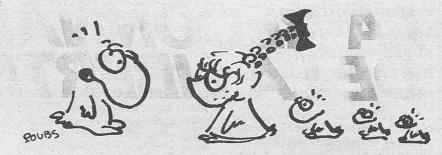
différentes classes sociales. On s'aperçoit très vite que ce test est très marqué par une idéologie chrétienne et de classe. C'est à dire simplement qu'il y a des inégalités structurelles devant l'acquisition des programmes scolaires selon les différences sociales.

Deux motivations sont importantes, les bénéfices que l'on peut retirer à partir du test (par ex. bénéfice scolaire) et la plus ou moins grande tendance à se conformer à l'autorité (le test est en général imposé).

A l'école et à la maison, l'enfant apprend à se conformer à l'autorité des tâches qui lui sont proposées par les autres. Ces attitudes dépendent beaucoup du milieu familial de l'enfant. Grosso-modo on peut dire que les enfants de la classe moyenne/supérieure sont nettement plus favorisés.

Aspirations intellectuelles plus grandes liées au travail des parents, à leur disponibilité pour s'occuper des enfants (temps de travail, personnel de ménage, etc...) des horaires de travail (travail non posté, rarement de travail de nuit) du degré de fatigue, Ces personnes font souvent un travail socialement valorisé et sont elles-mêmes plus curieuses (à cause même de leurs préoccupations per-

VOUS, AU MOINS, VOUS N'AVEZ RAS DE PROBLÈME DE TRANSFERT AVEC VOTRE PSYCHOLOGUE...



sonelles : enseignants, ingénieurs, par ex.). Les enfants de ces différentes classes sont dès leur plus jeune âge plongés dans un «bain culturel» où le travail scolaire est soit très valorisé soit considéré comme « allant de soi ».

Contact très précoce avec les livres, la musique, la peinture et toutes les formes d'art.

On pourrait multiplier les exemples quant au meilleur armement que l'enfant des classes bourgeoises aura face aux tests qui tous font appel au langage ou à des habitudes culturelles. Les enfants des classes les plus favorisées ont plus de chance de se retrouver à une position sociale proche de celle de leurs parents. Le test de Binet ou les formes dérivées mesurent bien quelque chose : une reproduction sociale (due à des facteurs sociaux) et pas l'intelligence, une adaptation socio-culturelle transmise par l'école et non une faculté transmise par les gènes.

Ceci, différents auteurs, à des époques différentes et dans différents pays nous l'ont bien montré : un exemple américain, il s'agit d'une région du Kentucky où les écoles sont rares et dans un milieu très agricole.

Question : « si tu vas acheter six cents de bonbons chez l'épicier alors que tu as 10 cents, combien te reste-t-il?

Réponse: « je n'ai jamais eu 10 cents et si je les avais je ne les dépenserais pas en bonbons, maman en fabrique ».

Question: si tu as mené paître 10 vaches appartenant à ton père et que 6 d'entre elles se soient égarées, combien en ramèneras-tu à la maison?

Réponse: Nous n'avons pas de vache mais si nous en avions et que j'en perde 6, jamais je n'oserais rentrer chez moi »

Résultat 0, car l'enfant n'a pas pu donner la réponse que l'on attendait de lui, c'est à dire 4 ; à travers un soi-disant problème de la vie de tous les jours, on lui demandait de faire un exercice scolaire, une soustraction.

Des exemples français : que ferais-tu si on t'envoyait chercher du pain et que le boulanger te dise qu'il n'y en a plus ?

Bonnes réponses : en trouver ailleurs, en demander à une voisine, acheter des biscottes, prendre du pain de mie.

Maurvaises réponses : demander quand il y en aura pour revenir en chercher plus tard.

On voit dans cet exemple, que les bonnes réponses renvoient à des habitudes *culinaires*, pécuniaires (comparer le prix des biscottes et du pain) et même de mode de vie (demander à une voisine).

« Quand on est en retard pour arriver quelque part, que faut-il faire?

R.: il faut se dépêcher, courir, se presser, *prendre un taxi*.

Mon voisin vient de recevoir de singulières visites chez lui, j'ai vu rentrer successivement, un médecin, un notaire, un prêtre. Que se passe-t-il chez mon voisin? Il faut bien sûr dire qu'il est en train de mourir ... celà va de soi.

On veut donc nous faire croire qu'à travers des questions qui ne font pas appel aux acquis scolaires, on détecte quelque chose qui serait l'intelligence pure ... et les acquis de classe ou de culture là-dedans, nous vous en laissons juge.

Tous ces tests, vos enfants les ont passés ou peuvent les passer ; et ceci pour les orienter (chacun à sa place), il est clair que ceux qui emploient ces instruments connaissent leur valeur ségrégative et ils continuent en se retranchant derrière leurs justifications pseudoscientifiques. Il est possible de donner les réponses de ces tests, nous les avons.

Nous avions dit dans les précédents numéros que nous reproduirions tout un test dans le journal; il s'avère que celà est impossibe pour une question de place, mais vous pouvez passer à la boutique de Psychologie. Nous pourrons vous donner toutes les indications pour vous préparer ces tests dans les meilleures conditions.

Différents exemples utilisés dans cet article sont tirés de : «Intelligence-mythe et réalité» H. Salva-Ed. sociales.

" $Le\ Q.I.$ " M. Tort - Ed. Maspéro. GIPSY 22 bd de Reuilly Paris $12^{\rm e}$. Vendredi 18h-20h.



tunisie

Exclusif





Interview avec Habib Achour, président de l'UGTT:

"J'AI OBTENU LA RECONNAISSANCE DE LA LIBERTE SYNDICALE"

H. Achour a bien voulu, à chaud, nous accorder un entretien, en présence du Secrétaire Général de l'U.G.T.T, Taieb Baccouche.

QUESTION: Pouvez-vous nous préciser le contenu de votre entretien avec le Président Bourguiba?

HABIB ACHOUR: Je commence par vous dire qu'une réunion avec le président ne doit pas être divulguée totalement, nous n'avons pas l'accord du président ou du premier ministre pour divulguer le contenu de cette réunion. Je peux vous dire que la discussion a été sérieuse et chacun a défendu durement son point de vue. Notre point de vue tendait à obtenir la levée des restrictions, la levée de l'exclusivité et la possibilité pour moi de réintégrer mon droit totalement, aussi bien syndical que politique et ce conformément à la résolution du congrès de GAFSA, ce que les camarades de l'UGTT n'ont cessé de revendiquer auprès du président, quant à la position du premier ministre.

Naturellement, il avait un autre point de vue, en fin de compte un concensus a été obtenu qui affirme la reconnaissance totale de la liberté de l'UGTT, dans son activité et de s'organiser comme elle l'entend.

QUESTION: A-t-il été question d'Amnistie Générale?

H.A.: Je crois que nous avons parlé vaguement de cette question, mais c'est l'objet de notre entretien qui a pris le plus de temps et on a eu très peu de temps pour discuter d'autres questions.

QUESTION: Quelles sont les prérogatives du président de l'UGTT, comment définissez-vous votre nouvelle fonction?

(H. Achour esquive la question)

H.A.: Pour ce qui concerne les relations entre syndicalistes au niveau de la direction, il y a eu des différents, naturellement, mais n'empêche que l'amitié nous réunis. Taïeb Baccouche continua à entretenir des relations avec les camarades, disons de l'opposition (opposition à l'intérieur de l'ÜGTT), mais c'est une opposition dans l'Union et non une opposition éternelle. Tout le monde était d'accord sur le contenu des résolutions du congrès de Gafsa. Bien sûr les camarades ont eu plus d'une fois une position sérieuse et courageuse pour obtenir la levée de l'exclusive.

QUESTION : N'y aurait-il pas une dualité entre le

poste de Président et celui de Secrétaire Général de l'Union ?

H.A.: Il ne peut y avoir de rivalité, nous avons déjà travaillé ensemble depuis longtemps au sein de l'UGTT, et il existe entre nous une

Le tournant ?

Un mois jour pour jour après les élections législatives qui ont abouti au résultat que l'on sait, Habib Achour, le Secrétaire Général de l'U.G.T.T., Union Générale des travailleurs Tunisiens, lors du mouvment populaire du 26 janvier 1978, a été gracié par le Président Bourguiba et désigné, par la Centrale comme président.

Rentré à Tunis la veille, venant de Kerkennah où il était assigné à résidence, M. Habib Achour a été reçu pendant une heure le lundi 30 novembre par le Président de la République, avant de rejoindre le Conseil National en réunion depuis trois jours, où il a été longuement ovationné.

C'est un évènement de la vie sociale et politique tunisienne.

Condamné à dix ans de prison, il y a trois ans, Habib Achour a été assigné en résidence surveillée.

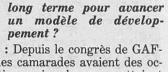
Déchu de ses droits politiques le dirigeant syndicaliste était l'objet d'une « exclusive » que ses camarades refusaient, tant du point de vue politique que strictement juridique. Depuis le congrès de Gafsa, en avril 1981, ils exigeaient la levée de cette mesure, la centrale était unie dans cette revendication même si elle était traversée de courants divergeants quant aux modalités d'y parvenir.

Cet évènement constitue un tournant. Car Habib Achour inaugure une fonction de président, qui est loin d'être honorifique, au moment où on constate un renouveau du mouvement social, dans l'enseignement, le textile, et très récemment, le 1er et 2 décembre, la grève générale des cheminots, et alors que les espérances sur les élections législatives ont été largement déçues.

L'absence de toute représentation parlementaire de l'opposition investit de fait les députés syndicalistes élus le premier novembre d'une tâche particulière : être le porte-voix et le relais parlementaire du mouvement démocratique qui traverse le pays.]

Habib Achour va-t-il pousser dans ce sens ? C'est l'un des enjeux de la période qui commence, et c'est loin d'être le seul. amitié et une totale fraternité. Cette fraternité qui existait avant quand j'étais Secrétaire Général, continue aujourd'hui avec tous les camarades qui ont à la tête de l'UGTT et nous sommes sûrs de faire oublier aux autre différents qui existent dans l'organisation; l'UGTT est unie et bien forte.

QUESTION : Quelle politique va adopter



H.A.: Depuis le congrès de GAF-SA, les camarades avaient des occupations qui ne leur permettaient pas de s'occuper sérieusement d'un problème aussi important, mais l'UGTT est dotée d'un bureau d'études. Je ne sais pas si le camarade Taieb Baccouche a mis



l'UGTT? Va-t-elle se confiner dans une position purement revendicative, ou va-t-elle proposer un projet de société? Discutera-t-elle avec le gouvernement sur la gestion des affaires du pays? Va-t-elle demander d'accercer un droit de regard sur l'élaboration du plan et par exemple, sur la définition du contenu des conventions collectives actuellement en cours de négociation?

H.A.: Tout ce que je peux vous dire c'est que l'UGTT a l'intention de poser ses revendications, elle est dotée d'un bureau d'études qui tient des réunions périodiques avec des camarades spécialistes pour chaque secteur en plus des travaux de la commission administrative des syndicats de base qui sont assez compétents pour défendre eux-mêmes leur point de vue et leurs revendicatiosn.

L'UGTT naturellement coordonne les travaux et aide nos fédérations syndicales à oeuvrer pour aller dans un sens qui leur permet de réaliser le « maximum ».

QUES'TION: Vous n'avez pas un projet politique à

Serverens Styles

en train ce bureau d'études et s'il a préparé quelque chose.

(A ce moment là, T. Baccouche, présent, intervient).

TAIEB BACCOUCHE: Nous partons des résolutions du 14° congrès et de la brochure que nous avons élaborée par la même occasion et de ce qui a été fait au cours du Conseil National de 1978.

Nous sommes liés par le Conseil National et le congrès de GAFSA. Le bureau d'études est encore embryonnaire par manque de moyens mais il est appelé dans les plus brefs délais à se développer et à approfondir ces questions. Il va de soi que nous ne sommes pas un gouvernement pour présenter tout un projet de société. Nous estimons qu'il est de notre devoir de présenter des orientations, des positions et de disctuer des choix que nous propose le gouvernement, concernant le développement du pays.

QUESTION: Depuis quelques temps, certaines personnalités près du pouvoir parlent de l'éventuel pacte social (projet gouvernemental qui implique une alliance entre le PSD, l'UGTT, l'Union des agriculteurs, et l'union des patrons).

H.A.: en ce qui concerne ce pacte social qui a fait couler tant d'encre, je tiens à préciser encore une fois que l'UGTT n'a jamais participé à la création de ce pacte social. C'est une feuille de papier que le premier ministre à l'époque, H. Nouira a tiré de sa poche et donné pour lecture au ministre du travail. Surle champ, je leur ai dit que l'UGTT ne reconnaît pas ce pacte social qui a été fait à son insu. Naturellement, c'était immédiatement après augmentation des salaires, ce qui avait énormément énervé l'UT-ICA (CNPF tunisien). Devant la position du patronat tunisien, je n'ai pas tenu à faire un grand fracas ni une opposition publique pour ne pas emmener nos camarades à ne pas reconnaître le pacte social en question pour éviter le refus des augmentations par le patronat. C'est dans ce sens que j'ai laissé sous silence ce pacte social et des fois même, je l'ai présenté comme étant quelque chose d'utile, cela m'a coûté beaucoup.

L'intervention des camarades qui m'ont accusé d'avoir reconnu et acepté ce pacte social.

QUESTION: Comment voyez-vous l'avenir de l'alliance entre le PSD et l'UGTT. Val-il y avoir un prolongement du pacte électoral dans la vie politique des semaines et des mois à venir.

H.A.: Le front electoral a été décidé à un moment donné, je crois que l'UGTT a décidé de se placer à égale distance entre tous les partis. Cette décision d'après Taieb Baccouche et les camarades, je crois qu'ils la maintiennent et ne peuvent aller à son encontre, et cette décision a été prise pour des considérations dont je ne peux rien vous dire parce que je viens de sortir aujourd'hui même de l'ombre, je ne connais rien de cette situation et peut-être dans quelques jours, je verrai plus clair et je pourrai vous dire.

Juste avant les élections, j'ai été contacté et menacé, en cas d'intervention de ma part dans la campagne électorale, de retourner en prison.

Interwiew couplée:

le Phare/Tunis Sans Frontière/ Paris réalisée par Tahar El Ayachi colonie

Face à la montée du mouvement indépendantiste, le gouvernement français avait trouvé une riposte bien particulière: stimuler la colonisation de peuplement. Kala-Lobé explique les enjeux de la situation et retrace l'histoire de cette colonie que certains appellent déjà « la petite Algérie » de Mitterrand.



La Nouvelle-Calédonie : un TOM bien particulier

LE MALHEUR D'ETRE KANAK

'est seulement en 1951 que la France après plus d'un siècle d'occupation, accorde le droit de vote au peuple Kanak.

Quand le premier colon débarqua sur le « Lagon le plus beau du monde », la Nouvelle-Calédonie, il se trouve en face de 200.000 Kanaks. Cela se passait au XVIIIème siècle. A la Toussaint 1981, 20.000 européens défilent dans les rues de Nouméa; ils n'ont qu'un cri à la bouche; « rester français! ».

Face à cette foule blanche, excitée et rétrograde, 250 Kanak à l'autre bout de la ville tiennent une réunion, eux ne hurlent pas, ils affirment tout simplement une évidence : l'indépendance. Que s'est-il passé entre ces deux moments?

Pendant tout le temps ou la France a colonisé et mis les Kanaks dans les réserves, la vie politique et sociale de ce peuple, le seul vraiment autochtone, a été au point mort.

Ils ont attendu presque un siècle avant d'accorder l'accès au vote et à l'école à ce peuple qui, selon le gouverneur Feuillet (1903), n'avait pas une civilisation très avancée, car, « à la fête des ignames les adolescents qu'il s'agissait de mettre hors de page étaient littéralement criblés de flèches ». Il leur appartenait de les éviter par leur habileté à sauter en l'air à peu près comme aux notres d'obtenir la moyenne au baccalauréat. Mais l'échec qu'il avaient à redouter était plus irrémédiable. Par cette san-

ction, on peut juger du programme de leurs études : et il faut reconnaître que c'était le système d'instruction publique le mieux en rapport avec leur état social ». Alors c'est sûrement à cause de cela que la France a poursuivi sa mission civilisatrice, en écartant le peuple Kanak de toute la vie de son pays. la vie d'un homme pour y arriver ; pour inciter l'européen à y aller il faut l'appâter. Les européens làbas, ne touchent pas que des salaires, ce sont eux aussi qui possèdent la majorité des terres.

Posséder la terre ne leur suffit pas, il leur faut aussi s'approprier les richesses du sous-sol.

Ce sont les étrangers, principalement des blancs, qui sont majoritaires.

Le peuple Kanak ne fut pas jugé assez sérieux, ni assez laborieux pour exploiter sa principale richesse : le nickel. En fait, la raison pour laquelle on a écarté les Kanaks de l'exploitation de leur propre richesse même si ils devaient le faire en tant que travailleurs exploités se trouve ailleurs : les salaires. Ajourd'hui on parle d'une majorité, qui selon la règle de la démocratie européenne devrait remporter toutes élections. Mais ce qu'on oublie de dire, c'est que les européens ont envahis la Nouvelle Calédonie pour surtout se faire du franc calédonien ; tout individu européen qui va travailler en Nouvelle Calédonie voit son salaire doubler, et le retraité, sa retraite augmenter de 75 %. Toute cette caste de « pieds-noirs » se voit en plus gratifier de toutes sortes de primes « chaleur, vie chère »... Mais la Nouvelle-Calédonie est loin, très loin, il faut plus d'une journée dans

Dans leur réserve les Kanaks peuvent s'adonner aux cultures vivrières, mais malheur à eux si au tréfond de ces réserves l'européen décèle les richesses insoupçonnées. Le Kanak n'aura plus qu'à déguerpir sans aucun recours possible.

La France n'a pas usé que d'arguments racistes pour ex-

ME DONNE DE L'URTICAIRE



ploiter, spolier la terre Kanak. Dès 1964, elle a imprimé sa loi. En ces années gaulliennes la Nouvelle-Calédonie devient territoire d'Outre-mer, (TOM, pour parler commes les spécialistes). A sa tête trône un haut commissaire qui régente toute la vie économique, sociale et politique du pays ; pour calmer ces « sauvages » on a crée quand même une Assemblée Territoriale qui n'a aucun pouvoir. Cinq ans après cette forfaiture, la jeunesse Kanak répond en descendant sur Nouméa, elle affirme son identité et sa différence : c'est « le mouvement des foulards rouges » qui prend naissance (2 septembre 69). Les européens pas encore majoritaires, par l'intermédiaire de leur force d'ordre tirent sur cette jeunesse galvanisée.

A partir de ce moment, la France d'alors va entreprendre la repopulation de la Nouvelle-Calédonie; européens, thaïtiens, chinois, tout le monde va se précipiter sur « le plus beau lagon du monde ».

du monde ». Onze ans après, les Kanaks se retrouvent dans une situation aberrante : ils sont chez eux, mais ce sont les étrangers qui sont majoritaires. Des étrangers principalement blancs européens et français.

Les peuples Kanaks se sont regroupés dans un front indépendantiste qui comprend 5 organisations (Union Calédonienne, Parti de Libération Kanak, Union Progressiste Mélanésienne, Parti Socialiste Calédonien, Front-Uni de Libération Kanak).

Certains européens progressistes participent à ce front, et l'un d'eux, Pierre Leclercq, pour avoir osé transgresser la loi colonialiste a été lâchement assassiné en septembre dernier. On a voulu présenter le problème néocalédonien comme un problème racial, ce qui n'est pas exact, les Kanaks sont peut-être les derniers « indiens » du globe. Ils ne nient pas que les européens fassent aussi partie de la Nouvelle-Calédonie, ils disent une chose toute simple : aujourd'hui les enfants de ce pays se trouvent être minoritaires sur leur terre, par une décision extérieure à leur volonté. A défaut de mieux, ils veulent que cette politique d'amenuisement soit stoppée. Bien sûr, il ne faut pas soulever les vieilles pierres de l'histoire, mais au fond si on se penche bien sur l'histoire des peuples colonisés, c'est toujours la même histoire qui recommence. Les indiens aujourd'hui doivent demander la permission aux américains de rester sur la terre de leurs ancêtres, les Kanaks voudraient ne pas arriver jusque là. Généreux, ils acceptent que l'européen ait le même droit qu'eux pour décider de l'avenir du pays, mais à condition qu'il ait résidé au moins 10 ans en terre calédonien-

ne.
D'autres peuples se sont installés sur d'autres terres, ils ont travaillés sur ces terres, les ont mises en valeur, mais il ne viendrait à l'idée de personne de leur reconnaître un droit de décision sur leurs terres d'exil.

Engomé Kala-Lobé



NIDOISH, CHEF KANAK

11 mars 1981 : Le « défunt » secrétaire d'Etat au DOM TOM s'envole vers les cointrées lointaines pour aller faire sa propagande giscardienne pour les élections. Il a choisi comme étape, l'île Maré, situé dans l'archipel des îles Loyautés, une dépendance de la Nouvelle Calédonie. Le chef coutumier Kanak Naisseline Nidoïsh n'est nullement informé de cette visite impromptue sur son territoire; Paul Dijoud sera reçu avec les honneurs que doivent un peuple luttant pour son indépendance, à son oppresseur. Un millier de Kanaks, leur chef en tête empêcheront son avion d'attérir. Il atterit quand même grâce aux gardes mobiles. Plusieurs personnes sont bléssées, dont Naisseline Nidoîsh. ui est naisseilne nidoish :

C'est d'abord, un jeune homme très doux qui vous explique très calmement en prenant soin de bien prononcer pour vous tous les mots pour que vous compreniez bien la tragédie du peuple Kanak.

Naisseline a 36 ans aujourd'hui, avant d'être chef coutumier, 'lu de l'Assemblée Territoriale de son pays, indépendantiste et socialiste, il fut un adolescent Kanak comme les autres, peut-être un peu plus doué. Il est remarqué par ses professeurs, et envoyé à Montmorency France, pour poursuivre ses études. Il fera des études de sociologie, et s'en retournera chez lui. Ses premiers ennuis avec les forces d'occupations françaises commencent en Septembre 1969. Des jeunes Kanaks ont osé manifester et distribuer un tract en langue Kanak dans Nouméa « la blanche ». Avec d'autres de ses camarades, il est arrêté pour « apologie au meurtre », fait

plusieurs mois de prison. De ces évenements naîtra le mouvement des « foulards rouges » qui revendique la personnalité Kanak.

Pour qualifier ce mouvement Nasseline parle de « revendication nationale anticolonialiste et anti-impérialiste ».

1969 est une année charnière, car en face de la montée de la revendication Kanak, la France va favoriser l'immigration des européens en Nouvelle Calédonie. Par réaction à ce « génocide par substitution », des jeunes comme lui vont se tourner vers leurs racines. Nasseline, accepte d'assumer ses fonctions de chef coutumier, il accepte même l'épouse qui lui est destinée.

En 1972, il est arrêté de nouveau, celui qu'on présente alors comme « l'épouventail Kanak » sera encore une fois empoisonné, à nouveau il en ressortira en 1978. Malgré toutes ces tracasseries, Nasseline ne désarmera pas et continuera à travers le mouvement (Palika hier et aujourd'hui Libération Kanak Socialiste) à se battre pour l'indépendance de son pays. Il était dernièrement en France et expliquait:

« Il faut briser l'image exotique du Kanak; nous ne sommes ni des enfants ni des sauvages, ni des assistés, nous sommes un peuple qui lutte pour l'indépendance Kanak ».

Maria

La Nouvelle-Calédonie en fiche

Nouvelle calédonie (terme qui ne veut rien dire) Superficie: 19.013 Km2 Iles principales:

- Nouvelle Calédonie
- Iles des Pins
- Iles Loyauté
- Iles Belep - Iles de Chesterfiel

- Walpole, Surprise, Huon Population: estimation 1976 56.500 Mélanaisiens (Kanaks) 53.000 Européens 10.900 Walésiens 7.000 Polynésiens

Capitale : Nouméa (60.000 habitants) dans l'île de la Nouvelle Calédonie

Histoire:

1774 - Archipel « visité » par le Capitaine Cook

Capitaine Cook 1853 - La France s'empare de l'Archipel

1964 - L'Archipel devient Territoire d'Outre Mer 1981 - ?

Le pessimisme de la FAO

e 25 novembre s'est achevée à Rome, la 21° conférence bisannuelle de la F.A.O. (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture). Cette institution, rappelons-le, «a pour tâche de définir les tendances mondiales des approvisionnements alimentaires et d'aider à améliorer la production de vivres ».

La partie la plus importante des travaux de cette conférence a été consacrée à la discussion du budget de la F.A.O. pour les deux années pleines à venir (Biennum 1982/83). Le libanais Edouard Saouma, qui avait été, au début de la session, réélu directeur général de l'Organisation pour six ans, avait proposé un projet se montant à 368 millions de dollars (contre 278 millions pour le Biennum 1980/81). Ce projet n'a guère enthousiasmé la majeure partie des pays industrialisés qui prônaient plutôt « l'austérité budgétaire » en cette période de récession mondiale.

Le droit de veto n'existant pas à la F.A.O., il a finalement pu être adopté, à une majorité très large des 152 pays membres, un budget de 366,6 millions de dollars, soit une augmentation de 32 % environ par rapport au précédent. Dans le cadre de ce budget, le montant des



Guinée exceptés), des pays à l'économie planifiée (« Pays de l'est »), et de trois pays in-dustrialisés (Australie, Autriche et France). Ce dernier soutien a permis d'éviter que cette 21° conférence ne tourne à un affrontement entre « donateurs » (les pays in-dustrialisés) et « bénéficiaires » (les pays du Tiers-Monde). La position de ceux qui ont approuvé le budget a été résumée par M. W.R. Meswele (Botswana): » :« Si nous sommes d'accord sur le fait que le niveau actuel des investissements des pays en voie de développement dans l'agriculture est en général insuffisant, et que la plupart de ces pays ne peuvent alimenter leur propre programme de développement, alors nous pouvons seulement convenir que l'assistance extérieure doit être augmentée, si l'on veut permettre à ces pays de faire des progrès significatifs »

M. E. Saouma, pour conclure, a souligné que l'accroissement budgétaire n'était que de 2,9 % en termes réels, soit à peu près l'équivalent du taux d'expansion démographique des pays en voie de développement.

Si les désaccords sur le budget on été profonds, aucun pays n'a par contre critiqué les orientations fondamentales de la F.A.O.: caractère



sommes allouées au programme technique (opérations directement finnancées par la F.A.O. elle-même : aides directes, opérations de secours d'urgence, etc) passe de 32,6 millions de dollars à 47 millions (soit un accroissement de 44 %).

Pour la première fois dans l'histoire de la F.A.O., le budget n'a pas été voté avec l'approbation de la majorité des principaux donateurs. En effet, cinq pays industrialisés (Etats-Unis, Grande-Bretagne, Japon, République Fédérale Allemande et Suisse), représentant 34 % des contributions de l'organisation, s'y sont opposés, et neuf autres pays (Belgique, Brésil, Canada, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Nouvelle-Guinée et Nouvelle-Zélande), représentant 9 % des contributions, se sont abstenus. Les Etats-Unis, qui contribuent pour 25 % au budget, avaient même menacé au débat des discussions de retirer les sommes supplémentaires, qu'on leur réclamerait de leur contribution aux autres agences spécialisées de l'ONU.

En revanche, le budget a reçu le soutien de l'ensemble des pays en développement (Brésil et Nouvelleprioritaire du développement agricole et alimentaire dans les négociations globales recommandées par le Sommet de Cancun, et la priorité donnée par la F.A.O. à l'Afrique.

Cependant, les conclusions de la conférence sur l'état de l'alimentation et de l'agriculture sont plutôt pessimistes. Ainsi, malgré l'amélioration due aux récoltes abondantes de ces dernières années chez les principaux producteurs (Argentine, Canada et USA), les perspectives à long terme restent : « préoccupantes » : pénuries alimentaires attendues dans les pays les moins avancés d'Afrique et d'Asie, état actuel des réserves mondiales de céréales insuffisantes (16 % de la consommation mondiale, alors que le seuil minimum de sécurité est de 17-18 %), et « désaffection croissante » envers les mécanismes d'aide multilatéraux. Enfin, M. E. Saouma a souligné que « ni la collaboration technique ni l'assistance alimentaire, que ce soit pour des projets de développement ou des cas d'urgence, ne doivent être proposés ou refusés pour servir les fins politiques d'un quelconque état membre ».

Antitrust

colonie

Un indépendantiste, un peu marginal, Cabort-Masson a ouvert notre série: sa parole était amère. Les Maoïstes, malgré leurs contradictions apparentes, travaillent aussi dans le sens d'une libération de leur pays. Les luttes aussi minimes soientelles de tous ceux qui essayent de secouer ce bastion du colonialisme réussi qu'est la Martinique sont un pas pour un autre demain. Nous avons certainement oublié beaucoup d'autres combattants.

La série se clôt sur ce qui fut à l'origine de cette situation aux horizons troubles dans laquelle se noye la Martinique, la Départementalisation.

Fallait-il vouloir être « français » à une époque où la majorité du Tiers-Monde voulait se libérer du joug colonial? La gauche martiniquaise n'a-t-elle pas raté là le rendez vous avec l'histoire des peuples opprimés?

es tâches de la gauche martiniquaise, ainsi que celles du mouvement indépendantiste sont immenses, pourront-ils les assumer? Toute cette histoire coloniale a commencé par une méprise de l'histoire moderne des peuples colonisés. Nous sommes en 1947, la Martinique sort hébétée d'une guerre, qui n'est pas la sienne, pendant laquelle, elle a payé un lourd tribundes martiniquais sont morts sur les lieux de bataille en métropole. Le pays lui-même, ce qu'il a refusé de suivre Vichy sera sanctionné pour faits de résistance. C'est le temps de l'Amiral Robert «Antan Robé». Un temps-cauchemar, un temps à oublier, où le toloman et la farine de manioc deviennent la denrée alimentaire de base de toute famille martiniquaise. Les femmes et les hommes qui étaient enfants ou adolescents à cette époque, s'en souviennent comme d'une des périodes noires de leur vie. Daniel Guérin évoquant dans « les Antilles « décolonisées » (Maspéro) cette période de juste-après guerre, décrit la Martinique comme un pays au degré 1 du sous-développement. Est-ce pour échapper à cette fatalité (la famine, l'analphabétisme ...) de l'histoire contemporaine des pays du Tiers-Monde que des hommes de la gauche martiniquaise, et non des moindres car il s'agit d'Aimé Césaire en l'occurence, vont voter



4- La Martinique quelques années avant l'indépendance

L'IMPOSSIBLE EGALITE ENTRE LE MAITRE ET L'ESCLAVE

la main sur le coeur avec l'ensemble de la gauche française la loi sur la départementalisation. Celle qui devait faire, en établissant les mêmes droits pour les colonisés et les colonisateurs, de la Martinique, un département français comme la Creuze ou la Lozère.]

Le scénario est à peu près ainsi : des hommes de bonne volonté se retrouvent face à face : les uns sont au pouvoir, font partie de la puissance colonisatrice mais sont de gauche, les autres sont colonsés, et de gauche. Tous ces hommes ont été formés, à la même école politique, ont mené la même bataille pour vaincre le danger nazi, ils parlent le même langage « Libération » « droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, « égalité entre les peuples ». De cette idée très belle et généreuse va naître une aberration, une nouvelle forme de colonialisme: l'intégrationnisme ou assimilationisme. L'égalité entre ce peuple qui a déjà subi la déportation et l'esclavage, et les anciens maîtres a pu paraitre comme une application des idées anti-racistes qui prennent leur essor à cette époque. Tout ceci se passe dans l'euphorie de la libération et Aimée Césaire l'homme du futur « discours contre le colonialisme » n'hésitera pas.

Il aurait pu se demander pourtant pourquoi cette même France si généreuse avec les Antillais, l'était moins avec les autres peuples colonisés Africains ou Asiatiques.

Malheureusement, cette gauche française ne restera pas longtemps au pouvoir et c'est la droite qui va mener à terme la départementalisation. 34 ans après, il n'y a pas de mots assez forts pour qualifier cette situation.

d'ordre d'égalité des droits avec la France.

Les dégats sont énormes : les forces vives du pays ne connaissent d'autres luttes que celles qui consistent à demander plus et encore à la France. Le sentiment d'être français s'est peu à peu inculqué dans les consciences martiniquaises ; l'identification entre le maître et

consommation, l'idée d'indépendance apparaît comme une régression, une idée rétrograde.

Idée d'autant plus rétrograde, que la situation des pays indépendants du Tiers-Monde n'est pas enviable pour un Martiniquais, petite bourgeoisie, élite politique et peuple confondus.

Les pays indépendants sont un repoussoir pour les Antillais, car en général, les indépendances n'ont apporté ni bien être ni liberté, ni démocratie. Quand l'homme de la rue traite un autre de « moun Haïti, moun Dominik moun l'Afrik », il a en tête toutes les abominations perpétrées sous le nom indépendance aux originaires de ces pays.

« Si c'est pour avoir un drapeau, un chef d'état comme en Haïti, ou en Afrique, mieux vaut rester comme nous sommes ». J'ai souvent entendu cette phrase qui pour moi n'a pas de sens. La non-réussite de la décolonisation joue un grand rôle dans la peur du peuple Martiniquais pour l'aventure de l'indépendance martiniquaise, la gauche et le mouvement indépendantiste en sont conscients.

On pourrait ergoter des heures avec des Antillais pour savoir quelle est la situation la meilleure : pays indépendants mais pauvres et souvent sans démocratie ou département riché et comblé grâce aux subsides françaises.

Le sentiment d'être Français s'est inculqué dans les consciences martiniquaises

D'une part, la droite française par peur peut-être de voir ces populations basculer à gauche, revendiquer une autonomie ou une probable indépendance à appliquer une politique de plus en plus intégrationniste.

La Martinique est devenue nonseulement un « département », mais une région de la France. D'autre part la gauche martiniquaise ne voulant pas se remettre en cause, a pratiqué pendant 34 ans une politique d'exigence envers la France. La gauche martiniquaise parce qu'elle avait à faire à un régime de droite a engagé le peuple martiniquais dans une lutte revendicatrice tout azimut. L'histoire s'était arrêtée pour elle, au mot l'esclave s'est accompli d'une manière profonde durant ces décennies où le maître n'a pas lésiné sur les moyens pour faire de l'autre lui-même. Une mentalité de harkis imprègne toute la Martinique. La faute incombe à la France, mais aussi à toute la gente politique qui n'a pas su se sortir du marais assimilationiste dans lequel il s'était engagé.

La gauche martiniquaise indépendantiste, a affaire aujourd'hui avec un peuple qu'ils ont entraîné dans les luttes économicistes; -à un peuple dont la conscience nationale est au degré zéro.

A force d'avoir fait comprendre aux gens que la libération c'est surtout, le mieux être, la plus grande

MARTINIQUE...

Là n'est pas le problème car avec des situations radicalement différentes, les élites politiques de gauche et indépendantistes martiniquaises se retrouvent devant le même problème que les élites révolutionnaires de grands nombres de pays du Tiers-Monde : comment sortir de l'état de domination, comment penser une indépendance réelle, comment devenir, quelles que soient les situations spécifiques, une nation à part entière. C'est cette question fondamentale que doivent affronter sans faux-fuyants tous nos hommes politiques.

Dans le cas de la Martinique, sans aucun doute, 34 ans de départementalisation ont sclérosé la pensée politique autonome et nationaliste. Des générations de Martiniquais ont épuisé leur matière grise à vouloir reconstituer surtout à gauche les mêmes partis politiques qu'en France. Ils sont communistes, socialistes, trotskistes, tendance LCR, LO, OCI. Ils sont aussi maoîstes, écologistes, féministes ils ont seulement oublié qu'ils étaient martiniquais. La pensée politique indépendantiste est si jeune et embryonnaire qu'on peut pour la qualifier employer l'image bien belle de « pensée foetus ». C'est vrai, le peuple Martiniquais a peur de l'indépendance car elle signifie pour elle l'arrêt brusque et immédiat de l'aide substancielle française, mais que fait la gauche et les indépendantistes pour lui expliquer qu'il est possible de vivre sans la France.

La victoire de la gauche a surpris les élites politiques, plus de six mois après le raz de marée socialiste. Quelle est la stratégie de ces partis politiques PPM, PCM, FSM? La Fédération Socialiste qui a pris du poil de la bête avec la victoire de Mitterrand est trop préoccupé à se restructurer pour essayer d'égaler, voir concurrencer ef-ficacement le PPM d'Aimé Césaire, pour réfléchir sur la question du statut. Le PPM le premier parti Martiniquais se débat dans des problèmes internes suscités en mai dernier par le moratoire sur la question du statut préconisé par Césaire. Le PCM essaie de faire oublier son mot d'ordre abstentionniste. Entre ces trois partis, s'est engagée une course contre la montre pour savoir qui sera, preuve à l'appui (municipales de 1983), l'interlocuteur valable et privilégié du gouvernement français. Tous attendent sagement la loi sur la régionalisation.

Le MIM ce grand espoir de la lutte pour l'indépendance de la Martinique n'arrive pas à se relever du départ d'une fraction de ces militants les plus actifs. Il s'est tu depuis le 10 mai et s'est engagé dans la bataille pour contrôler la CSTM (Confédération des Syndicats des Travailleurs Martiniquais).

Les Trotskistes toutes tendancesconfondues, sont si marginaux que leur voix bien que très puissante se perd dans le brouhaha de l'attentisme d'aujourd'hui.

La Gauche martiniquaise s'était réjouie d'avoir enfin des « amis et « frères » au pouvoir en France. Elle s'était réjouie d'avoir enfin accès aux médias. Toutes les possibilités lui sont ouvertes aujourd'hui, mais elle n'a plus rien à dire. Elle a oublié d'apprendre sa leçon ; ses « amis » et « frères » ont oublié de lui souffler la solution. C'est triste.

De notre envoyée, Maria Kala Lobé Entretien avec le leader d'extrême-gauche sénégalais (suite)

LANDING SAVANE: «LES ELECTIONS DE 1983 SONT UNE ILLUSION!»

Dans notre numéro précédent, Landing Savané, ingénieur statisticien, leader Jef, présentait la plateforme politique de son parti qui selon lui est le plus engagé dans la lutte contre le néo-colonialisme. Dans cet entretien, il s'attaque aux illusions dangereuses qui entretiennent chez certains partis de gauche, l'espoir d'un vrai changement et dénonce aussi l'occupation de la Gambie par la bourgeoisie néocoloniale sénégalaise.

SANS FRONTIERE : A quelle couche sociale And Jëf s'adresse-t-il en particulier ?

LANDING SAVANE: And Jëf est un mouvement révolutionnaire qui s'ouvre largement aux ouvriers qui à notre avis doivent jouer le rôle dirigeant dans la révolution sénégalaise. Il s'ouvre aussi largement à la paysannerie surtout à la paysannerie pauvre qui constitue dans un pays agricole comme le nôtre, la force principale du mouvement révolutionnaire. Il s'ouvre aussi aux Démocrates, aux intellectuels, aux patriotes révolutionnaires, puisque nous avons besoin de toutes les forces vives du Pays pour construire un Sénégal nouveau, un Sénégal prospère.

SF: Pourquoi d'abord les ouvriers? Vous pensez qu'au Sénégal, ils sont vraiment porteurs d'un dynamisme révolutionnaire?

LS: Absolument, absolument! Nous sommes convaincus que la classe ouvrière sénégalaise qui a des traditions de luttes, relativement anciennes, du reste si on la compare à la classe ouvrière d'autres pays, a un rôle important, un rôle dirigeant à jouer dans la révolution sénégalaise. Il y a eu dès avant la IIè guerre mondiale et après des grèves importantes, dont celle des cheminots -cela n'est pas lié au nombre d'ouvriers, mais à la situation de la classe ouvrière dans le mode de production capitaliste. La classe ouvrière se trouve au coeur du capitalisme.

Elle se trouve aussi au coeur du développement parce que c'est la classe qui va conduire notre pays vers un développement plus large, qui va reconstruire un Sénégal prospère. Même la paysannerie ne



pourra pas avancer si la classe ouvrière ne lui fournit pas les facteurs de production modernes, qui peuvent changer radicalement la physionomie de nos campagnes. Pour toutes ces raisons, nous estimons qu'en dépit de son importance numérique moindre, la classe ouvrière doit constituer la force dirigeante du processus révolutionnaire, mais nous avons conscience que la paysannerie pauvre qui constitue plus de 60 % de notre population, doit être la force physique principale du processus révolutionnaire, que c'est la mobilisation de la paysannerie qui va en dernière analyse déterminer le succès ou non e la lutte révolutionnaire.

SF: Serez-vous présent aux élections de 1983? Si oui, peut-on connaître à l'avance les prémisses de votre programme économique, politique et social?

LS: Les élections de 1983 se rapprochent, il est vrai. On commence à en parler beaucoup dans le pays. Il est prématuré de vous dire sous quelle forme nous serons présents aux élections de 83. Je pense bien que nos instances n'aient pas encore pris une position officielle à cet égard, qu'il sera naturel que notre mouvement participe à ces élections. Mais encore une fois, je ne peux pas encore vous indiquer les modalités et les formes de cette participation. Cependant, indépendamment de ces élections, nous avons un programme qui indique ce que nous pensons devoir faire du Sénégal, si un jour nous avons à exercer le pouvoir dans ce pays. Vous pouvez voir ce projet de programme qui sera examiné par notre prochain congrès. Il donne en tout cas les grands axes de la politique de développement que nous comptons mettre en oeuvre.

SF: Quel est l'impace de votre mouvement sur les masses au Sénégal?

LS: Vous savez comme parti légal, nous n'existons que depuis six mois, mais à notre grande satisfaction nous devons dire que notre mouvement a une présence dans l'ensemble du pays, dans les régions, dans tous les départements

du pays. Nous sommes non seulement présents dans les villes mais beaucoup plus dans les campagnes, c'est à dire que nos militants paysans sont beaucoup plus nombreux que nos militants ouvriers.

Nous n'accordons pas une impor-

Nous n'accordons pas une importance décisive à la quantité des militants mais à la qualité. Nous accordons une importance particulière à la formation des militants ayant un niveau de formation idéologique et politique élevé qui peuvent garantir la continuité de notre lutte qui sera nécessairement longue.

Certains partis commencent déjà à parler d'Union de la gauche, de gouvernement d'union nationale, de victoire possible de la gauche aux élections de 1983. Nous pensons que ce sont là des propos destinés à la consommation intérieure qui ne sont guère convaincants. Il ne faut pas se faire d'illusions. Encore une fois, l'im-portance des élections de 1983 va être de permettre aux différents partis de discuter de façon vaste avec les masses de leurs projets de société et à travers ces discussions, de mieux permettre aux masses de cerner les contours des différents et donc de mieux choisir les orientations qui correspondent mieux à notre situation. C'est cet aspect des élections de 1983 qui nous intéresse. Nous ne pensons pas que ces élections pourront opérer un renversement ou un changement de régime.

SF: Dans un entretien accordé à notre confrère Afrique-Asie, Cheikh Anta Diop déclarait qu'il y avait certains aspects positifs dans le régime, qu'en pensez-vous?

LS: Cheikh Anta Diop peut trouver des aspects positifs, nous, nous n'en trouvons pas. Cheikh Anta Diop a cité la reconnaissance des partis, nous avons trouvé que cette reconnaisance était plus formelle que réelle. Il a cité l'absence de visas, il a noté que si les visas de sortie ont été supprimés, cela ne touche qu'une faible proportion, et de plus les pays d'accueil eux ont instauré des visas

d'entrée. Donc véritablement, nousne sommes pas non plus convaincus du sous-développement lié à la balkanisation du continent. En fait, nos points de vue sont totalement à l'opposé de ceux de Cheikh Anta Diop sur des questions qui ont été abordées au cours d'une conférence de presse.

SF: Avez-vous accès à l'information?

LS: Nos possibilités d'accéder à l'information sont très réduites. Nous avons passé plúsieurs communiqués à la radio et au ministère de l'information qui n'ont pas été diffusés. Ils les diffusent selon leurs propres besoins alors qu'en principe, tous les partis doivent bénéficier du même traitement. Il y a que nous avons voulu organiser des réunions dans plusieurs communes du Sénégal qui ont été interdites purement et simplement. Je pense à une réunion à Diourbel, une autre à Dadagana. J'ai moimême été l'objet de tracasseries au cours de tournées de contact dans les régions. On a voulu m'empêcher de tenir des réunions publiques. Evidemment nous nous battons pied à pied à chaque fois pour réagir de manière appropriée devant ces tracasseries. Du reste, nous ne nous faisons pas d'illusions. Nous savons bien que ce pouvoir n'a pas l'intention de jouer franchement le jeu de la démocratie parce que dans la situation de crise que traverse notre pays actuellement, une véritable démocratie ne pourrait que se retourner immédiatement contre ses promoteurs.

Il y a un proverbe wolof qui dit : « on n'aiguise pas le couteau qui vous égorge ».

SF: Revenons à l'intervention sénégalaise en Gambie. Le gouvernement de David Jawara qui a été soidis ant élu démocratiquement a été renversé par des putschistes présentés en tout cas comme tels. On y a vu la main de la Lybie. Le désordre s'est rapidement installé à Banjul et il y a eu des morts. Est-ce-que le Sénégal pouvait réellement s'empêcher d'intervenir?

LS: A mon avis, l'intervention n'était pas du tout nécessaire. Abdou Diouf est cependant intervenu. Cela est logique puisque le pouvoir néo-colonial sénégalais a toujours aspiré à avaler la Gambie pour de nombreuses raisons. Evidemment il y a toujours eu un certain chauvinisme latent dans notre pays, que la bourgeoisie néocoloniale s'évertue à développer. Il y a que la Gambie constitue un obstacle à la réalisation des plans de la bourgeoisie néo-coloniale sénégalaise dans la mesure où tout un trafic, une contrebande existent entre le Sénégal et la Gambie et qui se faisaient au profit de la bourgeoisie néo-coloniale gambienne. Ce sont là autant de facteurs qui évidemment faisaient que nous nous doutions qu'à la première occasion le gouvernement sénégalais essaierait d'avaler la Gambie d'un seul coup de gueule.



Nous continuons à dévisager les enfants dans les rues, espérant retrouver chez l'un d'entre eux les traits de mon fils. Nous continuons à interroger, à épuiser toutes les institutions se rapportant aux mineurs. A présenter nos cas devant le président de lanation, devant la junte militaire, devant l'Eglise ... ».

Ceci est un extrait d'une lettre de 53 grands-mères argentines qui demandent des nouvelles de leurs petits enfants « disparus » depuis 1976. Elles sont parmi celles que l'on surnomme les «folles de la place de mai», ces femmes qui, sans relâche, semaine après semaine, en Argentine et à l'étranger (voir SF n° 34) demandre dent depuis le coup d'état des nouvelles de leurs proches enlevés, assassinés ou emmurés vivants on ne sait où. ces « disparus » sont parfois des bébés!.

Vous avez bien lu, il ne s'agit pas de militants, ou de guérilleros disparus, mais bien de bébés, enlevés en bas âge, ou nés dans un quelconque lieu secret de détention ; « la force, le pouvoir, les armes, contre des biberons et des langes, dit encore la lettre, l'abominable muraille du silence, des nonréponses, contre le désespoir des grands-mères ... »

Clara Anahi Mariani, enlevée à l'âge de 3 Mois ...

Astrid Patino, enlevée à l'âge de

X... Carlotto et X... Cena-La Spina, enfants dont les grandsparents ne connaissent ni le sexe, ni le prénom, ni le sort actuel, et pour cause ; ils sont nés en « détention » comme des «fantômes flottant entre l'être et le non-être ».



Ce sont là quelques noms parmi les 90 mille disparus recensés par le premier congrès latino-américain de familles de disparus qui s'est tenu à San-José de Costa-Rica en janvier 1981. Croissance des Jeunes Nations qui rapporte ces informations, a consacré tout son numéro de novembre à ce problème. Des articles sur les disparitions dans tous les continents, des témoignages et des interviews sur la morale internationale face à ce cancer des droits de l'homme, constituent la matière de ce numéro spécial introduit par l'habituel éditorial de Georges Hourdin. J'ai été un peu surpris et c'est un euphémisme, par la conclusion de cet article.

G. Hourdin, en cherchant des moyens d'action à opposer à ce nouveau fléau avance brusquement cette idée:

«Il faut limiter le nombre des naissances, qui sont devenues trop

Au pays commode de l'oubli

nombreuses et trop rapides. C'est indispensable, c'est urgent, c'est moral. La politique, l'échec relatif et la mort de Sadate ... s'explique par l'augmentation formidable de la population égyptienne, par l'égoïsme des riches et des occidentaux. Si le Moyen-Orient était moitié moins peuplé, le problème international qu'il pose serait facile à résoudre »!!! J'avoue ne pas avoir compris le lien qu'il y a entre ce point de vue, aussi légitime qu'un autre, et le problème des « disparus ».

Amensty International qui a lancé la semaine dernière une campagne internationale pour dénoncer l'usage des « disparitions comme outil de répression », ne risque pas de tomber dans ce travers qui consiste à tout mélanger.

Les sections nationales et les groupes locaux dans plus de cent pays vont participer à cette cam-pagne, annonce A.L., qui prévoit en outre la publication d'un livre sur cette question aux éditions du Seuil en janvier 1982.

L'organisation internationale insiste sur la responsabilité des autorités et souligne l'extension du phénomène. Le rapport du groupe de travail de la commission des droits de l'homme des Nations Unies sur les disparitions forcées ou involontaires, publié en janvier 1981, a recensé 31 pays concernés (3). Mais on « disparaît » dans de plus en plus de pays, et c'est pourquoi il faut réagir. D'abord, en parlant. « Briser la conspiration du silence en nommant un disparu, c'est déjà lui redonner une existen-ce » dit Amnesty alors que Julio Cortazar écrit : « il faut maintenir dans un présent obstiné, avec tout



son sang et son ignominie, ce que déjà on cherche à faire entrer dans le pays commode de l'oubli. Il faut continuer à considérer comme vivants ceux qui, peut-être ne le sont plus, mais nous avons l'obligation de les reclamer, un par un, jusqu'à ce que la réponse apporte finalement la vérité que l'on cherche aujourd'hui à éluder ».

Khammar El Yazami (1) Croissance des jeunes nations, 163 bd Malesherbes, 12 Fr.

(2) Amnesty, 18, rue Théodore Deck, tél. 557 65 65

(3) Afghanistan, Afrique du Angola, Argentine, Bolivie, Brésil, Cambodge, Cameroun, Centrafrique, Chili, Chypre, Ethiopie, Guatemala, Guinée, Indonésie (Timor), Kenya, Maroc, Mexique, Namibie, Nicaragua, Ouganda, Paraguay, Pérou, Phillipines, Rhodésie, Salvador, Soudan, Syrie, Yémen,

Le plus vieux prisonnier politique marocain félicite M. Mermaz pour l'abolition de la peine de mort.

« MOI, ATLAS, EX-CONDAMNE A MORT.... "

Neuf ans dans le quartier des condamnés à mort de la prison de Kénitra, trois mille deux cents quatre-vingt-cinq jours et nuits à attendre le bourreau : c'est ce que Mohammed Atlas Belhaj a vécu avant de voir sa condamnation à mort commuée, en novembre 1977, à vingt ans de

Du fond de sa cellule, il a ap-pris la nouvelle de l'abolition de la peine de mort en France. Atlas a pris sa plume et a adressé la lettre publiée ci-après, à M. Mermaz, président de l'assemblée nationale.

Né à Marrakech en 1930, Mohammed Atlas est maintenant le plus ancien prisonnier politique du Maroc. Militant de l'UNFP, Union Nationale des Forces Populaires, il est arrêté le 25 octobre 1963, laissant sans soutien sa femme et ses cinq enfants dont le plus âgé avait, à l'époque neuf ans et le plus jeune treize mois.

Conduit au centre de détention secret de Dar el Mokri, il est soumis, un mois durant, à la torture. Depuis, sa main gauche est paralysée, et il souffre de rhumatismes et de troubles digestifs, alors que sa vue a énormément baissé. Sa santé va empirer, au fil des années, car jamais il ne pourra être hospitalisé. C'est à coup d'aspirines qu'il sera « soigné » durant dix-huit ans.

« Lorsque j'ai été arrêté ... j'ai vu beaucoup de militants nationalistes et progressistes tant à Dar el Mokri qu'à la prison Laalou de Rabat ... et depuis, je n'ai pas arrêté d'en rencontrer ici, à la prison centrale, ou d'en entendre parler.

Et de ce voyage derrière les murailles, je vous ai ramené un message de la part de tous les martyrs de notre peuple. Ce message n'est pas oral, il est inscrit sur mon visage et sur la totalité de mon corps », dira Atlas, à l'ensemble des prisonniers politiques de Kénitra, rassemblés à l'occasion du 17° anniversaire de son arrestation. Pour les condamnés qu'il a vu partir à la mort, pour ses frères qu'il a laissés dans le quartier des condamnés à mort lorsqu'il a quitté ce sinistre lieu, pour ces familles qui, de visite en visite, voient leurs proches résister à la mort lente, pour ces milliers de citoyens qui ont transité par cet-te « citadelle d'exil » et en leur nom, pourrait-on dire, Atlas a tenu à témoigner par la lettre que vous lirez ci-après. Sera-t-il en-

K. Belarbi

Monsieur le Président,

Chaque peuple a ses jours glorieux, et, parmi les jours qui marqueront l'Histoire de France à jamais, restera celui où vous avez supprimé la Peine de Mort.



Atlas Belhaj Mohamed, en prison depuis 1963.

Cette décision, le Peuple français, avec à sa tête les partis, les syndicats, les intellectuels et les artistes - et plus particulièrement les progressistes - a longtemps combattu pour qu'elle soit prise.

En tant qu'ancien condamné à mort, permettez-moi Monsieur le Président de m'adresser à cette Assemblée Nationale pour lui exprimer le salut et la reconnaissance d'un homme qui est resté neuf ans dans le voisinage de la mort et qui, durant des nuits terribles a fait ses adieux à des dizaines d'hommes qu'on menait au supplice.

Quand est-ce que cette monstrueuse machine à moissonner les vies humaines sera-t-elle enrayée à jamais dans mon pays?

Je suis profondément convaincu que les âmes de ceux qui sont partis au petit matin pour ne plus revenir, étaient en joie au moment où le gouvernement français en-voyait au musée cette guillotine dont il avait hérité. Il ne fait aucun doute que les familles de nos martyrs au Maroc se réjouiront de votre acte créateur pour la vie et pour l'homme.

Seul le sourire sur les visages des familles des suppliciés dépasse en beauté et en noblesse ce jour de l'Histoire de votre pays.

De la position élevée qu'a gagnée la France socialiste d'aujourd'hui je lui souhaite le plein succès de tout mon coeur - j'espère que vous encouragerez vos amis, parmi les gouvernements qui n'ont pas encore supprimé la peine de mort, pour qu'ils agissent dans le même sens que vous et comme nombre de pays qui vous ont précédé dans ce domaine vital.

Monsieur le Président, aussi longtemps que je resterai en vie, je me souviendrai toujours, ainsi que ma famille (de huit personnes) de la décision historique de votre Assemblée qui a agi en faveur de la vie humaine.

Atlas Mohammed Belhaj

Le 14 octobre 1981 Centrale de Kénitra

Grève de la faim de Bahi

Dans une lettre adressée au ministre de la Justice du Maroc, Bahi Abdeslam, prisonnier politique actuellement incarcéré à la centrale de Kénitra depuis sa condamnation au procès de Casablanca en janvier 1977, a rendu publique sa décision d'entamer une grève de la faim individuelle à partir du mercredi 18 novembre, « pour attirer l'attention de l'opinion nationale et internationale sur le sort des prison-niers politiques ». Dans sa lettre, Bahi énumère les raisons pour lesquelles il a décidé d'engager son action et rappelle le déroulement du procès de Casa:

«En tant que prisonnier d'opinion, je continue à vivre cette situation anormale qui dure depuis longtemps ; et celà montre bien l'absence de liberté et de démocratie dans mon pays.

« Je fais partie d'un groupe de personnes condamnées à des peines arbitraires. Au cours d'un pseudoprocès, qui s'est déroulé en 1977, à Casablanca, dans des conditions intolérables, les droits de la défense n'ont pas été respectés, en violation flagrante des principes mêmes de la justice et des droits de l'homme les plus élémentaires.

« Certains organes propagande (journaux, revues ...) ont voulu laisser croire qu'il n'y avait plus de prisonniers politiques au Maroc, dans le but de faire oublier la réalité amère de tous les jours que nous vivons pourtant :

- Al Khayari est isolé dans le quartier des condamnés à mort;

- Atlas, condamné en 1963, est toujours détenu.

Bien d'autres exemples pourraient être cités ; de nouveaux prisonniers viennent grossir les rangs des anciens ...

Bahi, condamné à 20 ans de prison pour délit d'opinion, veut avant tout rappeler la réalité de l'emprisonnement politique au Maroc. Depuis l'été 1980, et suite à la libération de 91 prisonniers, dont Laabi, les rumeurs les plus folles ont circulé au Maroc et à l'étranger ; 24 heures sur 24, les familles des détenus ont attendu, en pleine période de jeûne, devant la porte de la Centrale, guettant la libération des leurs.

Ces rumeurs, renforcées par « diverses sources autorisées », y compris parfois par des courants de l'opposition, ont duré jusqu'en mars 1981. Lors d'une rencontre informelle, des membres du gouvernement avaient laissé entendre à des membres d'Amnesty, que la fête du Trône, serait marquée par un geste spectaculaire - Et l'attente, mêlée d'espoir recommença ... jusqu'au



Avec l'Algérie, il représentera l'Afrique au MUNDIAL 82.

BONNE CHANCE, LE CAMEROUN!

n se qualifiant au dépens du Maroc, le Cameroun accompagnera l'Algérie en Espagne où ils auront la lourde tâche de représenter l'Afrique à la phase finale de la Coupe du Monde qui aura lieu en juin 1982. Cette tâche sera d'autant plus difficile qu'il faudrait faire oublier la prestation de l'équipe tunisienne qui avait étonné le Monde du football en Argentine.

Ainsi le Cameroun a imité l'Algérie, non seulement en se qualifiant, mais en créant l'exploit de battre le Maroc à domicile (se qu'a fait l'Algérie au Nigéria), et surtout en réussissant les mêmes choses à l'aller (0-2) qu'au retour (2-1).

Il n'y a pas de doutes que les marocains ont perdu la qualification lors du match aller i'ils ont joué à Kénitra. Ce match de Kénitra que les marocains ne sont pas prêts d'oublier tant ils avaient prédit l'issue. Ils ap-préhendaient l'inéxpérience de leurs joueurs et redoutaient leur adversaire habitué aux confrontations de haut niveau et de plus renforcé par des joueurs opérant à l'étranger. Bien que dominant territorialement le match, les joueurs marocains trop brouillons, maladroits, comme il fallait s'y attendre, se sont fait piéger par les camerounais qui ont marqué deux buts à la suite de contre-attaque. Deux buts à zéro, la cause était en partie entendue. Les craintes des responsables et supporters marocains se sont confirmés, malgré toutes les consignes de prudence, la jeune équipe marocaine a pêché par manque d'expérience, allant jusqu'à râter un Penalty sans compter les nombreuses occasions de buts qu'elle n'a pu concrétiser.

De cette défaite qui prit une dimension nationale, un homme en fit aussitôt les frais. Cet homme c'est Just Fontaine, l'entraîneur français de l'équipe marocaine qui fut pris à partie par le public qui scandait à la fin du match « Fontaine assassin ».

Même la presse ne le ménagera pas dans les commentaires sur le match. Il faut dire que Fontaine, à qui le Roi Hassan II avait donné la carte blanche au début de son mandat, en refusant de faire appel aux foot-balleurs marocains opérant en Europe a pris l'énorme risque à lui seul, la responsabilité de l'échec.

Pour le match retour les dirigeants firent appel aux joueurs professionnels Merry Abdelkrim plus connu sous le nom de Krimau et à Mustapha Yaghacha. A ce choix imposé par la Fédération marocaine, Fontaine répondit en claquant la porte. Le divorce entre lui et l'équipe marocaine fut ainsi consommé.

Dimanche 30 novembre, le Maroc avec ses deux « pros » mais sans Fontaine retrouvait le Cameroun au stade Ahmadou Ahidjo de Yaoundé devant plus de 100 000 spectateurs totalement acquis à leur équipe. On croyait que le sort du match allait vite être scellé car quatorze minutes venaient à peine de s'écouler que l'arbitre accordait un Penalty très discutable à l'équipe camerounaise Aoudou, le joueur de l'A.S. Cannes, ne se fit pas prier pour ouvrir la marque et souleva les spectateurs de leurs bancs.

Dans les tribunes c'est la liesse et nombreux se demandaient à quelle sauce allait être mangée cette équipe marocaine qui voit ses espoirs de revenir à la hauteur de son adversaire s'amenuiser.

Et pourtant dix minutes après le but camerounais, les marocains parvenaient à égaliser. L'auteur du but n'est autre que Mustapha, l'un des pros. De nouveau tout était possible pour les Marocains : refaire leur retard de deux buts en 65 minutes, mais les camerounais ne l'entendaient pas de cette oreille. Et la mi-temps fut sifflée sur le score de un but partout.

Après les jus de citron, quand les deux équipes se sont de nouveau retrouvés sur le terrain, les « lions indomptables » allaient décider du sort définitif du match pour les secondes qui venaient. A peine la reprise venait d'être donnée que Roger Milla marquait pour le Cameroun et assomait le Maroc.

Cueilli à froid par ce but concédé d'entrée de jeu, la formation marocaine n'a pu revenir à la marque.

Le score demeura inchangé 2 à 1, jusqu'au coup de sifflet final malgré quelques tentatives de marquer de part et d'autres. Ce dimanche les « dieux du stade » étaient camerounais.

Cette qualification camerounaise est entièrement méritée au vu des deux rencontres et nous permet ainsi de voir l'Afrique se faire représenter par un pays du Maghreb et un autre de l'Afrique Centrale. Les entraîneurs Zutie Branco, le Yougoslave et Atangana Ottou, le camerounais ont beaucoup de travail d'ici juin 82, en particulier dans le domaine du jeu collectif. Face à des équipes aux défenses solides, les contre-attaques et le jeu individuel ne suffiront pas.

Ali Haddad



Mike Hoare, mercenaire à la solde de l'Afrique du Sud.

SEYCHELLES: L'ECHEC DU RAID

ans la nuit du mercredi 25 novembre, des touristes en provenance de Swaziland, après un transit à la Réunion, débarquaient à Mahé sur l'aéroport de Pointe la Rue. Le «Randy Day Mail», journal sudafricain, rapporte que 47 hommes déguisés en joueurs de rugby avaient quitté Johannesburg mardi 24 avec un bus pour Ormelo (est du Transvaal), conduits par Peter Dufy, un photographe du quotidien «Sunday tribune» de Durban. Les membres du commando portaient des badges «Members of Foam Blowers» (1) selon le «Star de Joburg», ajoutant qu'ils avaient touché 1 000 rands (1 rand: 6 F), plus 10 000 rands en cas de succès. L'opération a tourné court, obligeant le commando à investir les salles de frêt et la tour de contrôle, ce qui leur a permis le détournement d'un boeing 707 «Air India». Tandis que forces seycheylloises « nettoyaient » les alentours jeudi matin, une chasse à l'homme commençait, dans le but d'arrêter «Mad» Mike Hoare et quelques complices locaux à qui le pouvoir promet «d'être traités comme ils le méritent».

L'espace aérien seychellois aurait été violé plusieurs fois, à la suite de quoi il a été remis une note aux missions diplomatiques. Une mission d'information conduite par Maxime Ferrari et Robert Grancourt (respectivement ministre et secrétaire au développement économique) s'est rendue à Bonn; elle passera ensuite par Paris et Bruxelles. Le premier ministre seychellois est attendu à Paris en visite officielle cette semaine, on peut penser que les problèmes de sécurité seront abordés. Deux bâtiments de guerre, soviétique et français («Le Schoelcher) mouillent dans les eaux seychelloises, le deuxième y serait en visite d'amitié.

Côté sud-africain, c'est la gène. On est pressé de prouver à l'opinion inter-nationale que Pretoria n'est pas impliqué dans cette affaire : Mike Geldenhuys, a confirmé jeudi dernier que 44 mercenaires étaient écroués tout en refusant de révéler leur identité. Le « Randy Daily Mail » précisait que 30 de ces soldats faisaient partie du sinistre «Reconnaissance Regiment», une unité d'élite responsable de missions très spéciales dans le sud angolais. La personnalité du chef des croisés » mérite qu'on s'y arrête : Mike Hoare est un officier britannique qui s'était réfugié en Afrique du Sud après avoir combattu au Congo Belge. « The Wild gees » (Les Oies Sauvages), le plus célèbre régiment des « affreux », commandés par M. Hoaré était le bras armé, la garde prétorienne de Moïse Tschombé dans son projet sessionniste au Katanga. Cet « amoureux » de l'Afrique s'est ensuite spécialisé dans les assassinats massifs perpétrés au cours d'expéditions punitives dans le sud angolais pour le compte des néofascistes afrikaaners.

A l'instar de Bob Denard aux Comores, lors du putsch contre Ali Soilih (assassiné par ce dernier), M. Hoaré dit « le fou » (the mad) a réuni 46 comparses pour un remake d'un scénaria style « Raid sur Entebé » ou « On a sauté sur Kolwési ». Avec l'insuccès que l'on sait. La baraka l'a quitté. Christie Ziestman chef-adjoint de la police sud-africaine, est chargé du dossier : 23 sud-africains, 9 anglais, 5 ex-rhodésiens, 2 irlandais, 1 américain, 2 Ouest-allemands, 1 australien, 1 autrichien. Mike Geldenhuys, chef de la police sud-africaine a annoncé la libération de 39 mercenaires tout simplement.

Cinq hommes comparaîtront devant le tribunal jde Prétoria:
Peter Bruce GAy Duffy (UK), Ch. Glen Goatley (Zimb.), Kenneth Hugh Dalglies (Brit.), Tullio Montea (sud-Af.), M. Hoaré (Irl.). Ce procès se fera uniquement dans l'intention de dépolitiser l'affaire: l'AFrique du Sud se trouve de plus en plus isolée et recule devant l'émancipation de ses voisins. Le Mozambique, l'Angola, bientôt la Namibie, échappent à son leadership ; à l'ouest dans l'océan indien, Madagascar, les Seycheylles, et l'Île Maurice, avec la victoire probable du Mouvement Militant Mauricien (mmm), inquiètent l'Afrique du Sud et ses alliés. Un rapide coup d'oeil sur la carte de la région confirme la phrase d'Herodote selon laquelle « la géographie ça sert à faire la guerre»; les Seychelles abritent une base américaine, entretiennent des relations avec l'URSS, défendent le non-alignement et désirent la démilitarisation de l'Océan Indien. Le message de Frané Albert René à Kadhafi, se veut un sou

contre « l'impérialisme, le sionisme et la réaction » et condamne les manoeuvres américaines dans la région comme des « provocations contre la Jamarhya ».

Hassan Gouled a condamné le coup de force « sud-africain » tandis que Albert René, dans un message à Arap Moi, demande le soutien de l'OUA, ajoutant : «Si l'Afrique du Sud prétend être innocente dans cette affaire, elle doit coopérer pleinement à une enquête internationale sur l'arrière plan et le financement de cette entreprise criminelle ». Gageons que cette aventure fournira de la matière à J. Bruce (OSS 117), ou à Gérard de Villiers (SAS), pour une version « occidentale » de l'épopée héroïque de Mike Hoaré.

Blaise N'Djehoya

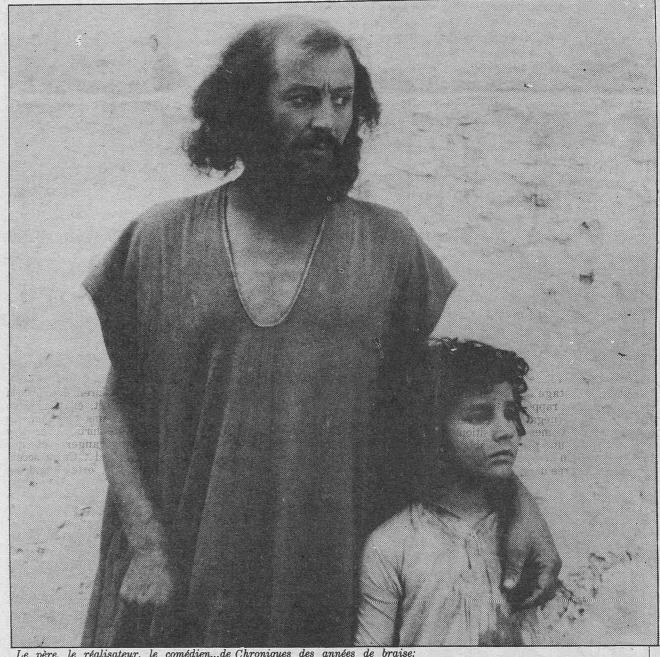
cinéma

Cinéaste de l'ALN, auteur du premier long métrage « Le vent des Aurès », palme d'or à Cannes 1975 avec « Chronique des années de braises »...

Mohamed Lakhdar Hamina est aussi grand cinéaste, que personnalité contestée. Le cinéaste a « payé » pour l'homme qui ne passait pas pour un tendre, ni un modeste : on l'a dit prodigue, budgetivore, jusqu'à cette palme d'or qui semblait louche, redevable d'on ne sait quelle tare, quelle compromission... Depuis 1975 M. Lakhdar Hamina ne tournait plus.

Et voilà qu'en 1981 il réalise enfin un nouveau film : « Vent de sable ». Huit autres films algériens actuellement en tournage, doivent aussi quelque chose à Mohamed Lakhdar Hamina. Car, depuis janvier 1981, il est le directeur de l'ONCIC (centre du cinéma d'Etat algérien).

Al'occasion des rencontres de Vittel, nous étions allés le voir sur les lieux du tournage à El-Oued, puis à Alger, dans les décors de la RTA, et chez lui. Voici l'enregistrement de ces conversations. Le directeur de l'ONCIC ne mâche pas ses mots quant à la situation du cinéma algérien. Il règle ses comptes et agit en « autocrate éclairé » : réalisme, efficacité, autorité... Mais le cinéaste, lui, s'abandonne volontiers au flou artistique.



Le père, le réalisateur, le comédien...de Chroniques des années de braise: Mohamed Lakhdar Hamina.

Le cinéaste algérien Lakhdar Hamina:

« Je suis homme politique, fonctionnaire et cinéaste »

SANS FRONTIERE : Immédiatement après la Palme d'Or, et l'estime de toute la critique européenne, vous avez été violemment contesté par la presse algérienne. Un film d'un milliard d'anciens francs, un film de prestige, alors que l'avenir du cinéma algérien était dans les films à petits budgets selon El Moudjahid.

LAKHDAR AMINA: Le cinéma algérien s'épuise en querelles stériles et en luttes de clans. Le budget d'un film est fonction de son sujet. J'avais imaginé une fresque historique pour le 18° anniversaire du déclenchement de la révolution, je ne pouvais tout de même pas réaliser un film en 16mn, noir et blanc. J'ai choisi la voie de la grande mise en scène, avec une importante figuration et donc une importante production.

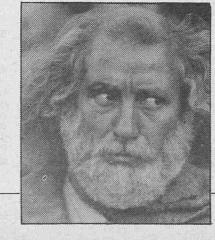
D

Maintenant, je suis directeur de l'ONCIC depuis le 18 janvier 1981, et je peux consulter les dossiers. Ces films à soit-disant petit budget qui ont été réalisés ensuite, n'ont pas été réellement si économiques. 300 millions anciens mais on ne comptabilisait que la régie : or, il

faut ajouter les salaires payés à l'année puisque n ous sommes des cinéastes fonctionnaires, les voitures du ministère, le prix et l'entretien du matériel, etc ... Moi, je comptabilisais tout dans mes budgets, comme pour un producteur privé ...

Je peux ajouter autre chose. Il existe trois sociétés de football à la SONATRACH: Les équipes d'Alger Oran et Sétif. Elles coûtent environ 6 milliards anciens par an. L'équivalent du budget du cinéma algérien depuis qu'il existe ... Aussi, qu'on m'évite à l'avenir le misérabilisme de 1975 et les attaques concernant ma vie privée.

SF : Le film que vous réalisez vous-mêmes ac-



tuellement, n'est pas produit par l'ONCIC mais par la RTA (la télévision algérienne).

LH: L'ONCIC avait pratiquement arrêté toute activité de production depuis 1978. La RTA, sous la direction de M. Laghouati produisait des films diffusés à la télévision.

> SF: L'ennui c'est qu'il n'existait pas d'accord entre la RTA et l'ONCIC. Les films produits par la télévision ne pouvaient ni être diffusés en salles, ni être exportés.

LH: Ce problème est réglé. Maintenant, tous les films sont des coproductions, RTA-ONCIC pour être diffusés au cinéma et à la télévision. Mon film sera en version longue pour la télévision et en version cinéma plus courte.

SF: En qualité de directeur de l'ONCIC, vous produisez actuellement 4 films ...

LH: Neuf d'ici la fin 1981, quatre sont pratiquement terminés. «Fait-divers» film collectif, «un toit une famille» de Lledo. Trois mariage de Moussah», de Mefti, «Carte de visite» de Lledo. Trois premiers films sur quatre. Mais Slim Riad, Bouamari, Allouache vont tourner ... Les cinéastes algériens étaient des cinéastes de circonstance : il fallait réaliser un film pour le 20e anniversaire des Aurès, ou le 5e anniversaire de l'Indépendance. C'est fini ! Le cinéma algérien doit exister. Nous pouvons produire tant de films par an. Nous les produirons quelles que soient les difficultés.

Depuis 1978, l'ONCIC n'avait produit qu'un documentaire. En un an, je vais produire autant de films que mes prédécesseurs en dix ans. Ce n'est pas seulement une question de moyens mais aussi de volonté, de courage, de foi ...

SF: Les cinéastes algériens sont payés au mois. Ils ont donc l'assurance de pouvoir préparer un film, écrire un scénario. Ont-ils les moyens suffisants pour le tourner.

LH: En pays socialiste comme en pays capitaliste, les cinéastes algériens font figure de privilégiés. Mais ils se plaignent toujours. Mon frère, directeur de la photo du film de Lledo, ne cesse pas de gémir. Or, ils possèdent tout ce qu'il faut : dernière caméra 70 mm,

de travelling, j'ai mis la caméra sur trogènes. Tous les comédiens algériens ont défilé devant M. Lledo. Moi, pour « le vent des Aurès », je n'avais qu'une vieille caméra rafistolée, je suis tombé deux fois de la grue. Je n'avais pas de traveling, j'ai mis la caméra sur une luge. J'ai surmonté toutes les difficultés. Maintenant, nous leurs assurons tous les moyens. Mais peut-être ont-ils trop de confort et pas assez de passion: un film, c'est une histoire d'amour.

SF: Dans quelles conditions s'obtient l'autorisation de réaliser le film.

LH: C'était jusqu'à présent d'une complexité extraordinaire. Le scénario devait passer en lecture: direction de production, direction générale, commission de lecture, à l'ONCIC, puis ministère de la culture, département cinéma, conseiller, ministre qui le renvoyait à l'ONCIC où le scénario redescendait toute la hiérarchie ... A condition qu'on le retrouve. Et encore, avec tellement de notes et de ratures, qu'il ne restait plus que le mot fin d'origine ...

SF: Et maintenant que vous dirigez l'ONCIC.

cinéma



Leïla Chenna

Hamina...

LH: J'ai supprimé toute cette humiliante bureaucratie. Avec deux ou trois collaborateurs, je lis le scénario. S'il me plait, je débloque immédiatement les fonds, et délivre l'autorisation de tournage. Je suis homme politique, fonctionnaire et cinéaste, qui est mieux habilité que moi pour prendre la décision?

Si je refuse un scénario, je donne les raisons de mon refus. Le cinéaste dispose alors d'un droit coutumier : il vient défendre son scénario, nous appelons d'autres cinéastes, nous discutons. C'estmieux qu'une bureaucratie sans visage, où vous êtes renvoyé du 5è au 3° étage ... J'ai d'ailleurs préparé un rapport là-dessus, avec le bilan (négatif) des années passées et mes propositions de réforme, un projet élaboré en commission ... En général, chez nous, on crée une commission pour enterrer un problème. Avec moi, la commission travaille tous les jours, et me rend compte chaque sois.

SF: Le circuit d'exploitation algérien avait été posé en exemple du Tiers-Monde: 350 salles nationalisées immédiatement après l'Indépendance.

LH: Ces salles nationalisées sont maintenant des poubelles! Les salles étaient des entreprises du cinéma. Ainsi, la commune de Bab el Oued doit à l'ONCIC depuis 1979: 150 millions d'anciens francs. L'ensemble des municipalités algériennes doit 2 milliards d'anciens francs à l'ONCIC.

Et je ne vous parle pas de l'état des copies. Vous ne verrez pas en Algérie, un film dans de bonnes conditions : le matériel est en si mauvais état que c'est impossible. Moi, directeur de l'ONCIC, j'achète 2 millions (20 000 F) les droits d'exploitation d'un film pour 7 ans : le premier jour, la copie est déjà rayée. L'ONCIC perd chaque année, un milliard et demi (AF) en copies abimées.

J'ai posé le problème au gouvernement. L'ONCIC a le monopole de la production et de la distribution du cinéma en Algérie. L'ONCIC doit aussi gérer l'exploitation des salles. Aucun directeur de l'ONCIC n'avait jamais soulevé ce problème. Car le souci d'un directeur c'est ... de « durer ». Moi je ne veux pas durer. Je veux que le cinéma algérien marche. Car moi, je suis avant tout un cinéaste.

> SF: Actuellement seul le service cinéma de l'armée possède un laboratoire, vous faites traiter vos films à Paris ou à Rome ...

LH: L'armée possède un petit laboratoire, avec des techniciens formés en 2 ou 3 de stage dans les pays de l'Est: c'est impensable. Depuis l'indépendance, je me batspour une véritable infrastructure du cinéma en Algérie. Et cette année, j'ai réussi! La construction d'une cité du cinéma est inscrite au plan, les crédits ont été votés, nous avons lancé un appel d'offres aux entreprises en avril.



Kheltoum dans les vents des Aurès le premier long métrage de Hamina.

familiales. Chez moi, à M'Sila, le propriétaire coupait les billets, sa femme vendait les boissons, son fils était projectionniste. Aujourd'hui, 24 employés de la municipalité font le même travail! Et la salle se trouve dans un état insultant pour le spectateur et pour l'Etat. J'ai signalé une salle d'Alger, 2 400 personnes occupent souvent les 1800 places de cette salle. S'il se produit un incendie comme cela s'est déjà produit à Constantine, vous aurez 2 000 morts.

L'erreur a été de confier les salles de cinéma aux municipalités. C'était un cadeau empoisonné. Les communes touchent les recettes, mais n'entretiennent pas leurs salles.

Et c'est normal : ils ont des problèmes sociaux bien plus urgents à régler. C'est dans le secteur social qu'ils réinvestissent l'argent Le terrain prévu se trouve à Kolea, tout près d'Alger: 20 hectares où nous allons construire laboratoire, studios, plateaux, magasins d'accessoires, bureaux, auditorium, salles de montages et logements pour les techniciens. D'ici trois ans, tout sera prêt.

SF: Vous ne craignez pas de vous faire de nouveaux ennemis, aujourd'hui, avec ces déclarations qui ne ménagent ni les cinéastes, vi les fonctionnaires?

LH: En ma qualité de maquisard, de résistant, de cinéaste, j'estime avoir gagné le droit de dire ce que je pense dans mon pays. Si un jour, on me retirait ce droit, je me battrais ou je partirais.

Propos recueillis par Gilbert Rochu « Vent de sable »

Toujours plus Lautobiographique

l Oued, dans le sud-est algérien. La maquilleuse ôte délicatement le sable des cils et sourcils de l'actrice : Leïla Shena qui jouait déjà dans «Décembre » et «Chronique des années de braise » de M. Lakhdar Amina. Elle tint aussi le principal rôle de «Remparts d'argile » de Bertucelli.

Plus loin, ingénieur du son, perchman, directeur de la photo, machinistes s'affairent autour de la caméra. En short, en treillis, en blue jeans, les uns torse nu, les autres en tee-shirts, avec des chapeaux de rangers et des casquettes léopard ... Ce qui accentue encore cette sorte de rudesse militaire que tout technicien de cinéma, dans tous les pays du monde, se croit tenu d'adopter au tournage. Au milieu de ce groupe, le premier assistant au visage connu: Chouikh, il était acteur dans « Le vent des Aurès », et fut le partenaire de Marie José Nat dans « Elise ou la vraie vie »... Mohamed Lakhadar Amina

Mohamed Lakhadar Amina reconnait, avec quelque ironie, qu'il est un « homme de clan ». Dans ce domaine du moins : « j'essaie de travailler favec la même équipe. Je connais leurs qualités et eux connaissent mes défauts. Nous nous acceptons mutuellement. Nous travaillons mieux ... Je suis très exigeant tyrannique ... ».

exigeant. tyrannique ... ».

Youssef Sahraoui, le directeur de la photo, est un peu dépité car Lakhdar Amina fait lui-même le cadre : « je suis chef opérateur de formation. Et puis, pour moi, la réalisation d'un film c'est essentiellement le cadre. Je m'en occupe toujours, le travail de mon directeur de la photo porte surtout sur les éclairages »... youssef Sahraoui évoque ses difficultés en c e domaine : le sable qui change de teinte imperceptiblement, Lakhdar Amina qui exige une photo très contrastée pour éviter le style carte postale, etc ...

Soudain, on crie. Les assistants font écho. La population de El Oued se rassemble. La figuration est assurée par les habitants de la ville divisés en petits groupes in cel la company de la ville divisés en petits groupes in cel la company de la company d

Dans cette région, les gens soufffrent de trachome. Ils ont les dents pourries par la trop forte teneur en chlore de l'eau. Face à la tempête de sable, ils jouent leur propre rôle

"Je ne veux pas raconter mon film" coupe Lakhdar Amina.
"Thème de la lutte de l'homme contre la nature. Tous mes films sont autobiographiques, centrés sur l'histoire de ma famille. Je ne pourrais pas tourner un film sur la Casbah d'Alger, non que ça ne m'intéresse pas mais je n'en suis pas capable, je ne connais pas assez". Ce serait donc un film proche du "Vent des Aurès" comme l'indique la similitude de titres?
"Peut-être, je suis le genre de cinéaste qui fait toujours le même film"!

Deux gigantesques ventilateurs furent mis en route pour simuler la tempête de sable. Ce n'était pas satisfaisant. Le cinéaste envisageait de faire appel à des hélicoptères. Mais le lendemain, il y eut une véritable tempête de sable.

LES COULEURS DE M'SILA

Ce tournage prêvu pour janvier, eut lieu en juin et juillet à El Oued, avec une moyenne de 50° à l'ombre. Aussi les décors durent être abandonnés. Le tournage en *« intérieur »* aurait lieu à Alger, dans les studios de la RTA. Nous sommes donc revenus fin août à Alger pour revoir Lakhdar Amina. Il rentrait de Rome où sont

malheur, exaspérer ses sensations pour filmer au jour le jour. La difficulté, la souffrance même était bénéfique quelque part : puisqu'elle permettait d'inventer. Lakhdar Amina aurait déjà dû se trouver au studio, mais il traînait, avec l'envie de discourir.

Il parlait d'Isabelle Eberhardt, peut-être le sujet de son prochain film : une femme-écrivain, d'origine russe, de nationalité suisse, convertie à l'Islam sous le



tirés les « rushes » du film. Il devait partir à Venise, comme juré de la Mostra. Un peu bousculé donc, il réagit mal à une remarque :

« Oui, je visionne les rushes tout seul. Parfois, avec le monteur et le directeur de la photo. Je n'aime pas visionner avec toute l'équipe. Chacun émet un avis sur son propre travail, l'un sur la photo, l'autre sur le son, l'acteur sur sa performance, sur son gros plan. Après tout, je suis le seul à avoir une idée de l'ensemble du film. Je suis donc le seul à pouvoir juger de ce qui va ... »

A la pause suivante, il était redevenu plus aimable. Discutant des acteurs. Chacun est un cas particulier, selon Lakhdar Amina: les uns ont la présence physique, d'autres sont parfois inspirés ..., a. Chaque fois qu'un acteur m'a proposé de rejouer la scène à sa façon, j'ai accepté. Et parfois, c'était mieux, en effet ...»

Je lui demandais alors d'authentifier une anecdote : histoire d'acteur qu'il aurait laissé s'époumoner devant la caméra vide.

«Les acteurs arabes sont en général très démonstratifs. Dans «Le vent des Aurès », l'actrice qui jouait la mère retrouvant son fils en camp de concentration, gémissait en s'arrachant les cheveux. Alors que je voulais un jeu intérieur. J'ai eu cette idée : on met des chargeurs vides dans la caméra sans le dire aux acteurs, et je les fais jouer pour rien. Je les vide. Quand ils sont épuisés, je leur fais refaire la scène une dernière fois devant la caméra chargée. Et je parviens à obtenir du naturel, de la

Le lendemain, nous étions chez lui. Il parlait de la nécessité de se réserver une certaine liberté d'improvisation au tournage. Le cinéma devenait soudain une profession délirante : il fallait gaspiller ses forces, s'inventer du bonheur et du

PERSONAL CONTRACTOR OF THE PERSON OF THE PER

nom masculin de Si Mahmoud. Elle vivait à El Oued précisément, d'où elle fut expulsée par les autorités françaises à la fin du 19° siècle.

Puis il nous a montré des reproductions du peintre Etienne Dinet : un orientaliste proche de Delacroix, méconnu en France car aussi converti à l'Islam. Il vivait à Bousaada, tout près de M'Sila, la ville natale de Lakhdar Amina : «Ce sont ces couleurs, ces poses, ces gravures que j'essaie de retrouver dans mes films ».

Toujours le même film.

G.R.

Cinéma algérien: Quelques repères

1958 Tournage des premiers films dans les maquis.

films dans les maquis.

1968 : Service cinéma du G.P.R.A., Ecole de formation du cinéma.

1962 : R.T.A.

C.A.V. Centre Audio-Visuel

Casbah films : société privée de production et de réalisation.

1963 : Office des Actualités

1963 : Office des Actualité Algériennes

1965: Nationalisation de l'exploitation cinématographique. C.N.C. Centre National du Cinéma qui gère la production et la distribution. Cinémathèque Algérienne. Institut National du Cinéma (Ecole).

1967: ONCIC Production et distribution.

C.A.C. Centre Algérien du Cinéma : contrôle et programmation, dissolution du CNC et de VINC

1969 ONCIC: Monopole de la production et de la commercialisation.

1974: Fusion O.A.A. et ONCIC



Pas d'industrie du cinéma

Après une période « faste » durant les années 70, le cinéma Algérien, s'est tenu dans l'ombre. Après la réalisation « d'Omar Gatlato » de Merzak Allouache, nous nous attendions tous à l'émergence d'une nouvelle dynamique avec de jeunes cinéastes ; rien que le silence.

ertains sous-entendent que cette situation est essentiellement dûe aux hommes qui gèrent la production, mais n'est-ce pas lié aussi à la structure de celle-ci?

Aujourd'hui, la production se partage entre la télévision et l'Office national de la Commer-cialisation et de l'Industrie du Cinéma -ONCIC- fusion de différents organismes, dont l'origine remonte à la création durant la guerre de libération, d'une école de formation dans les maquis, dirigés par René Vautier.

La R.T.A. forme la plupart de ses réalisateurs et distribue ses films dans son propre circuit. Depuis le 1er semestre 81, une convention a été signée entre elle et l'ONCIC pour sa commercialisation à l'étranger. L'ONCIC quant à elle, assure seule la diffusion sur les écrans des productions nationales et étrangères, si on excepte les ciné-clubs qui tentent de sortir depuis peu d'une léthargie profonde, et si on met de côté la

Cinémathèque Algérienne. Cette dernière tente depuis sa création en 1965, de promouvoir une réflexion et une création du cinéma national, et africain. Son dynamisme s'est révélé par de nombreuses invitations de cinéastes du continent, et une ouverture permanente avec les ciné-clubs et maisons de la culture. Mais la cinémathèque est loin de jouer tous les rôles, car si elle dispose d'une filmathèque très riche, elle ne possède pas de centre de conservation des films, adéquat.

Mais revenons aux cinéastes dont la production jusqu'alors peut se découper très schématiquement quelques thèmes.

- le cinéma de la guerre de libération avec en « apothéose », « Chronique des années de braise »

- le cinéma de la construction nationale que certains qualifièrent de « djedid » (nouveau) avec comme axe, la révolution agraire. Suivant la sensibilité du cinéaste, nous aurons de grandes fresques comme « l'héritage » de Bouamari ou une reconstitution à la limite du faux documentaire comme « Vent du sud » de Maazif.

- un cinéma du quotidien amorcé avec Omar Gatlato, qui interroge et se veut non didactique.

Depuis 78, la production s'est effilochée. Le nouveau directeur de l'ONCIC annonce de nouvelles réalisations mais les cinéastes ne produisent toujours pas; pas plus « les vétérans » (qui pourtant n'ont pas souvent réalisé), que les plus jeunes qui n'ont pas eu l'occasion de faire leurs preuves. Pourtant, Lakhdar Hamina est connu pour son dynamisme.

Il reconnait les lourdeurs administratives du système mais ne faut-il pas pousser plus loin l'analyse ... le système de production du cinéma algérien, fonctionne

sous le mode du centralisme reconnu caduque depuis 20 ans, par les pays de l'Est socialiste, qui ont opté pour des unités de production plus ou moins autonomes. Or, le centralisme en Algérie, est en plus doublé d'un manque de structures, de supports arrières. Un projet de centre de production nationale, verra probablement le jour, mais les cadres sont pratiquement inexistants. Toute une formation de masse pour l'industrie du cinéma n'existe pas. Comment former des accessoiristes, des maquilleurs, monteurs, quand la production est insuffisante et qu'une école nationale du cinéma n'est pas créee Supports de masse qui nécessiteraient aussi et d'abord des cinéphiles donc une diffusion, une réactivation des ciné-club, de la distribution des grandes salles. Si l'idée d'unités de productions autonomes, de coopératives de production, peuvent apparaître comme la seule solution possible pour de nombreux cinéastes, des difficultés structurelles s'opposent à leur réalisation dans l'immédiat. Si seule la diversification des pôles de production peut être l'amorce d'une créativité plus grande, elle ne pourra jouer pleinement son rôle que si un soubassement réel existe : à savoir une formation de plus en plus importante des gens de cette

Une porte peut être ouverte : de nombreuses co-productions sont en cours d'étude. Celles-ci ne pourraient apparaître bénéfiques que si elles permettent entre autres une formation massive sur le tas de professionnels du cinéma.

Car si aujourd'hui, on peut parler du cinéma algérien, il n'existe pas d'Industrie Cinématographique ... Or un film n'est pas l'oeuvre d'un « auteur-réalisateur ». Mais l'oeuvre de toute une équipe.

Khadija Bachiri

« L'Algérie en guerre »

Droit de cité pour l'histoire

L'Algérie en guerre » est le titre du premier livre évoquant cette période déchirante et glorieuse du peuple algérien, à être publié en Algérie. Jusque là l'essentiel des écrits sur cette époque ont été le fait d'européens. Les quelques algériens à s'être attelés à cette tâche ont, quant à eux, vu leurs oeuvres interdites en Algérie. Cet-te partie de l'histoire algérienne fut réduite à la commémoration des dates importantes à l'évocation de quelques noms de combattants connus et tombés au champs d'honneur ou encore au récit de quelques batailles.

Mohamed Tegnia, l'auteur de ce livre, a été lui-même acteur de cette guerre en participant dans les rangs du FLN, à la lutte de libération nationale. Sa formation d'historien, il l'a acquise à l'Université de Paris VIII ou il a soutenu un mémoire de maîtrise sur l'évolution du Nationalisme au temps de la guerre d'Algérie. Face à l'objection qu'on ne peut être à la fois juge et partie qui pourrait lui être faite, Tegnia répond que : «Lorsque deux conditions sont réunies ; plaider pour une cause juste, ne pas reculer devant l'étude critique et honnête de l'ensemble d'une période historique dans toutes ses composantes, l'objection tombe et l'appartenance active ou

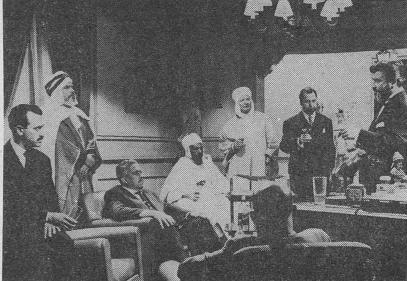
rôle de Messali Hadj, qu'il considère à l'origine du sentiment anticommuniste qui a existé dans la société algérienne.

En ce qui concerne les communistes, si l'auteur passe au crible leur évolution, il n'en fait pas de même avec les Oulamas, allant quelquefois jusqu'à justifier leur

La partie la plus importante de l'ouvrage est celle qui évoque la guerre d'Algérie et l'organisation du FLN qui d'après l'auteur « n'a pas eu qu'un seul visage tout au long de la guerre et les différentes étapes de son évolution, son orientation politique, sa composition et ses formes d'organisation à l'intérieur et à l'extérieur obligent à nuancer le caractère qui lui est attribué ».

Les sept années de guerre, l'auteur a tenté de les analyser à travers l'évolution du FLN, son organisation politique, idéologique, militaire, ou sa composition sociologique. De l'évolution du FLN, Tegnia ressort avec les déchirements qui l'ont secoué:

« Les luttes sourdes, peu connues, au sein de la direction extérieure, reflètent en quelque sorte ces contradictions. La mort de Abane Ramdane, ou plutôt son assassinat par ses pairs, que l'on a appelé «Le complot des



La nuit a peur du soleil : une fresque historique.

l'appui au camp des colonisés n empechent pas la recherche objective ».

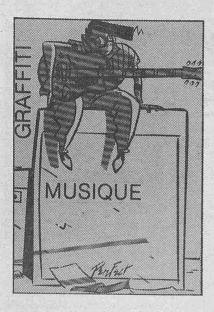
Pour expliquer le déclenchement de la guerre de libération nationale et la formation du mouvement nationaliste qui aboutit à la naissance du FLN, l'auteur est remonté jusqu'aux années 1920, tout en faisant remarquer que la résistance à la colonisation a commencé dès 1830 et qu'elle n'a jamais cessé.

Les années 1920, ce sont celles de la naissance effective du mouvement nationaliste algérien en particulier au sein de l'immigration. Mohamed Tegnia accorde une place prépondérante au rôle de l'Emir Khaled, petit-fils de l'émir Abdelkader, qu'il considère « être en partie à l'origine de la naissance de l'Etoile Nord Africaine ». Cette thèse, tout en étant à l'encontre de celle de nombreux historiens dont Ageron, de fait réduit l'action et minimise le

Colonels », l'arrivée de Benkhidda à la présidence du GPRA le différent entre l'Etat Major Général et le Gouvernement provisoire de la République Algérienne, sont autant d'indices d'une lutte inachevée entre tenants de lignes différentes qui débouchera purement et simplement, en été 1962 sur une lutte pour le pouvoir ».

S'appuyant sur de nombreux documents inédits et des sources originales, Tegnia participe à l'éclairage et à la démystification d'une époque qui « pèse » encore sur la vie politique algérienne. Quels que soient le regard, les analyses ou les thèses de l'auteur son mérite est avant tout d'avoir rompu avec les tabous que connaît cette période de l'histoire algérienne, contribuant ainsi à sa con-

Mustapha Saad. « L'Algérie en Guerre », de Mohamed Tegnia. and co.P.U. ELDJAZAIR - 1981.



Presqu'en confidence -au Centre culturel de Censier à Paris, les 28, 29 et 30 novembre, un fabuleux groupe -Bovick et ses partenaires donnait un concert.

Comment est-il possible qu'un tel groupe composé de musiciens aux origines si diverses -Zairois, Congolais, Camerounais et étonnament un Alsacien- n'ait qu'un écho aussi réduit chez les producteurs et la presse.

Leur musique est capable de faire se réveiller, redresser et surtout danser les personnes les moins sensibles à ce genre de musique.

Trois nuits d'ivresse musicale consécutives. Impossible de s'échapper aux rythmes chauds que « trainaient » Bovick et ses musiciens. L'enivrement nous guettait.



Bovick sur une « cavacha » endiablée

Leurs thèmes musicaux sont de subtils mélanges d'Afro-Beat, de Cavacha, de rythm'n blues et bien sur de reggae.

Malgré l'apport considérable des rythmes les plus actuels, Bovick restent très « Roots ». Ils chantent en Lingala ou en Swahili et même si les paroles, ne nous sont pas directement appréhendables, le son de sa voix en nous évoque l'amour, l'universalité produit un envoûtement, un enchantement.

Cette maîtrise de la musique est le résultat d'un long voyage à travers les rythmes africains, des séjours à Londres, et son installation à Paris depuis trois ans.

Afro beat!

J'avais rencontré Bovick comme un des organisateurs du premier festival « African Roots » en Suisse. Son souci majeur était de montrer la culture Africaine dans toutes ses formes d'où la création d'une association qui rassemble des artistes Africains.

Pour en revenir à son spectacle, les musiciens qui accompagnaient Bovick ont été merveilleux -en particulier le batteur Boffi, le percussionniste Armando Monna tous deux Zaïrois, et le guitarite camerounais Yves. Il ne faut pas oublier le guitariste So, le bassiste congolais Tony, Max au synthe, David au clavier ... Trois soirs de vertiges complètement dingues qu'on ne peut oublier.

Attention, du 1er au 6 décembre, le Théâtre Noir est en fête. Une révolution musicale jaillit des entrailles de l'undreground. Le groupe Madysh, composé de jeunes antillais va nous offrir un bouquet d'Afro-reggae et de Funky avec des sons nouveaux, ceux des années 80.

Cette nouvelle génération va absolument bouleverser ce monde musical statique qu'est la musique anglosaxone. Trève de délire, un appel est lancé à tous les «branchés». Vous allez vibrer pendant une semaine sur une musique vivante, de danse et d'amour. Mélange de rythm'n blues, de sons de Hendrix, de Santana, de Miles Davis. Cette musique vous fera danser de joie. Les rythmes diaboliques du groupe Madysh crient les réalités du quotidien ... Eclatez-vous bien ...

The Gladiators, légendaire trio jamaïcain ont donné deux concerts exceptionnels au Bataclan, dans le cadre d'une tournée européenne.

The Gladiators, en rupture de contrat depuis un an, et leurs démêlés avec Virgin, profitent de leur tournée pour promouvoir la distribution en Europe de leur nouvel album.

L'enregistrement s'est effectué à Kingston, Jamaïque, au studio Channel one. Ils reviendront, de toute façon, en 82, nous balancer une « sauce » reggae à nous faire éclater la tête ...

Pablo Moses, vous connaissez et bien moi, non! Ce n'est pas original. Je l'ai découvert chez une rasta branchée uniquement sur le reggae. J'ai écouté un 33 tours complètement dingue: «Pave the way», un disque de reggae d'une finesse qui sort de l'ordinaire. J'ai été emballé par une présence instrumentale qu'on a jamais entendue en matière de reggae. Les sons de Pablo sont concis, dépouillés, précis, limpides. On se laisse pénétrer par cette musique. Ce disque est une ballade rasta à l'Africaine, qui nous pousse à ne pas nous «débrancher» d'une musique qui va très loin ...

Mohamed N.

« Notre fille »

Un film camerounais de série Z



a visite d'un père, habitant un village du nord Cameroun à sa fille résidant à Yaoundé, est l'occasion pour Daniel Kamwa d'une longue dissertation sur les thèmes éternels des rapports de la ville et de la campagne, des moeurs modernes opposés aux anciennes, de la tradition à la liberté, la famille, la tribu à l'individu etc...

l'individu etc...
Le sujet n'est pas inintéressant et l'on n'est pas prêt d'épuiser l'inspiration qu'il offre. Mais Daniel Kamwa pose un regard superficiel sur les choses qui l'entourent. Ou il a été limité par la censure ou il n'a pas trop approfondi la question?

Le père de Charlotte (l'héroïne) polygame (8 femmes 30 enfants) ainsi que tout son village se sont sacrifiés pour permettre à la fille prodigue de poursuivre des études supérieures en France. Ils attendent d'elle en retour qu'accédant par le mariage ou la carrière à une position importante dans la société, elle puisse largement les en remercier. Maison/tissus/cadeaux, défilent dans les rêves éveillés des villageois.

Charlotte, qui a choisi de se marier en secret avec l'homme qu'elle aime (il est quand-même ingénieur) attend avec anxiété l'arrivée de sa famille.

Tout fini par s'arranger, le pere emprisonné avec les siens en arrivant à Yaoundé est délivré grâce à l'intervention d'une de ses filles maîtresse du commissaire de police. L'affaire se conclut par une danse traditionnelle qui réunit, père, fille, haut fonctionnaire, ami de Charlotte. Il n'y a pas qu'en France que tout finit par des chansons.

Un poncife dit « encouragez le cinéma du Tiers-Monde ». Encourager ne consiste pas uniquement à flatter mais aussi à fustiger la médiocrité. Là on peut dire Daniel Kamwa a inventé le film de série Z Camerounais. Pourquoi ? En premier lieu le jeu des acteurs est incroyablement figé, ils semblent réciter le rôle en commentant leur action. Par exemple, une femme ramasse une valise, elle dit « je prends la valise » un homme marche vers la sortie ». Est-

ce un film destiné à un groupe de non-voyants ? Sommes-nous incapables de comprendre ce qui se déroule sur l'écran? N'aurait-il pas été nécessaire de mettre en scène quelques apartées entre les huit femmes du chef de tribu ? Parfois cela semble être du théâtre filmé. Tout est à la face, comme on dit dans le jargon du métier, c'est à dire que l'ensemble du plan n'est pas mis en scène, seulement ce qui est au premier plan. Quand Charlotte et son amie échangent durant 5 minutes des banalités sur les moeurs Françaises et africaines, celle des deux qui ne parle pas, reste immobile ne sachant que faire pendant que l'autre annonce son rôle, ne semblant pas y croire. Quelques moments sont sauvés du désastre parce que pittoresques et que durant ces moments les acteurs semblent se délivrer et jouer plus spontanément.

La forme inachevée et indistincte se rapporte à un fond flou lui aussi. La fin morale (la perruque de l'insupportable femme du haut fon-ctionnaire tombe, et celle, qui quelques minutes avant singeait les attitudes des bourgeoises européennes de Yaoundé se lance avec le chef du village dans une danse typique endiablée) déno les intentions du réalisateur. Que des familles, des villages entiers vivent en parasitant celui ou celle qu'ils ont envoyé à prix d'or étudier en France, que les hauts fonctionnaires et les policiers soient arrogants et impolis avec tout ce qui n'est pas l'élite, c'est un problème de compréhension qui sera vaincu par le temps et une meilleure communication. Tout le monde fait partie de la grande nation, bureaucrates enrichis trop vite, et planteurs de cacao vivant dans la misère. Le conseiller du président de la république comprend très bien tous ces problèmes et les explique parfaitement à sa

Quelques couleurs locales attirantes au service d'un simple film de propagande gouvernementale ? Voire ...

Les parasites ne sont peut-être pas ceux qu'on croit.

Benny Malapa



vus par Peira Cava

Les soirées d'une épouse pervertie

DE Michel Baudricourt avec Richard Allan et Cathy Stewant.

Celà faisait un bout, si je puis oser m'exprimer ainsi, que je n'étais pas allé au cinéma porno. J'ai donc vu ce film dont on m'avait dit le plus grand bien, afin de faire le point sur l'évolution de ce genre cinématographique (que vous dites, NDLC).

Je dois reconnaître que, pour ce film du moins, on constate d'indéniables progrès : finis les festivals de points noirs et de boutons d'intestin en gros plans, avec des anus un peu négligés, des pieds sales et des ongles en deuil; je n'ai pas eu besoin de fermer les yeux pour ne pas voir, ou plus simplement de tourner la tête, et de constater que mon voisin se bricolait à travers la poche de son pantalon. Cela n'a plus rien à voir avec un film d'anatomie pour étudiant de première année de médecin. Il y a même de l'imagination : une double fellation, très réussie, avec un combiné de baisers saphiques, une dégustation spermatozoïque, postéjaculatoire, à froid, si l'on peut dire. Les cadrages sont bons, -les encadrages aussi-, les dialogues pas trop cons, les G.P. si (du bambou) et le résultat est que le spectateur sort de ce film à quatre pattes (je pense que vous voyez pourquoi), au grand ébahissement des foules intestines, ça y est, je suis pris par l'ambiance, je m'arrête tout de go, car je sens que si je continue, ma critique va se terminer en queue ... de poisson.



Les filles de Grenoble

de Joël Moign.

Ce film se veut film témoignage. C'est pitoyable. Si vous avez besoin de vous documenter sur la prostitution, lisez des textes latins ou les cahiers de la « Mama » cette célèbre maquerelle de l'époque Régence. Dans le genre « digest », vous pouvez également acheter la réédition du numéro spécial « Maisons closes » du Crapouillot en vente dans tous les kiosques. Il ne coûte que 18 francs, ce qui vous permettra d'une part d'avoir une bonne vue d'ensemble du problème de la prostitution, d'autre part de faire l'économie de 5 francs sans compter le pourboire à l'ouvreuse.

Solidarité Français-Migrants

est une association loi, 1901, agrée, d'éducation populaire, qui travaille avec les femmes et les enfants immigrés :

Cours d'alphabétisation, vie pratique, animations en langue et culture d'origine, S.F.M. accueille dans ses centres des femmes de toutes nationalités, maghrébines, africaines noires, asiatiques, européennes, latino-américaines parfois.

Avec elles sont organisées des séances d'information concernant les problèmes juridiques, ou touchant les questions de la contraception, la grossesse, l'éducation des tout petits, ... etc.

Une garderie permet aux femmes de se libérer de leurs enfants pendant les activités.

Avec les enfants entre 6 et 15 ans, et selon les centres ont lieu, des cours d'arabe, un accueil du soir comprenant un appui scolaire, des animations culturelles.

S.F.M. est en grande partie financée par le FAS, et fonctionne avec une majorité de bénévoles, et quelques salariés coordinateurs ou animateurs.

Les différents centres de S.F.M. qu'ils soient implantés en ville ou en cité, participent à la vie de quartier et son impliqués dans les différentes actions touchant à la défense des droits et à la solidarité avec les Immigrés.

S.F.m. a pour objectif principal, outre de répondre aux demandes de formation en français, couture, etc, d'être un lieu de rencontres et d'échanges interculturels où les femmes se sentent chez elles.

A Paris : Roquette : 51 bis, rue de la Roquette, 11° 355 43 20

Daumesnil-Relais 59: 59 av. Daumesnil, 12e 343



Epinettes 44 Cité des Fleurs, 17° 263 23 75

Clavel 3 rue Clavel, 19e 203 12 85

En banlieue : Bagnolet 931 70 80, av de la République.

Montreuil 93240 7, rue Lamartine, Clos St. Lazare. 360 58 70

Siège: 4 square Vitruve, 75020 Tél: 360

ANNONCES

ISLAM: Dans le cadre du « dialogue avec le monde arabo-musulman », organisé par l'Asti et la MJC de la Celle-Saint-Cloud, un débat sur « l'évolution de civilisation arabo-islamique : passé, présent et futur » sera organisé autour de Odette Petit, le vendredi 11 décembre à 20h30, à la MJC Beauregard, 70 av des Etangs, la Celle-St-Cloud, tél. 918 45 15

CORRESPONDANTS: Je suis un jeune Algérien de 16 ans, et je désire correspondre avec des jeunes de France ou de pays francophones, aimant la nature, le sport, les voyages et les collections de timbres et de cartes postales. Ecrire à Zerdoud Mouloud, Ighil-Mimoun, Beni-Douala, Tizi-Ouzou, Algérie.



OFFRE D'EMPLOI: Le Service Civil International, 129 rue du Faubourg Poissonnière, 75009 Paris, tél. 874 60 15; recherche pour le réseau Solidarité-Accueil, un animateur dans la région Bretagne. La prise en charge de ce poste nécessite une aptitude à des contacts avec différents milieux (ruraux, migrants, associtatifs ...). Permis de conduire obligatoire; la personne doit être actuellement au chômage.

SANS PAPIERS: A Epinal, l'ASTI et la CFDT organisent une permanence pour les « sans papiers », les samedis 5, 12 et 19 décembre, de 10h à 12 H, de 14h à 16h, à Epinal à l'ancienne école de la rue Lormont.

CHAMBRE: Jeune homme algérien, travaillant à Paris, cherche une chambre coin cuisine vide environ 1000 francs par mois, ou partage avec une personne de préférence étudiante. Ecrire à Djellaili Mouloud, Poste restante Paris, 29 rue de Clignancourt, 75018.

KAHINA: La troupe Kahina informe tous ses amis que Louisa est maman d'une petite fille prénommée comme il se doit Kahina.

 Que Salih a convolé en noces justes, mais reste Salih pour les copains.

- que la troupe s'est constituée en association loi 1901 « Association de la nouvelle génération immigrée » (ANGI) pour mettre fin à l'image négative concernant la dite « seconde génération » et pour plein de choses dont la création de Radio-Beur.

Pour tous renseignements : tél. 352 49 891 et 352 69 48 ou écrire : 3 allée Gustave Courbet 93300 Aubervilliers.

MUSIQUE : Nous sommes un groupe de musique

marocaine, style Ghiwane, et nous cherchons une fille marocaine aimant la musique sur la région Rhone-Alpes. Notre adresse est la suivante: *Rijal-Al-Ghorba*, les Epinettes-Barby, 73 230 St. Alban Leysse.

NORD E SUD: Sviluppo e sottosviluppo nel mundo: la lotta contro la fame condizione per la pace tra i popoli. Il dibattito si terrà sabato 5 dicembre alle ore 15.30 nel téatro del Liceo Italiano, 12 rue Sédillo, Paris 7º (M° Alma Marceau-Ecole militaire) e sara animato da: Michele Lubrano (corrispondente del TG2 da Parigi) e Ettore Gelpi (esperto dell'UNESCO).

APPEL: Le Mouvement rural de la jeunesse chrétienne, 20 rue de l'Imprimerie 05000 Gap, tél. (92) 51 03 79, en collaboration avec le mouvement « Avoir faim » nous fait sayoir le « Message » du congrès Eucharistique International, réunissant près de 10 000 jeunes de Lourdes . « Pourquoi ne pas vivre ensemble chez nous chaque jour ce monde nouveau que nous avons expérimenté et mis en pratique au Congrès » ? Il semble maintenant urgent de changer nos mentalités, de partager davantage les responsabilités entre tous, de lutter pour la justice envers le Tiers-Monde, d'oser prendre position sur ce qui est dit et fait, d'oser contester ce qui mnuit à la solidarité et à la justice, de vivre en chrétiens.

APARTHEID NON! Sauvons les 6 résistants condamnés par le régime raciste d'apartheid, c'est le mot d'ordre que nous propose d'envoyer par une carte le



Mouvement Anti-Apartheid, 46 rue de Vaugirard, 75006 Tél. 770 29 09. Demandez cette carte à envoyer à l'Ambassade d'Afrique du Sud, au 59 quai d'Orsay, et au premier Ministre de la République Française.

COURS

DANSE: Cours de danse d'Afrique du Nord assurée par Leila au centre culturel Git-Le-Coeur, 5 rue Gît-Le-Coeur, 5°. Tél. 326 78 44

SENEGAL: Apprendre à parler, à lire, à écrire le français, élargir vos connaissances, vous informer de vos droits, c'est ce que propose l'Association des Femmes Immigrées Sénégalaises, à toutes les

femmes sénégalaises. Le centre de rencontres et d'échanges est géré par les femmes sénégalaises, ellesmêmes, à la Maison de quartier, 1 et 10 rue Affre, 75018 Paris.

CALCUL: Le CLAP (Comité de Liaison pour l'Alphabétisation et la Promotion, rue Gondon), organise un week-end calcul, les 12 et 13 décembre 1981. Pour tous renseignements, téléphoner au 585 67 21.

TURC: Cours tous niveaux, tous les jeudis de 20h à 21h30. Possibilités d'aménagement de jour et d'horaire. Ces cours sont organisés par une association de solidarité de travailleurs turcs. On peut aussi vous informer sur la situation sociale et politique en Turquie.

Adresse: AEP, 1 rue Affre, 75018 Paris, métro Barbès, tél. 257 80 00.



ARABE: Jeune Algérienne voudrait contacter une organisation ou une association immigrée ou française pour donner des cours d'arabe moderne ou dialectal, ou des cours de français. Pour tout renseignement, contacter Mlle Arab Nedjma, au 206 65 15.

PERCUSSIONS AFRI—CAINES: Un stage de percussions africaines sera organisé les samedis 12 et dimanche 13 décembre, de 14h à 18h, par Hamed Bouzzine, pour débutants et avancés. Au programme:

- Chants collectifs et individuels - Indépendance des mains

- Travail du rythme sur le corps et sur les congas - Qualité du son

- Improvisation in dividuelle et collective.

Coût du stage: 100 francs. Pour tous renseignements et inscriptions (d'avance), tél. au CLLL, 43 bd Henri Sellier, 92150 Suresnes. Tél. 506 13 10.

MEETINGS

REUNION

Commémoration le 20 décembre par la communauté réunionnaise en France de la fête du 20 décembre, qui signifie la fin de l'esclavage et constitue une fête de libération pour l'homme qui nous concerne tous. Pour tous renseignements, s'adresser au Rassemblement de l'Emmigration Réunionnaise, 142 rue de la Tour, 75016 Paris.

JEUNES IMMIGRES : suite de la semaine d'expression jeunes immigrés de Rennes.

Vendredi 4 décembre : exposition sur l'immigration et expo « Pays d'origine » au centre social « Carrefous 18 ».

20h-22h : Théâtre du Macadam (théâtre arabe)

22h24h : Lekssara (groupe marocain de Rennes). Entrée 2F.

Samedi 5 : dans les rues piétonnes du centre, l'aprèsmidi, théâtre de rue « Medjma ». 20h30 : théâtre du Macadam

au centre social de Villejean. Cours Kennedy. Entrée 2F. 20h30 : Théâtre portugais :

«Le cul entre deux chaises » au restaurant social, route de Lorient.

Dimanche 6 : à la Maison du 5 rue de Suède (ZUP sud), boum avec le groupe «Ravinala » : biguines, cadances (Antilles) salsas.

«Ravinala»: biguines, cadences (Antilles), salsas (Amérique Latine), reggae (Jamaïque), segas, mayolas (Ile Maurice, Réunion), saleguy (Madagascar).

AMERIQUE LATINE: Soirée de solidarité avec le peuple argentin au centre culturel Léo Lagrange, 33 rue Julien, le 12 décembre, à 15 h. à Marseille. Au programme, différents stands des comités, des films, des débats avec la participation des parents des disparus, de syndicalistes et de journalistes argentins exilés.

LA MAL VIE: Une quinzaine « La Mal Vie », organisée par les cinq associations Accueil et Promotion des Immigrés, Collectif Tiers-Monde, CRI, Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples, Terre des Hommes, se déroulera du 30 novembre au 15 décembre 1981, à Poitiers. Elle donnera lieu à plusieurs manifestations.



SANS PAPIERS : journée nationale des droits des travailleurs immigrés et de solidarité internationale, organisée par la Maison des Travailleurs Immigrés (M.T.I.).cette manifestation nationale qui aura lieu dans plusieurs villes de France du nord, du sud, et à Paris veut mettre en avantola revendication: régularisation sans condition (de tous les travailleurs immigrés, aussi bien les saisonniers que les clandestins, les femmes de ménage intérimaires. La manifestation de Paris partira de Barbès à 14 heures, le samedi 12 décembre.

COLLOQUE: L'Association pour l'Accueil et la Formation des travailleurs Etrangers, 19 rue du Pré-dela BAtaille, Rouen, 76000, tél. (35) 88 58 94, qui a pour but l'Accueil et la formation des Travailleurs Etrangers, anime depuis bientôt dix ans, à Rouen, le centre Jim Vaillant, centre de formation professionnelle pour travailleurs étrangers. Aujourd'hui, elle organise un colloque dont le thème sera: « Connaître pour mieux comprendre », du 7 au 19 décembre. Au programme de ce colloque, il y aura notamment des tables rondes : le 8 décembre : la formation avec la participation des Assedics, de l'ANPE, et des représentants d'étrangers et d'immigrés.

Le 10 décembre : l'emploi, grand Quevilly.

Le vendredi 11 décembre à 18 h, il y aura un débat autour de « la place des étrangers dans notre région », au Palais des Consuls. Une autre initiative intéressante sera une rencontre ave c les femmes immigrées du quartier des Sapins sur la Formation professionnelle.

TARIFS D'ABONNEMENTS

A l'ordre de « Sans Frontière », 33 bd Saint-Martin 75003 Paris - C.C.P. 420900 F Paris

— Soutien à partir de 300 francs —							Chômeurs et étudiants*				
	1 an	9 mois	6 mois			1 an	9 mois	6 mois 100 130			
France	220F	170F	120F			200	150				
Europe, Afrique	280F	220F	160F			250	190				
Par avion	320F	290F	170F			280	250	140			
Abouncment			□ Re	abonneme	nl *S	Sur justi	ficatif				
Nom								Chèque □			
Prénom L.L								C.C.P.			
Adresse LL								LILL			
								LILL			
	1 11	11 11	Ville	Jes Paris	11 11	ALC: Y	1 11 1	1 (1 1			

MUSIK

NEW MORNING: 7, 9 rue des Petites Ecuries.

Le 5 : Guitar Summit avec Charlie Byrd, Barney Kessel, Herb Ellis.

Le 6 à 17h : Billy Hill country

Les 8 et 9 : Nuits Didier Malherbe : Didier Malherbe-Yan Emeric et Bloom : Didier Malherbe-J.P. Rikiel.

Les deux groupes jouent chaque soir l'un après l'autre.

Les 10 et 11: Billy Cobham Quartet, avec Dean Brown (guitare), Gil Goldstein (keiboards) et Tim Landers (basse). Le 12: Didier Lockwood Quin-

PALACE: 8 rue du Faubourg Montmartre, 75009 Paris, tél.

Mardi 8 décembre et jeudi 10 : Les nuits de la glisse.

Vendredi 11: Ultravox Samedi 12: Toyah.

LURCENAIRE FORUM: 53 rue Notre-Dameu des Petits Champs, 6e.

Dimanche 6 décembre : à 18h30 : Pierre Baudet-Gony et Patrice Morant, piano, improvisations sur des thèmes proposés.

A partir du 7 à 21 h : Yalta del

MUTUALITE: 20-24 rue Saint-Victor.

Le samedi 19 à 20h45 : Mouloudji. En première partie: Gilles Naudin, compositeur interprète ; Dathis, illusionniste. BATACLAN: 50 bd Voltaire

Le 8 décembre à 21h : François Béranger

ROSE BONBON: 6 rue Caumartin, 75009 Paris, tél. 268 Samedi 5 décembre à 19h : Little

Rooster Les Lords

Dimanche 6, lundi 7: Quai des Brumes

Mardi 8 : Hommage à John Lennon

Mercredi 9: Swingers Jeudi 10 et vendredi 11 : Tokow

Boys JAZZ UNITE : Parvis de la

Défense Vendredi 4 et samedi 5 : Jef Gilson « Europamerica » Big

Lundi 7: Gunter Hampel, Jeanne Lee

Mercredi 9 : Raymond Boni, Gérard Marais, «String Bib

Band » LA CELLE ST CLOUD : à la MJC Beauregard, ave. des Etangs. Dans le cadre du dialogue avec le monde arabo-

musulman Dimanche 13 décembre à 15h30 : Concert de musique avec le trio Fawzi El Aïdi : chant, luth, guitare, percussion, hautbois, cor anglais.

RENNES: salle de la cité, rue Saint-Louis

Le 8 décembre à 21 h : Djamel Allam

ST-NAZAIRE: à la Maison des Jeunes à 21 h

Le 11 décembre : Djamel Allam

FROUART: lieu non précisé

Le 5 décembre : Cuarteto Cedron LIMOGES: Lieu non précisé.

Le 10 décembre : Cuarteto Cedron CHALON/SAONE : à la Maison

de la Culture, av. Nicephore Le 11 décembre. Niepce à 21 h : Louisette Dussault LE HAVRE :

Le 6 décembre : Angel et Isabelle Parra

ROUEN: Le 7 décembre: Angel et Isabelle Parra

NOISY-Le-Grand: salle Gérard

Phillipe, 22 rue E. Cossonneau. Marie-José Vilar

CRETEIL : à la Maison des Arts, à 20H30. Le 8 décembre : Zaka per-

cussions ISSY-LES-MOULINEAUX: au théâtre municipal à 20h30

Le 11 décembre : Azikmen, groupe de funky reggae

THEATRE

Cendriers. Du 8 au 27 décembre, à 20h30 : Linda Dinwall « Je me souviens d'un conte ... un jour ... », chorégraphique. théâtre

THEATRE DES AMAN-DIERS, 7 av P. Picasso, 92000 Nanterre, tél. 721 18 81 :

Jusqu'au 12 décembre : Perspectives ultérieures » de F.X. Kroetz, par le Théâtre d'une heure. C'est au niveau du langage que le théâtre de Kroetz est le plus intéressant ... Tout l'art de Kroetz est de donner la parole à des gens qui sont incapables de s'exprimer, donc de se comprendre et à plus forte raison de comprendre le monde dans lequel ils vivent ... »

Du 2 au 6 décembre : « Marie-Woyzeck » de G. Büchner, adapté par M. Langhoff. Par le théâtre de Bochum.

« Un homme mal loti, Woyzeck : sa femme le croit dérangé, un médecin, un capitaine, 2 officiers le traitent comme une bête, les gens autour de lui le tiennent pour stupide. Est-il schizophrène ou voit-il plus loin ? » ... « Voici mon opinion. SI quelque chose peut nous servir aujourd'hui, c'est la violence. Nous savons ce que nous pouvons attendre de nos princes ... » G. Büchner.

THEATRE DES ATHEVAINS 76 rue françois Miron, 4è, Paris. Tél: 355 27 10

Jusqu'au 31 décembre : « Le Foulon » de J. Allwright, C. Barichasse, S. Maggiani, C. Merlin. Par la compagnie Catherine Dasté.



« 3 hommes, 3 comédients et 2 musiciens, se trouvent embarqués dans une japonaise d'il y a six siècles, une histoire de femme qui meurt de désespoir d'amour. Par quel miracle sont-ils soudain devenus des personnages si différents d'eux-mêmes ? Quel rapport caché y'a-t-il entre eux ? Est-ce leur ombre, leur double caché, leur rêve?

CARTOUCHERIE: Route de la pyramide, 75012 Vincennes. Tél. 328 36 36

Du 3 au 26 décembre : « Mah-joub, mahjoub », par le Théâtre de la Tempête.

Pièce politique sur la libération du peuple palestinien. A partir du 3 décembre : « Richar II, de W. Shakespeare, par le Théâtre du soleil, mise en scène Ariane Mnouchkine.

THEATRE DES CINQ DIAMANTS, 10 rue des Cinq Diamants, 13°, tel. 580 18 62 : Qui a perdu le bon dieu? » d'après R.M.Rilke. Spectacle pour la jeunesse.

COMEDIE DE PARIS, 42 rue Fontaine, 9°, tél. 81 00 11

Du 2 au 31 décembre : Un p'tit rêve dans l'nez », texte J. Mon-

« Ah ça va pas ! Je comprends pas ce toubib ... J'ai rien et pourtant, je suis sûr que j'ai quelque chose! » Discussions au fond d'un bistrot, ou quans « la seule côte en vue est celle du Rhône ... »

Jusqu'au 22 décembre, « Le match », par Prat et Laval. « Ce que je vois, je l'oublie, ce que j'ai vue, je le rêve. « Pourquoi les clc wns parlent-ils fort ? Parce que les dieux sont sourds, et pour cause ... »

Du 1er au 31 décembre : « Le chat débotté », comédie musicale pour enfants, d'après « le chat botté » (De 6 à 12 ans)

THEARNAIRE FORUM, 53 rue Notre-Dame des Champs, tél. 222 26 50

- Théâtre Noir : 18h30 . « Sheherazade », de Tewfik El Hakim.

20h30 « Faut pas faire ça tout seul David Mathel » de S. Ganzl 22h15 « Elle lui dirait dans l'ile », de F. Xenaris - Théatre rouge: 18h30: « Don

quichotte », par le Pantagruelique théatre. 20h30 : Les amis, d'A. Wesker,

par la Ciderzieff (jusqu'au 5 Petite salle: 18h30: Parlons

français », d'E. Ionesco. TEP, 17 rue Malte-Brun, 20°. Tél. 636 91 02

Jusqu'au 18 décembre :

RADIO SOLEIL (98,2 Mgh) Tél: 797 00 85

85 Bis, rue Ménilmontant 75020 PARIS

23 h - 1 h : Andalousie avec Samedi: 15 h - 17 h 30: Fem-

mes d'ailleurs avec Nora et Farida. 22 h 30 à minuit : Musique avec Benny, Momo et Malika. d'hier et d'aujourd'hui avec

Dimanche: 8 h - 14 h: Ligne ouverte à votre service avec SAID et Jellali. 17 h - 18 h : Athmosphère avec

Malika et Penny.
19 h à 21 h Actualités de la semaine : un magazine sur les principaux évenements.

Lundi: 18 h 30 - 19 h 30: Les contes avec Christine, George et Jean Jacques.

Vendredi: 19 H - 21 h: Studio 21 h - 22 h Chanson française Yu (émission Yougoslave) avec avec Laurent et Christine. Mardi: 14 h - 22 h: Emission berbère avec Areski. Mercredi: 20 h - 22 h: Histoire

de la soul music avec Franco Jeudi: 21 h - 22 h: Ciné Soleil: 23 h - 2 h : Nuit de Byzance avec Mamadou, Buba et Momo.

Le journal parlé est à 22 h tous les jours, assuré par l'équipe du journal.

N'oublions pas que toutes les semaines Radio Soleil accueille des invités tels que Paco Ibanez, Djamel Allam, François Béranger, des groupes de reggae : Cimaron, Savane, Madisch, etc... Bonne écoute.

« Allumettes » avec V. Rouche. « Sous les traits d'un clown, V. Rouche nous fait revivre son expérience passée d'éducateur dans une institution pour enfants du juge ... »

Jusqu'au 24 janvier : « Le grand magic circus raconte le bourgeois gentilhomme ». La troupe de Jérome Savary revient avec l'un de ses premiers « textes » classiques ..

EXPOS

ROUEN: DU 8 au 19 décembre, au Palais des Consuls, Quai de la Bourse, exposition « Tissu moyen de communication entre les peuples et les cultures ».

CRETEIL : Maison de la Culture

Expo organisée par la FOL sur le Portugal, avec des montages audio-visuels et des films sur le Portugal.

DIJON: salle Agrippa d'Aubigné, 14 bd de Brosses,

Jusqu'au 12 décembre, de 9 h à 12h15 et de 14h à 19h : expc « La prison de la ville ». Entrée

IRLANDE: Belfast, peintures murales.

Les peintures murales de Belfast reprennent une forme d'expression politique apparue depuis plusieurs années à Derry signification et l'impact politiques des peintures qu'elle n'hésite pas à déteriorer, détoriorations qui sont suivies de restaurations systématiques réalisées par les jeunes des quartiers catholiques.

RENNES: Expositions murales internationales organisées par l'Atelier d'Art de Caen, le Ministère des Relations Extérieures, et François Chatel à la Chapelle Saint-Georges, Chateau de Caen. Jusqu'à la fin du mois de décembre, entrée gratuite.

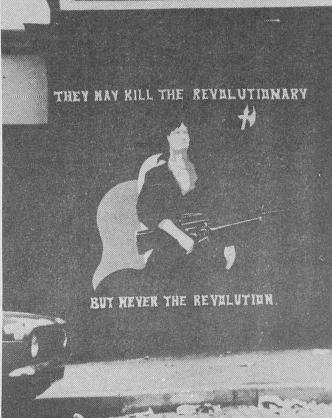
CINE

AFRIQUE ET CINEMA : à la maison de l'Etranger, suite de cette série (8 rue Antoine Zattara, Marseille, 3°, tél. 95 90 15) Mercredi 9 décembre : à 20h30 : La chasse au lion à l'arc, de Jean Rouch, 1965, couleurs,

Jeudi 10 décembre à 20h30 : Yan Diga, de Serge Moati, couleurs.

Mercredi 9 décembre : débat à 22h, participation de Patrick Arapian et la Cinémathèque de Marseille : « Afrique et cinéma » : quelle identité ?

LA CELLE ST CLOUD ; MJC Beauregard, 70 av des Etangs, tél. 918 45 15



Poster sur l'Irlande distribué par des circuits parrallèles et les comités de soutien à l'Irlande. B. de Lafargue-Bares.

Les thèmes de ces peintures retracent et soutiennent la lutte des prisonniers politiques ; ils illustrent également les contradictions du mouvement révolutionnaire irlandais dans ses aspects religieux,

nationalistes, pacifistes et insurrectionnels. Les fresques murales apparaîssent directement liées à l'évolution du processus révolutionnaire entamé en Ulster et permettent et plus largement dans d'autres pays engagés dans une action de type révolutionnaire comme le Portugal de 1975.

Photographiées en août 1981, ces peintures murales ont fait leur apparition dans la ville au cours de la seconde grève de la faim entamée par les prisonniers politiques d'Irlande du Nord au cours du printemps 1981.

Elles démentent ainsi le caractère prétendument marginal, isolé et minoraitaire du mouvement armé.

L'armée britannique d'ailleurs parfaitement saisi la d'apprécier l'implantation profonde dans la population des aspirations indépendantistes irlandaises.

Jeudi 10 décembre, à 14 h : Les larmes de sang (Algérie), de Ali Akika. Un film sur les femmes algériennes.

RIALTO: 7, rue de Flandre Fatma: Egypte, noir et blanc, 1940 de Ahmed Badrakhan avec Oum Kalsoum, Anwar Wagdi (du 9 au 15 décembre, le mercredi (22h), vendredi (23h), et lundi (22h)

C'est toi mon amour, noir et blanc, Egypte 1957 de Youssef Chahine. Le jeudi (22h), samedi (23h), et dimanche (22h).

ROUEN : au centre Jim Valliant. Dans le cadre du colloque « connaître pour mieux se comprendre » organisé pçar l'Association pour l'accueil et la Formation des Travailleurs Etrangers, plusieurs films à la Maison du Plateau.

Jeudi 10 à 20h30 : Bako l'autre rive de J. Champeux

Mardi 15 décembre à 20h30 : Ali au pays des mirages, de Aured

A la Maison des Jeunes d'Elbeuf : le 5 décembre à 20h30 : Ali au pays des mirages, suivi d'un débat animé par Manuel Diaz, délégué national du

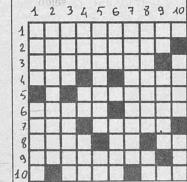
JEUX MOTS CROISES

par Hartmann

Solution de la grille nº 27

	1	2	3	4	5	6	.7	3	9	10
1	M	0	S	T	A	G	A	N	E	M
							N			
3	D	E	L	U	R	E		V	A	H
4	E	2	E		A	L	B	1		A
							E			
6		A	C	1	S		A	L.	E	M
7	0	N	1	R	1	Q	U	E		E
8	C	E	D	E	S		X		E	D
10	E	S	S	E		A	D	A	N	A
12	314	0048	30	MAG		DATE:	1985		1671	

Grille nº 28



Horizontalement:

- 1. Port du Sénégal
- 2. Différer.
- 3. Africaine.
- 4. Bière. Ville d'Algérie. 5. Sommaires.
- 6. Oiseau. Jeune Cerf.
- 7. Plaisant recueil. Soûl.
- 8. Pas acquis. Pronom. Possessif.
- 9. Savourer. 10. Crochet. - Compagnon de Mahomet.

Verticalement:

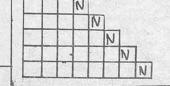
- 1. Défaite d'Hannibal. -Ville d'Algérie.
- 2. Européenne. 3. A très froid. - Met en ordre.
- 4. Canton Suisse. Note. Dupés.
- 5. Plateau Malgache. -Sigle nazi. 6. Refus. - Avec vitesse.
- 7. Qui aime les chiens. 8. Ville des pays-bas. -Dieu Egyptien.

9. Métal. - Ventilés 10. Baie. - Massif Africain

Solution des pays



Placez des noms d'animaux.





Suite et fin

ans son esprit, en proie à un délire quasi-euphorique, il se remémorait sa conversation avec la docteresse de l'hôpital, au sujet de sa mère :

- Cirrhose du foie, c'est impardonnable, monsieur. Non, ce n'est pas incompatible avec l'ictère. L'un n'empêche pas l'autre. Son organisme est très affaibli. Elle doit suivre un régime très strict. Le régime que je lui ai prescrit.

- Est-ce vraiment très grave ? s'inquiéta t-il.

- Absolument, monsieur. Elle ne pourra jamais retrouver son équilibre initial. Elle pourra survivre cahin-caha.

Hélas, elle ne survécut pas.

La disparition de sa mère le plongea dans un labyrinthe sans fond.

D'un trait, il vida le contenu de son verre en songeant que, depuis ce jour, sa vie était devenue un enfer, une prison. Chaque instant en était un tison, un barreau. Calvaires étaient les souvenirs que sa mémoire enveloppait en son sein.

Un galop, lourd de préjugés, résonnait dans sa tête où le passé revenait en un flot tumultueux.

Au delà de ses rêves et des réalités, se dressait, enchaînée mais arrogante, la liberté de s'exprimer sur les carences de son existence. Pour l'heure, il vidait sa depression dans la boisson. Les mots trébuchaient sur ses lèvres. Des pensées nauséabondes l'assaillaient. Il ne pouvait les repousser.

Seul, il s'enlisait dans les ténèbres de ses idées afin d'éclairer les questions qui encombraient son esprit oppressé par les iniquités. La monotonie creusait un abîme d'ennui dans les entrailles de sa boîte cranienne. Cependant, parfois, du fond de sa conscience jaillissait une étincelle d'espoir. Elle lui permettait de s'évader des menottes du quotidien.

Une autre bière...

La tête bourdonnante et les yeux à demi-fermés, il revoyait une chaumière construite à la chaux dressant altièrement sa cheminée d'où émanaient les spirales d'une longue fumée.

Les tuiles de cette demeure étaient décrépites par les intempéries. Ses murs, taillés par les années et solidement bâtis, résistaient aux coups de la faucille du temps.

La chaumière en question abrita longtemps ses parents.

Il y passa son enfance et son adolescence.

Son enfance renfermait un mystère qu'il se devait de dénouer. Qu'était-ce que la pauvreté à laquelle il avait été assujetti avec ses parents?

Il se rendait compte, au fur et à mesure que le temps se faufilait dans l'espace, que la vie était un phénomène complexe... Il se revoyait les nuits où il révisait ses leçons et faisait ses devoirs, à la lumière d'une bougie vacillante. Le matin, les yeux cernés de violet par les longues veilles en bas-âge et les privations quotidiennes, il se dirigeait à l'instar de ses camarades - à l'école du village où il habitait depuis sa naissance...

Il leva son verre et but goulûment.

Il passait des heures durant à contempler sa mère, à remarquer les multiples transformations au niveau des traits autrefois admirablement tracés et merveilleusement sculptés en un visage resplendissant de santé.

Triste destinée que de naître dans une famille pauvre, vivre misérablement toute son existence, travailler dur pour s'assurer le minimum vital et mourir en emportant avec soi, dans la tombe, maints projets et rêves, longtemps couvés pourtant. Il eut le hoquet. Il s'empressa d'ingurgiter le contenu de son verre. Ce verre qu'il s'était habitué à regarder comme une bouée de sauvetage et avec lequel il s'était familiarisé. Rongé par les soucis constants de son travail et les souvenirs dont il ne parvenait pas à se dessaisir, il considérait avec dédain sa vie. Sa vie était devenue pour lui une boule de forçat qu'il traînait là où il allait.

Sa montre marquait vingt-et-une heures. Il était manifestement trop tard pour se rendre au cinéma. En dépliant le journal qu'il avait posé sur la table, il put lire difficilement le programme affiché par les salles de spectacles. Ses paupières, devenues lourdes, se refermaient d'elles-mêmes. Aussi, il ne pourrait suivre les séquences d'un film quelconque.

D'ailleurs, quel film devait-il voir ? La plupart des titres, aliénants du reste, se révélaient par la nature des thèmes traités peu propices à l'éveil de la conscience. Bien au contraire. Tout comme bon nombre de jeunes, il était friand de films italiens, ceux-ci ayant le mérite de soulever des problèmes pertinents relatifs aux faits historiques et évenements contemporains de l'Italie. Un avantage certain en émane...

Il somnolait, exténué par la boisson. Il ne pouvait plus formuler une idée cohérente. La raison, sa maîtresse de tous les jours, l'avait abandonné. Il voulait encore rester là, à contempler les autres boire, vociférer, gesticuler, mourir à petit feu. Mais, assommé qu'il était, il ne songeait plus qu'à dormir. Il ne sentait plus ses jambes.

Toute volonté avait disparu de sa personne. Il ne se commandait plus. Et pourtant, il fallait partir. Devait-il emprunter l'autobus, ce véritable lieu d'affrontement entre les usager? Lorsque la porte s'ouvrait, ils s'y précipitaient en se bousculant et en criant des blasphèmes. L'autobus ne démarrait qu'une fois l'espace à occuper ne pouvant plus contenir de chair humaine. La meilleure solution pour lui demeurait celle de prendre un taxi, quelqu'en soit le prix, d'autant plus que le jeudi soir constituait un jour sacré. Il ne fallait pas lésiner sur les moyens pour faire durer cet état de seconde nature où il gisait. Il sentait en lui un dédoublement de la personnalité où alternaient deux personnalités différentes: L'une sage, l'autre folle.

Il sortit en titubant et en fredonnant un air d'une insipidité outrancière ayant au fond du coeur une douleur que seule pouvait guérir la fin de la nostalgie du passé et l'instauration d'un présent délivré de l'amertume du quotidien. Il savait que ce jour était loin. Par contre, seuls quelques jours le séparaient du jeudi prochain pour revenir au « bar du coin » et prendre une autre cuite afin d'oublier qu'il vivait...

> Ammar Koroghli (Algérie)